

BUDGET PRIMITIF

De l'exercice 2015

2014 DFA 25 M

2014 DFA 11 G

**RAPPORT SUR LES CONTRATS
D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE**

BUDGET GENERAL

PROJET DE BUDGET PRIMITIF

de l'exercice 2015

**RAPPORT SUR LES CONTRATS D'OBJECTIFS ET
DE PERFORMANCE**

BUDGET GENERAL

AVANT-PROPOS

Dans un contexte d'exigences croissantes vis-à-vis de l'action publique, conjugué à un environnement financier de plus en plus contraint, la Ville de Paris s'est engagée depuis 2009 dans une démarche volontaire de performance, basée sur une approche budgétaire par missions auxquelles sont associés des objectifs mesurables par des indicateurs.

Cette démarche de performance constitue un dispositif de pilotage visant à améliorer l'efficacité de la dépense, en garantissant un haut niveau de service public et en orientant la gestion vers les résultats. Les objectifs fixés aux directions dans ce cadre visent tout à la fois l'efficacité socio-économique de la collectivité, c'est-à-dire les actions d'intérêt général destinées à répondre aux attentes des citoyens parisiens, la qualité de service offerte aux usagers, et enfin l'efficacité de l'action qui prend en compte l'intérêt des contribuables et suppose de hiérarchiser les priorités.

Les contrats ont fait l'objet cette année d'un important travail avec les élus et l'administration afin de refléter les priorités imprimées par la nouvelle mandature. Par ailleurs, leur présentation a été revue et décrit dorénavant l'action municipale par secteur d'intervention et par politique publique, suivant en cela la présentation adoptée pour le budget primitif et le rapport financier.

SOMMAIRE

LOGEMENT	5
Direction du Logement et de l'Habitat	6
AMÉNAGEMENT, SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	13
Direction des Espaces Verts et de l'Environnement	14
Direction du Patrimoine et de l'Architecture	32
Direction de la Propreté et de l'Eau	38
Direction de l'Urbanisme	58
Direction de la Voirie et des Déplacements	64
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	75
Direction du Développement Economique, de l'Emploi et de l'Enseignement Supérieur	76
CULTURE	86
Direction des Affaires Culturelles	87
Paris Musées	101

AIDE SOCIALE ET SOLIDARITÉ	107
Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé	108
FAMILLE	116
Direction des Familles et de la Petite Enfance.....	117
SPORT ET JEUNESSE.....	125
Direction de la Jeunesse et des Sports	126
ENSEIGNEMENT ET FORMATION.....	138
Direction des Affaires Scolaires	139
SÉCURITÉ	147
Direction de la Prévention et la Protection	148
SERVICES GÉNÉRAUX.....	156
PILOTAGE	157
Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires.....	158
SOUTIEN FONCTIONNEL.....	170
Direction des Affaires Juridiques.....	171
Direction des Finances et des Achats.....	176
Direction de l'Information et de la Communication	184
Direction des Ressources Humaines	189
SOUTIEN LOGISTIQUE.....	198
Direction de l'Immobilier, de la Logistique et des Transports	199
Direction des Systèmes et Technologies de l'Information	205

Logement

Direction du Logement et de l'Habitat

La Maire de Paris a fait du logement la priorité de sa mandature. La Direction du Logement et de l'Habitat (DLH) intervient pour développer le logement à Paris et financer les logements sociaux pour tous les publics. Elle s'attache à améliorer la qualité de la réponse et à mieux accompagner les demandeurs de logement social et encourage toutes les opérations d'amélioration de l'habitat, de la lutte contre l'insalubrité à la rénovation énergétique. Elle est plus particulièrement chargée de :

Produire 10 000 logements par an à Paris dont 7 000 à 7 500 logement sociaux financés et 2 500 à 3 000 logements privés autorisés dont le logement intermédiaire afin d'atteindre 25 % de logements sociaux au sein des résidences principales en 2025 et 30 % en 2030 ; il s'agit de favoriser la mixité de l'habitat, notamment, en réalisant des logements sociaux dans les arrondissements où il y en a peu et de développer une offre diversifiée couvrant à la fois l'habitat d'urgence, le logement social et intermédiaire,

Promouvoir le volet habitat du Plan Climat tant au sein du parc social dans le cadre de la construction ou de la réhabilitation d'immeubles par les bailleurs sociaux que dans le parc privé avec des dispositifs d'incitation à la rénovation. Un plan 1 000 immeubles de traitement des immeubles les plus énergivores viendra prochainement compléter les différents dispositifs existants.

Assurer l'équité et l'efficacité des attributions de logements sociaux grâce à des procédures de désignation transparentes et selon les priorités arrêtées par la Maire de Paris,

Développer les dispositifs d'aide au logement en aidant les ménages aux revenus modestes et les classes moyennes à se loger dans le parc privé, (Louez solidaire et sans risque et Multiloc),

Gérer les immeubles du domaine intercalaire de la Ville dans l'attente de divers projets qui ne peuvent s'engager immédiatement, notamment la réalisation de logements sociaux,

Lutter contre l'habitat indigne, améliorer et protéger l'habitat privé : prévenir la dégradation des immeubles anciens situés principalement dans le Centre et l'Est de Paris et améliorer la qualité de l'habitat privé, notamment par le biais de l'Observatoire de la Prévention de la dégradation du bâti et grâce à différents dispositifs : opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), opération d'amélioration de l'habitat dégradé (OAHD), société de requalification des quartiers anciens (SOREQA) et contrôle du ravalement des façades,

Protéger les locaux d'habitation en veillant à ce que les propriétaires respectent la réglementation sur les changements d'usage des locaux d'habitation en cas de projet de transformation en bureaux ou à un autre usage d'activité comme les meublés touristiques (demande d'autorisation, compensation, etc...).

La DLH en quelques chiffres

BP 2015			
BF	BI	Masse salariale (CA 2014 prévisionnel)	Nombre d'agents
Dépenses : 15,1 M€ Recettes : 149,6 M€	Dépenses : 363,2 M€ Recettes : 101,4 M€	18,2M€	358

- 362 M€ de subventions allouées au logement social en 2013 (dont 280 M€ de crédits ville et 82 M€ de crédits délégués)
- Plus de 235 000 logements gérés par des bailleurs sociaux à Paris dont plus de 207 000 SRU au 1^{er} janvier 2013
- 186 417 demandeurs de logements sociaux à Paris (3/11/2014)

Structure du contrat d'objectifs et de performance de la DLH :

Missions	Montant affecté au BP 2015	Adjoint à la Maire réfèrent
Produire 10 000 logements par an dont 7 000 à 7 500 logements sociaux et 2 500 à 3 000 logements privés dont intermédiaires (compte foncier logement / BI)	130 M€	Ian BROSSAT
Lutter contre l'habitat indigne, améliorer et protéger l'habitat privé (BF)	7,8 M€	
Gérer les biens affectés à titre intercalaire (BF)	7 M€	
Améliorer la réponse à la demande de logement social (BF)	0,3 M€	

Quelques données et faits marquants

- 7 151 logements agréés en 2013 et au moins 7 000 en 2014.
- 5 885 logements sociaux ayant bénéficié de financements pour une rénovation énergétique globale ou progressive (5 342 en équivalent rénovation globale).
- 224 776 personnes reçues en point d'accueil logement social en 2013.
- 4 241 logements du contingent de la Ville ont fait l'objet d'attribution ou de propositions d'attribution en 2013.
- 5 358 signalements d'insalubrité reçus et traités en 2013.

DIRECTION du LOGEMENT et de l'HABITAT
Contrat d'objectifs et de performance

Mission 1 : Produire 10 000 logements par an et rénover le parc social		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015
Objectif 1 : Produire 10 000 logements par an dont 7000 à 7500 logements sociaux 2500 à 3000 logements privés				
Ind.	Taux SRU financé	19,8%	20,4%	21,0%
Ind.	Nombre de logements sociaux	7151	7147	7 000 à 7 500
Ind.	dont PLAI	1744	1954	2100 à 2250
Ind.	dont PLUS	2564	3222	2800 à 3000
Ind.	dont PLS	2843	1971	2100 à 2250
Ind.	- dont en Zone de déficit de logement social (ZDLS)	NR	4275	→
Ind.	- dont répartition en logements familiaux / logements spécifiques	4496 / 2655	5293 / 1854	75% / 25 %
Ind.	Nombre de logements sociaux produits dans le diffus (en copropriété)	NR	NR	NR
Ind.	Logements privés	1208	2000	2 500 à 3 000
Ind.	Constructions neuves et assimilées	2 886	4 000	4 500
Ind.	Nb de m ² de bureaux transformés en logements (200 000m ² mandature)	36 543	40 500	33 300

Objectif 2 : Rénover le parc social existant conformément aux exigences du plan Climat				
Ind.		5 342	4 000	4 500
Mission 2 : Lutter contre l'habitat indigne, améliorer et protéger l'habitat privé		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015
Objectif 1 : Lutter contre la dégradation de l'habitat à l'initiative de la collectivité parisienne				
Ind.		61	65	70
Objectif 2 : Lutter contre la dégradation de l'habitat sur saisine des tiers				
Ind.	Nombre de signalements reçus	5358	5238	5000
Ind.	Délai moyen de traitement des signalements d'hygiène de l'habitat (en jours)	57	57	50
Ind.	Nombre de mises en demeure au titre du RSD (Règlement Sanitaire Départemental)	1182	1080	1080
Ind.	Nombre d'arrêtés d'insalubrité pris par le préfet (ARS)	216	240	240
Ind.	Nombre d'arrêtés de mainlevée pris par le préfet (ARS)	221	208	210
Ind.	Nombre de sorties d'insalubrité réalisés par la Ville en travaux d'office au titre du 1331-26 et 1311-4 du CSP	100	106	120
Ind.	- Montant des travaux engagés en euros	699 487 €	1 300 000 €	1 600 000 €
Ind.	- Montant mis en recouvrement en euros	247 805 €	695 250 €	1 000 000 €

Objectif 3 : Favoriser le développement d'un habitat conforme aux préconisations du plan climat				
	Rénovation thermique des immeubles			
Ind.	- Nombre d'immeubles suivis (stock)	181	243	333
Ind.	- Nombre de rénovations thermiques terminées	39	49	169
Objectif 4 : Mobiliser l'habitat locatif privé pour l'hébergement				
Ind.	Nombre de logements intégrés dans le dispositif « Louez solidaire et sans risque »	968	1050	
Objectif 5 : Préserver les locaux d'habitation et contrôler les autorisations de changement d'usage				
Ind.	Nombre d'enquêtes effectuées sur présomptions d'infraction	526	300	400
Ind.	dont meublés touristiques	420	200	270
Ind.	Nombre logements signalés au TGI pour présomption d'infraction : meublés touristiques	45	40	50
Ind.	Nombre de logements condamnés	45	38	50
Mission 3 : Gérer les immeubles affectés à titre intercalaire		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015
Objectif 1 : Gérer de façon temporaire les immeubles qui lui sont affectés en facilitant leur affectation à un usage provisoire ou définitif d'intérêt général et en préparant la vente des immeubles qui n'ont plus d'utilité				
Ind.	Pourcentage d'immeubles préemptés remis aux bailleurs sociaux le jour même de leur prise de possession par la DLH	88%	75%	75%

Mission 4 : Améliorer la réponse à la demande de logement social		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015
Objectif 1 : Développer l'autonomie des usagers dans la gestion de leur demande de logement social.				
Ind.	% de renouvellements et d'actualisation en ligne.	3,8%	18,0%	25,0%
Objectif 2 : Bonne appropriation par les usagers des règles de la cotation				
Ind.	Nombre de logements attribués via la cotation	NC	400	2 000
Objectif 3 : Optimiser les attributions de logement				
Ind.	Pourcentage des relogements par mutation interne (25%)	23,8%	24,0%	25,0%
Ind.	Nombre de ménages dont le relogement doit avoir lieu en raison d'une problématique d'habitat indigne (Accord collectif catégorie 2)	102	66	80
Ind.	Dont relogements intervenus dans l'année	49	26	40
Objectif 4 : Amélioration de la qualité de service rendu aux locataires du parc social				
Ind.	Taux de satisfaction globale à l'enquête qualité	80,6%	80,8%	81,0%

Mission 5 : Performance de la gestion des ressources humaines et financières		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015
Objectif 1 : Assurer un haut niveau de formation continue pour les agents				
Ind.	Taux d'agents formés	83,1%	85,0%	80,0%
Objectif 2 : Prévenir l'absentéisme				
Ind.	Taux d'absence compressible	2,5%	2,8%	< 3%
Objectif 3 : Elaborer et exécuter le budget				
Ind.	Fiabilité des prévisions d'exécution (écart dernière prévision / CA) : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	0,5% 7 %	en cours	< 5 % < 10 %
Ind.	taux d'exécution des crédits : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	96% 92,3%	en cours	97% 93,3%

Aménagement, Services urbains, Environnement

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

La Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) joue un rôle essentiel dans l'amélioration du bien-être en ville. Elle participe à l'évolution du paysage urbain parisien, en contribuant notamment à renforcer la présence de la nature en ville et à l'embellissement de l'espace public. La direction assure également le pilotage et la coordination de plans transversaux de la Ville (Plan Climat-Energie, Plan Biodiversité...).

La DEVE a pour mission l'accueil des usagers et l'accompagnement des démarches participatives, la conception d'aménagements pour l'installation de la nature au cœur de la ville dense, l'exploitation d'équipements municipaux et de proximité, l'intégration de l'agriculture urbaine dans la ville, et une activité de pilotage et d'ingénierie en matière d'environnement et de climat. Ses principales missions sont les suivantes :

- La création, la rénovation, l'entretien, l'exploitation et la surveillance des parcs, squares et jardins municipaux et des bois de Boulogne et de Vincennes.
- La végétalisation de l'espace public.
- La participation aux grands projets d'aménagement urbain.
- La gestion, l'entretien et le développement des plantations d'alignement.
- La conservation et la promotion pédagogique des collections botaniques municipales au sein du Jardin Botanique de Paris.
- La gestion des serres et pépinières de production municipales et l'innovation en matière végétale.
- La gestion de l'école d'horticulture Du Breuil.
- La gestion des cimetières parisiens.
- Les missions spécifiques de l'Agence d'Ecologie Urbaine (AEU) :
 - Elaborer et suivre des plans transversaux de la Ville (plans climat-énergie, dont adaptation au changement climatique), biodiversité, alimentation durable, prévention du bruit dans l'environnement, économie circulaire, agriculture urbaine
 - Apporter des expertises techniques pour limiter les nuisances urbaines : bruit dans l'environnement, pollution de l'air et des sols, ondes électromagnétiques...
 - Concevoir des outils de pilotage de la stratégie développement durable de la Ville,
 - Animer le réseau des 700 référents et correspondants développement durable de la ville,
 - Participer aux réflexions de la ville de demain : en particulier, coanimation du réseau sur la recherche urbaine durable, réseau innovation, ville durable et intelligente
 - Impliquer les acteurs locaux : travail avec les entreprises pour le développement d'éco-activités et de consommations responsables, montage et animation du dispositif d'échanges d'expériences « Acteurs du Paris durable », conseils, formations dispensées à des porteurs de projet grâce aux pôles ressources du réseau d'écologie urbaine, charte « Paris Action Climat » pour les entreprises.

La DEVE en quelques chiffres

BP 2015			
BF	BI	Masse salariale (CA 2014 prévisionnel)	Nombre d'agents
Dépenses : 32,7 M€ Recettes : 16,8 M€	Dépenses : 34,8 M€ Recettes : 1,5 M€	151,5 M€	3 990

- **Surface totale d'espaces verts entretenus par la DEVE (hors bois) :** 482 ha répartis sur 483 parcs et jardins et 2 100 jardinets et jardinières sur la voie publique.
- **Patrimoine arboré :** 190 000 arbres (hors bois), dont 100 000 pour les alignements ; 1 835 ha de bois (Vincennes et Boulogne) ; domaine de Beauregard (87 ha de forêt extra-muros).
- **Cimetières :** 20 cimetières (intra et extra-muros) sur une surface totale de 422 ha et comptant 650 000 concessions. 11 000 opérations funéraires réalisées par les fossoyeurs et plus de 8 000 inhumations annuelles.
- **Productions horticoles :** plus de 2,4 M de végétaux produits par an sur les sites de Rungis et d'Achères.
- **Patrimoine bâti :** plus de 1 350 équipements techniques (locaux techniques, serres, kiosques, fontaines, toilettes publiques...) répartis sur près de 500 sites.
- **Equipements du réseau d'écologie urbaine :** la Maison des Acteurs du Paris Durable, la Ferme de Paris, la Maison Paris-Nature, la Maison du Jardinage en milieu urbain.

Structure du contrat d'objectifs et de performance de la DEVE :

Missions	Montant affecté au BP 2015(fonctionnement)	Adjointes à la Maire référentes
Porter la politique du Développement Durable, de l'environnement et animer le plan climat-énergie en vue de diminuer l'empreinte écologique de la Ville	1,6 M€	Célia BLAUEL Antoinette GUHL
Végétaliser la ville et adapter le territoire aux défis environnementaux pour répondre aux attentes des parisiens	20,8 M€	Pénélope KOMITES
Assurer aux parisiens un service funéraire de qualité	6,4 M€	
Assurer un soutien fonctionnel aux services opérationnels	3,9 M€	

Quelques données et faits marquants

1. Au service des usagers :

- 488 équipements labellisés QualiParis
- Amélioration de l'accueil dans les cimetières : labellisation Qualiparis en cours, mise en place au Père-Lachaise d'une borne permettant de retrouver les personnes dont les cendres ont été dispersées dans l'espace cinéraire.
- 102 jardins partagés existant

- Animations et sensibilisation du public : fête des jardins, décorations florales, expositions, saison musicale, Journées Parisiennes de l’Energie et du Climat, semaine du développement durable...
- 2 projets issus du budget participatif en 2014 : « Kiosques pour faire la fête » et « Jardins sur les murs »
- Lancement de la démarche participative « Du vert près de chez moi »

2. Amélioration continue/qualité

- 100% des jardins bénéficient du label en gestion écologique de la Ville et 247 jardins sont labellisés EcoJardin (label national créé en 2012).
- Labellisation ISO 9000 du Centre de Production Horticole et labellisation ISO 14001 pour les soins aux végétaux du Bois de Vincennes et du Bois de Boulogne.

3. Projets du végétal en ville

- 30 ha d’espaces verts ouverts au public sur la période 2008-2013.
- Des projets ambitieux pour la mandature 2014-2020 : ouverture au public de 30 ha d’espaces verts supplémentaires, 100 ha de toits et murs végétalisés dont 1/3 dédié à l’agriculture urbaine, végétalisation de 200 points de proximité sélectionnés parmi les propositions recueillies lors de l’opération « du vert près de chez moi », plantation de 20 000 arbres, création d’une rue verte, etc.

4. Projets ville durable

- Elaboration en cours d’un projet 50 % d’alimentation durable
- Développer l’économie circulaire : 24 programmes d’action menés par la DEVE y contribuant ont été recensés.
- Elaboration d’un plan de réhabilitation thermique des 1 000 immeubles les plus énergivores

**Direction des Espaces Verts et de l'Environnement
Contrat d'objectifs et de performance - Volet Environnement**

Mission 1 : Porter la politique du Développement Durable, de l'environnement et animer le plan climat en vue de diminuer l'empreinte écologique de la Ville

Programme 1 : PILOTAGE DU PLAN CLIMAT

Objectif 1 : DOMAINE DE LA COLLECTIVITE : réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre de 30% et réduire la consommation énergétique de 30% en 2020 par rapport à 2004

1		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	GWh	442	446	471	478	454	475	457	469	462	430		↘	↘		↘	↘	350
Objectif Plan Climat (en GWh)																		350
Réduction des consommations de chauffage des équipements de l'administration (GWh)							<ul style="list-style-type: none"> • Un carnet de l'administration déclinant les objectifs a été créé dans le cadre de l'actualisation du Plan Climat Energie de Paris votée par le Conseil de Paris.. • Chiffre 2013 en cours de consolidation 											DPA + directions gestionnaires
2		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Objectif de cumul économies d'énergie générées (GWhep) depuis 2008												10,7	□		↗	↗	↗	65
Travaux d'efficacité énergétique dans les écoles : cumul économies d'énergie générées depuis 2008 (GWhep)							<ul style="list-style-type: none"> • Approbation par le Conseil de Paris le 13/02/2013 du principe de la poursuite du projet sur 200 nouvelles écoles en deux lots : 140 écoles en conception, réalisation, exploitation et maintenance (CREM) et 60 écoles en conception réalisation uniquement avec exploitation et maintenance régie. Fin des travaux prévue en 2018. • Pas de nouveaux chantiers prévus avant l'été 2016 											DPA DASCO

3		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
	GWh	859	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘		↘	↘		↘	↘	601	
Objectif (en GWh)																		601	
Réduction de la consommation énergétique totale de l'administration : électricité, chauffage et transports (GWh)																	<ul style="list-style-type: none"> • 2012 : 814 GWh hors transports • 2013 : 770 GWh hors transports - consolidation en cours 		DPA DILT
4		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
	téq.CO ₂	268 000					282 800	274 200	272 400	265 900	262 789		↘	↘		↘	↘	187 600	
Objectif Plan Climat (en téq.CO ₂)																		187 600	
Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de l'administration (tonnes équivalent CO₂)																	<ul style="list-style-type: none"> • Emissions de gaz à effet de serre de l'Administration mises à jour tous les ans sur 80% des postes (hors déplacements domicile-travail, livraisons des fournitures et amortissement immobilier). • 2013 : consolidation en cours 		DPA DPE DILT

5		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	téq.CO ₂	25 530	□	□	□	□							□	□		□	□	20 200
Objectif (en téq.CO2)																		20 200
Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de la flotte des véhicules municipaux, sans les bennes (tonnes équivalent CO₂)																	DILT	
Objectif 2 : TERRITOIRE DE PARIS : réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre de 25% et réduire la consommation énergétique de 25% en 2020 par rapport à 2004																		
6		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Equivalent logements rénovation globale					1 715	6 009	10 763	14 023	17 704	23 426		↗	↗		↗	↗	55 500
Objectif en équivalent logement rénovation globale																		55 500
Réhabilitation thermique de logements sociaux : cumul du nombre de logements financés par an (objectif : 4 500/an)																	DLH	
• Repère : l'économie attendue chaque année correspond à la consommation annuelle de 80 écoles.																		

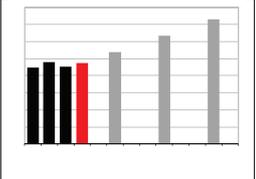
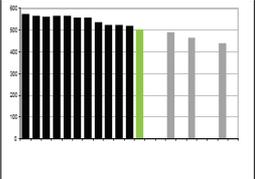
7		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
	Mtéc.CO2	25,07	↘	↘	↘	↘	24,56	↘	↘	↘	↘		↘	↘		↘	↘	18,80	
Objectif Plan Climat (en Mtéc.CO2)																		18,80	
Niveau d'émission de gaz à effet de serre (GES) du territoire parisien (millions de tonnes équivalent CO₂)							<ul style="list-style-type: none"> • Les chiffres 2014 seront connus début 2016 • Les chiffres 2017 seront connus en 2019 											AEU	
8		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
	GWh	30 301	↘	↘	↘	↘	30 793	↘	↘	29 821	↘		↘	↘		↘	↘	24 670	
Objectif Plan Climat																		24 670	
Consommation énergétique des bâtiments parisiens (GWh)							<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des consommations issues des réseaux (gaz, électricité, vapeur, froid) • 2012 : consolidation en cours • Une enquête quinquennale permettra de connaître le chiffre 2014 											DPA DU DLH	

9		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	GWh	153	↘	↘	↘	148	149	147	141	139	130		↘	↘		↘	↘	107
Objectif Plan Climat (en GWh)																		107
Consommation énergétique de l'éclairage public parisien (GWh) : renouvellement du marché intégrant les objectifs énergétiques du plan climat							<ul style="list-style-type: none"> - 30% en 2020 par rapport à 2004 • Marché de performance de l'éclairage (MPE) public démarré depuis le 01/07/2011 : remplacement des sources les plus énergivores et des luminaires obsolètes par des ampoules à basse consommation et des luminaires performants + mise en œuvre d'un niveau d'éclairage nécessaire pour assurer la sécurité des personnes et des biens, tout en améliorant dans les « zones 30 » la qualité de la lumière par la mise en place de lumières blanches. Repère : l'économie attendue chaque année correspond à la consommation annuelle de 8 écoles. 											DVD
10		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Mt	2,2	2,4	2,2	2,1	2,2	1,92	1,71	2,07	2,29	↗		↗	↗		↗	↗	
Tonnage de transport des marchandises par le Fleuve (Mt)							<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur en cours de construction par la DVD, à caler avec l'indicateur de la charte de logistique durable 											DVD

Objectif 3 : COLLECTIVITE ET TERRITOIRE DE PARIS : augmenter l'utilisation d'EnR (25% de la consommation d'énergie à Paris et 30% de la consommation d'énergie de l'administration en 2020)

11		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
						%	38%	40%	35%	43%	42%	39%			↗		↗	↗	60%
													Objectif Plan Climat		50%	Objectif Plan Climat		60%	
<p>Réseau de vapeur parisien délégué à la CPCU : Part d'énergies locales, renouvelables ou de récupération (EnR²) du bouquet énergétique (%)</p>							<ul style="list-style-type: none"> • Objectif = atteindre et sécuriser le seuil de 50 % d'EnR² en 2015 (l'avenant 10 à la convention de concession signé le 25 juillet 2012 comprend des dispositions incitatives pour l'atteinte de cet objectif). • La centrale bois de Saint-Ouen ouvrira début 2016 (+10% d'EnR). Une incertitude subsiste sur la chaleur provenant de la centrale d'Ivry. 										DVD		
12		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
	Part d'EnR ² (%)	12,1%	↗	↗	↗	↗	12,0%	↗	↗	14,3%	↗		↗	↗		↗	↗	25,0%	
																	Objectif Plan Climat		25%
<p>Part d'énergies renouvelables ou de récupération (EnR²) dans la consommation énergétique du territoire (%)</p>							<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un doublet géothermique à l'albien - ZAC Clichy-Batignolles (17e) : livraison prévue en septembre 2015. • Une expérimentation est en cours sur l'Hôtel de Ville, visant à procéder à des échanges de chaleur entre les réseaux qui circulent à l'intérieur du bâtiment (eaux usées, eau non potable, condensats CPCU...), permettant de couvrir une partie des besoins de chauffage du bâtiment et la totalité de ses besoins en rafraîchissement. Le chiffre 2012 est une estimation, qui sera consolidée en 2014. 										AEU DU DLH DPA DPE DF		

13	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020			
Part d'EnR² (%)	14,5%	15,4%	13,6%	14,1%	15,0%	15,3%	15,1%	15,3%	17,1%	17,7%		↗	↗		↗	↗	30%			
Objectif Plan Climat																	30%			
Part d'énergies renouvelables ou de récupération (EnR²) dans la consommation énergétique de l'administration (%)																	AEU DPA			
Programme 2 : ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE																				
Objectif 1 : Favoriser les achats et la consommation durable de l'administration																				
14	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
% alimentation durable EN VOLUME								7,4%	11,6%	14,0%	16,7%	22,2%	24,3%	30%	↗	↗		↗	↗	50%
% alimentation durable EN VALEUR								6,6%	8,2%	13,4%	14,0%	19,9%	22,7%	30%	↗	↗		↗	↗	50%
Pourcentage d'alimentation durable dans la restauration collective parisienne (%)																	AEU CASVP DASCODASES DFPE DA DRH ASPP			

Objectif 2 : Améliorer la qualité de l'air et limiter les impacts sanitaires de la pollution																				
15	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nb. de jours/an									225	240	227	237	↗		↗	↗		↗	↗	365
Objectif (en Nb. de jours/an)																			365	
<p>Nombre de jours par an pendant lesquels l'indice journalier de qualité de l'air "CITEAIR" est "bon" ou "tres bon" à Paris</p> 								<ul style="list-style-type: none"> • L'indice CITEAIR a été développé sur l'initiative de réseaux de surveillance de la qualité de l'air, dans le cadre du projet européen du même nom. Il apporte une information au public : <ul style="list-style-type: none"> - Simple et prenant en compte la pollution à proximité du trafic. - Comparable à travers l'Europe. - Adaptée aux méthodes de mesure de chaque réseau de surveillance. <p>Cet indice est déjà utilisé par une centaine de villes européennes où il est calculé toutes les heures à partir de leurs stations de mesure.</p>											<p>DVD AEU</p>	
Objectif 3 : Réduire l'impact environnemental des déchets																				
16	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
kg par habitant	576	564	561	564	564	558	556	535	522	522	519	501	↘		492	↘		↘	↘	440
Objectif PLPD															492	Objectif PREDMA			440	
<p>Masse de déchets produite à Paris ramenée à l'habitant (kg)</p> 								<p>Objectif PLPD : - 31 kg par habitant entre 2009 et 2015 (hors objets encombrants)</p>											<p>DPE</p>	

Objectif 4 : Réduire les nuisances sonores																								
17	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020				
														Objectif (en Km)	3,5									
Mise en œuvre de revêtements anti-bruit sur le Boulevard Périphérique parisien									A préciser.											DVD				
Objectif 5 : Accompagner l'évolution des comportements en matière de développement durable																								
18	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020				
Nombre de personnes impliquées											15 000	34 722	103 880	↗	↗	↗	↗	↗	↗	↗	↗			
Nombre de visites sur le site Internet											30 619	45 804	63 117	↗	↗	↗	↗	↗	↗	↗	↗			
Nombre de personnes impliquées dans les Acteurs du Paris Durable									Octobre 2014 : 192 615 personnes impliquées											AEU				

DIRECTION des ESPACES VERTS et de l'ENVIRONNEMENT
Contrat d'objectifs et de performance - VOLET ESPACES VERTS

Mission 2 : Végétaliser la ville et adapter le territoire aux défis environnementaux pour répondre aux attentes des parisiens		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015
Programme 1 : Installer la nature au cœur de la ville dense et promouvoir la biodiversité				
Objectif 1 : Créer et aménager de nouveaux espaces verts				
Ind.	Surface d'espaces verts ouverts sur l'année	23,7 ha	4,9 ha	0,21 ha
	Surface d'espaces verts ouverts depuis le début de la mandature	2008-2013 32,2 ha	4,9 ha	5,11 ha
Commentaires: Détail des 4,9 ha d'opérations livrées en 2014 - 4ème, jardin rue des Rosiers (0,1 ha) - 7ème, jardin du Potager (0,4 ha) - 13ème, dalle des Olympiades (0,1 ha) et ZAC gare de Rungis (0,5 ha) - 15ème, extension parc André Citroën (0,4 ha)			- 17ème, Clichy-Batignolles, 1ère phase (2,2 ha) - 19ème, GPRU Paris-Nord-Est Claude Bernard (1,1 ha) - 20ème, jardin au sein de l'îlot Fréquel-Fontarabie (0,1 ha)	
Cet objectif concourt au maillage vert du territoire parisien et donc au développement de la biodiversité dans la Capitale.				
Objectif 2 : Végétaliser et favoriser la biodiversité dans l'espace public				
Ind.	Surface de toitures et de murs végétalisés	Nouvel indicateur suivi à partir de 2014	44 ha	à
Ind.	Plantation d'arbres supplémentaires sur l'année	Nouvel indicateur suivi à partir de 2014	100	2 000 arbres
	Plantation d'arbres supplémentaires sur l'année depuis le début de la mandature	Nouvel indicateur suivi à partir de 2014	100	2 100 arbres

Objectif 3 : Développer l'agriculture urbaine				
Ind.	Surface des toitures et murs végétalisées dédiée à l'agriculture urbaine créée dans l'année	Nouvel indicateur suivi à partir de 2014	0,5 ha	0,5 ha
	Surface des toitures et murs végétalisées dédiée à l'agriculture urbaine depuis le début de la mandature	Nouvel indicateur suivi à partir de 2014	0,5 ha	1 ha
Ind.	Nombre de vergers dans les écoles	Nouvel indicateur suivi à partir de 2014	6	entre 35 et 50
	Nombre d'arbres fruitiers plantés dans les écoles	Nouvel indicateur suivi à partir de 2014	80 arbres	500 arbres
Programme 2 : Adapter le territoire aux défis environnementaux				
Objectif 1 : S'inscrire dans une démarche durable d'entretien des espaces verts				
Ind.	Evolution du nombre d'espaces verts labellisés « espace vert en gestion écologique » (450 soumis à audit extérieur en objectif de mandature) ou ISO 14001.	Eco label : 55 iso 14001 : 2	eco label : 247 iso 14001 : 2	eco label : 437 iso 14001 : 2
Commentaires : 55 jardins éco-labels en 2013 et label ISO 14001 concernant le processus soins aux végétaux au Bois de Boulogne et au Bois de Vincennes Cet objectif permet de préserver et de maintenir les habitats des espèces indispensables à la biodiversité.				

Ind.	Nombre de programmes d'action menés par la DEVE et contribuant à l'économie circulaire	21	24	à
Commentaires : La DEVE mène déjà dans le cadre de son fonctionnement un grand nombre d'actions contribuant à l'économie circulaire: éco-conception des jardins (arrosage à l'eau non potable, recours au semis de pelouses, végétaux produits par le CPH.), réemploi de matériaux (sable de Paris-Plage servant à l'amendement des sols au CPH, balles de pailles de l'opération "bouger malin" récupérées pour protéger les palmiers de Longchamps pendant l'hiver, concassage des pierres tombales des concessions abandonnées dans les cimetières pour refaire les cheminements...), le recyclage des déchets verts (troncs coupés réutilisés pour la fabrication de piquets, broyat et copeaux de bois)...				
Mission 2 : Végétaliser la ville et adapter le territoire aux défis environnementaux pour répondre aux attentes des parisiens		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015
Programme 3 : S'inscrire dans la démarche participative municipale pour mieux répondre aux attentes des usagers				
Objectif 1 : Mettre en œuvre des actions participatives				
Ind.	Nombre de projets issus du budget participatif mis en œuvre :	Nouvel indicateur suivi à partir de 2014		2
	<u>Kiosques pour faire la fête</u> : rénovation de 33 kiosques à musique dans les parcs et jardins, budget 3,7 M€.	Nouvel indicateur suivi à partir de 2014	-	2015 : 21 kiosques
	<u>Jardins sur les murs</u> : végétalisation de 40 murs, budget 2 M€	Nouvel indicateur suivi à partir de 2014	4 murs	36 murs
Commentaires : Résultats du vote 2014 des parisiens sur les choix d'investissement du budget participatif. 2 projets portés en direct par la DEVE ont été retenus: - des kiosques pour faire la fête (rénovation de 33 kiosques à musique dans les parcs et jardins). La programmation définitive est en cours d'élaboration par la DPA. - des jardins sur les murs (embellissement de l'espace public tout en accueillant la biodiversité au travers de la végétalisation d'environ 40 murs) Ainsi que d'autres projets pour lesquels la DEVE serait amenée à contribuer de manière indirecte (reconquête urbaine via la végétalisation...)				

Ind.	Nombre de jardins partagés sur le territoire parisien	94	102	112
Commentaires: A fin 2013, le territoire parisien comptait 94 jardins partagés (+ 16 jardins thérapeutiques ou pédagogiques, hors périmètre DASC0). Les créations étant tributaires du portage des projets par le milieu associatif, le rythme de créations projeté est compris dans une fourchette de 6 à 10 nouveaux jardins chaque année.				
Objectif 2 : Etre à l'écoute des usagers				
Ind.	Part de la réalisation du plan de mise en accessibilité* des espaces verts (IOP, ERP)		ERP : 50% Cimetières : 20 % IOP : 46%	à
Ind.	Maintien du nombre d'espaces verts labellisés QualiParis (hors cimetières) et intégration des nouveaux équipements ouverts dans la mandature	486	488 équipements 100%	100%
Mission 3 : Assurer aux parisiens un service funéraire de qualité		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015
Objectif 1 : Etre à l'écoute des usagers				
Ind.	Amélioration de l'offre de services - Réalisation d'un guide d'information sur les obsèques - Création d'une stèle consacrée au deuil périnatal - Mur du souvenir	Borne tactile pour l'espace cinéraire du Père Lachaise	-	Publication du guide obsèques
Objectif 2 : Végétaliser et favoriser la biodiversité dans les cimetières				
Ind.	Surface de toitures et de murs végétalisés créée dans les cimetières	Nouvel indicateur suivi à partir de 2014	-	1,5 ha
Commentaires: 52 000m ² de surface de murs identifiés dans les cimetières (intra et extra muros) propices à une végétalisation. Cet objectif concourt au maillage vert du territoire parisien et donc au développement de la biodiversité.				

Mission 4 : Performance de la gestion des ressources humaines et financières		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015
Objectif 1 : Moderniser les locaux sociaux et techniques				
Ind.	Nombre d'opérations dédiées à la rénovation des locaux sociaux et techniques et nombre total d'agents concernés	8 opérations 121 agents	8 opérations 121 agents	à
Objectif 2 : Prévenir l'absentéisme				
Ind.	Taux d'absence compressible	6,54 %	6,82 %	6,82 %
Objectif 3 : Assurer un haut niveau de formation continue pour les agents				
Ind.	Pourcentage d'agents formés dans l'année par rapport aux effectifs sur emplois permanents	73 %	à	à
Commentaires: En 2013, 73% des agents ont été formés dont 90% des agents de catégorie A et B et deux tiers des agents de catégorie C.				
Objectif 4 : Amélioration des conditions d'emploi				
Ind.	Nombre d'agents contractuels déprécarisés	12	15	à
Commentaires: Dans le cadre de la loi du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, la DEVE a lancé une campagne de déprécarisation. Cette campagne s'étalera jusqu'en 2016. Le calendrier des épreuves et les postes offerts par corps et grades n'est pas encore fixé par la DRH pour 2015.				

Objectif 5 : Elaborer et exécuter le budget				
Ind.	Fiabilité des prévisions d'exécution = écart entre la 2ème prévision d'exécution et le CA définitif : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	0,8 % 0,1 %	CA 2014 en cours	< à 5 % < à 10 %
Ind.	taux d'exécution des crédits : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	95,2 % 99,3 %	CA 2014 en cours	96,2 % 100 %

Direction du Patrimoine et de l'Architecture

Le patrimoine bâti de la Ville de Paris compte 6 500 bâtiments et 4,5 millions de m² dont 6 % construit depuis 2001. La DPA assure la gestion technique de 3 500 d'entre eux (dont 2 000 de proximité) et 3,5 millions de m². Le périmètre de responsabilité de la DPA comme exploitant technique des bâtiments et conducteur d'opération a vocation à s'accroître.

La stratégie patrimoniale et la veille réglementaire

La DPA instruit pour la Ville de Paris les politiques transverses liées au bâtiment, prévues dans le cadre du Plan Climat, du Plan Biodiversité et de l'Accessibilité pour tous. Elle assure la veille réglementaire et les relations avec les services de l'état compétents.

Elle est sollicitée par les directions lors de négociation sur le patrimoine bâti, pour des expertises économiques, techniques sur les programmes de travaux ou les processus de maintenance et d'exploitation technique.

L'étude et la réalisation des opérations

La DPA a pour mission de conduire, pour le compte des autres Directions de la Ville et en tant que maître d'ouvrage délégué, la plupart des opérations de travaux réalisées par la collectivité parisienne (constructions neuves ou restructuration de bâtiments), mais rarement dans les opérations d'urbanisme et jamais pour des opérations de logement. Ces opérations portent, pour l'essentiel, sur des équipements de petite enfance, des établissements d'enseignement (primaire, secondaire et supérieur), des équipements sportifs ou pour la jeunesse, des équipements culturels, des locaux sociaux ou d'activité pour le personnel de la Ville. La DPA intervient depuis l'étude de faisabilité de l'opération jusqu'à la fin de la période de garantie de parfait achèvement des travaux, en passant par la conduite de l'opération de travaux.

L'entretien et la maintenance

Les services territoriaux de la DPA recensent, évaluent et conduisent les programmes annuels de Gros Entretien Réparation du patrimoine bâti, afin de conserver les avis favorables à l'exploitation de la Commission de sécurité et d'assurer le maintien des bâtiments en bon état de fonctionnement. Ils assurent le dépannage et la maintenance de la majeure partie du patrimoine de la Ville : équipements recevant du public non concédés ou locaux de travail du personnel municipal.

La DPA établit et réalise le programme de rénovation des centres thermiques. Elle assure la conduite d'exploitation de 2 050 centres thermiques. La DPA gère les consommations d'énergie des bâtiments avec un enjeu de 70 millions d'euros par an en 2013 (200 M€ en 2020). La DPA prend en charge progressivement la responsabilité d'autres installations techniques tels que les ascenseurs, les systèmes de ventilation, de sécurité incendie...

Les travaux en régie et l'évènementiel

Certains ateliers de la DPA réalisent des travaux en régie, essentiellement dans les locaux de travail ou dans les mairies, ou encore pour des expositions. La DPA met à disposition des techniciens pour les évènements organisés par les mairies

La DPA en quelques chiffres :

BP 2015			
BF	BI	Masse salariale (CA 2014 prévisionnel)	Nombre d'agents
Dépenses : 71,2 M€ Recettes : 28 M€	Dépenses : 336 M€ Recettes : 184,8 M€	70,8 M€	1 534
<p>La DPA réalise chaque année, environ :</p> <ul style="list-style-type: none"> études transverses et 80 études préalables, 30 permis de construire 30 grandes opérations livrées (47 en 2013) 2 500 opérations de travaux (57% sur des équipements de proximité) 3 000 opérations d'entretien annuel et de grosses réparations 120 000 interventions de maintenance et de dépannage : 80 000 dans les équipements de proximité, 30 000 sur les installations de chauffage, 10 000 dans les locaux de travail 			

Structure du contrat d'objectifs et de performance de la DPA :

Montant affecté au BP 2015 (fonctionnement)	Intitulé de la Mission	Adjoint(e)s à la Maire référents
53,8 M€	Connaître et entretenir le patrimoine bâti *fluides	JEAN LOUIS MISSIKA JACQUES BAUDRIER
9 M€	Développer un patrimoine durable	CELIA BLAUDEL BERNARD JOMIER BRUNO JULLIARD
	Maîtriser la réalisation des études et des opérations (qualité, coût, délai)	JEAN LOUIS MISSIKA JACQUES BAUDRIER
8,3 M€	Etre acteur des changements de l'administration et assurer un soutien fonctionnel aux services opérationnels.	JEAN LOUIS MISSIKA JACQUES BAUDRIER

DIRECTION du PATRIMOINE et de l'ARCHITECTURE
Contrat d'objectifs et de performance

Mission 1 : Connaître et entretenir le patrimoine bâti dans le cadre de la réforme de la fonction Bâtiment		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Connaître le patrimoine bâti à entretenir					
Ind	% d'équipements de proximité ayant fait l'objet d'une visite technique d'architecture (VTA)	91%	95%	↗	Un programme pluriannuel de visites techniques d'architecture (diagnostic clos et couvert des bâtiments) a été établi en fonction des priorités : les écoles et les crèches en 2012, les équipements de proximité en 2013 et les autres équipements en 2014 et 2015.
Commentaires : une nouvelle version de Patrimoine va permettre d'assurer un meilleur suivi des interventions menées à l'issue des VTA.					
Objectif 2 : Assurer la maintenance et la sécurité du patrimoine bâti					
Ind	Taux d'établissements recevant du public (ERP) de catégorie 1 à 4 avec avis favorables de la commission de sécurité	97%	97,20%	↗	Elaborer et mettre en œuvre une procédure de préparation des visites de la commission de sécurité, en liaison avec les chefs d'établissement.
Commentaires : les catégories 1 à 4 regroupent l'ensemble des ERP à l'exception des petits établissements recevant un public "à un seuil fixé réglementairement pour chaque type d'exploitation" (et en tout état de cause < 300 personnes). Fin octobre 2013, on décomptait 1305 ERP de catégorie 1 à 4 (source Patrimoine) et 36 avis défavorables de la commission de sécurité.					
Ind	% d'intervention en maintenance préventive / nombre total d'interventions	36%	↗	↗	Une maintenance mieux programmée, permet d'anticiper les pannes et d'assurer une meilleure continuité de fonctionnement des équipements
Mission 2 : Développer un patrimoine durable contribuant au plan climat de la ville de Paris		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Réduire la consommation énergétique					
Ind	Evolution des consommations d'énergie (Gwh) des bâtiments de la ville de Paris	635Gwh	687Gwh	↗	La STEGC a mis en place un dispositif de "contrat d'objectifs" avec des outils de mesure des économies d'énergie qui constituent une aide à la programmation annuelle des travaux pour les directions maîtres d'ouvrage.

Ind	Taux de chaufferies raccordées au système de télégestion/ supervision	21%	23%	↗	Chaque année, sont raccordées au réseau de télégestion, les chaufferies modernisées, et les chaufferies des bâtiments neufs ou restructurés. La DPA souhaite porter un projet innovant et ambitieux de mise en place d'un système de supervision
Commentaires : Les nouveaux automates de gestion des centres thermiques sont accessibles par interface web et permettent de réaliser des paramétrages à distance et d'accéder aux historiques de données, ce qui apporte un gain de temps et une grande précision dans la mise au point des installations et la gestion des consignes d'exploitation. Le raccordement au réseau de télégestion des installations de génie climatique permet une supervision des installations et une détection rapide des défauts de fonctionnement.					
Ind	Baisse de la consommation d'énergie (Kwh) dans les établissements dans le cadre du projet de performance énergétique dans les écoles municipales.	-33%	-30%	-30%	Mise en œuvre du premier contrat et suivi de ses résultats au moyen d'un plan général de mesure et de vérification (PGMV).
Commentaires : Les premiers résultats mesurés pour 2013 (du 01/09/2012 au 31/08/2013) ne portent que sur le 1 ^{er} groupe de 45 écoles livrées fin août 2013. L'estimation 2014 (du 01/09/2013 au 31/08/2014) porte sur les 100 écoles. La baisse des consommations est calculée / estimée par rapport à la période de référence 2008-2009. Elle représente 5,4 GWh en 2013.					
Objectif 2 : Végétaliser les équipements publics					
Ind	Nombre de m2 végétalisés dans les équipements réalisés par la DPA	50 967 m2	56 153 m2	↗	En 2013 et 2014, les surfaces végétalisées se rapportent à des toitures. A compter de 2015, la DPA réalisera également la végétalisation de façades, des murs et clôtures.
Objectif 3 : Assurer l'accessibilité des équipements publics					
Ind	Taux d'équipements (catégorie 1 à 5) dont tous les services sont accessibles	20,40%	NC	NC	Selon la loi de 2005, tous les locaux accessibles pour les ERP de catégorie 1 à 4 et les services accessibles pour les ERP de catégorie 5.
Ind	% de dossiers d'ERP finalisés / total des dossiers à traiter inscrits dans l'AD'AP	SO	SO	100%	Les AD'AP ont été créés par une ordonnance du 26 septembre 2014. Avant de constituer les dossiers par ERP pour la demande d'Ad'AP, il convient de définir les priorités de mises en accessibilité en les répartissant sur 3 périodes de 3 ans.

Mission 3 : Maîtriser la réalisation des études et des opérations (qualité, coût, délai)		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Ind	Nombre d'opérations de travaux (≥ 200 000€ et < 1M€) conduites par la DPA, en phase de chantier	166	145	↗	S.O.
Ind	Nombre d'opérations de travaux (≥ 1M€) conduites par la DPA, en phase de chantier	94	80	↗	S.O.
Ind	% d'opérations livrées dans le semestre du délai affiché	64%	↗	↗	
Ind	% d'opérations livrées dans le coût annoncé	77%	↗	↗	Le développement du retour d'expérience devrait permettre une meilleure maîtrise des délais (à mesurer dans la durée avec cet indicateur).
Mission 4 : Etre acteur des changements de l'administration		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Améliorer les délais de paiement des fournisseurs					
Ind	Délai global de paiement moyen à la DPA	31,1 jours	30,7 jours	< 30 jours	Mise en place d'un dispositif de constat préalable dans les marchés et suivi détaillé des délais de paiement de chaque service et chaque pôle pour l'agence de conduite d'opérations.
Objectif 2 : Appliquer une politique d'achat efficace					
Ind	% du nombre de marchés attribués à des PME et TPE	NC	86%	↗	Favoriser les MAPA pour permettre l'accès à la commande publique des TPE et PME.
Ind	Part des marchés DPA > 1M€ (+ durée de vie > 1 an) intégrant des clauses d'insertion sociale	90%	90%	=	Mettre en place une procédure permettant de déterminer dès la définition du besoin, pour tout type de prestation (travaux, fournitures, services), s'il est possible de mettre en œuvre des clauses d'insertion sociale
Commentaires : La règle actuelle est d'insérer des clauses d'insertion sociales dans les marchés de travaux > 1M€ HT, avec une durée de travaux > 1 an.					

Mission 5 : Performance de la gestion des ressources humaines et financières		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Assurer un haut niveau de formation continue des agents					
Ind	Nombre d'agents formés dans l'année / effectif sur emplois permanents	65,50%	à préciser	à préciser	
Objectif 2 : Prévenir l'absentéisme					
Ind	Taux d'absence compressible	5,76%	6,15%	à préciser	L'analyse des causes de l'absentéisme a permis de lancer des actions propres à faire baisser le taux d'absentéisme.
Objectif 3 : Garantir des conditions de travail adaptées et sûres					
Ind	taux d'accident du travail (indice de fréquence et taux de gravité)	IF = 57	IF < 57	IF < 57	
		TG = 1,2	TG < 1,2	TG < 1,2	
Ind	taux d'agents en postes aménagés	10,50%	10%	=	Les aménagements de poste sont prescrits par le service de la médecine préventive
Objectif 4 : Elaborer et exécuter le budget					
Ind.	Fiabilité des prévisions d'exécution (écart dernière prévision / CA) : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	0,4% 3,7%	en cours	< à 5% < à 10 %	CA 2014 en cours écart entre la 2ème prévision d'exécution et le CA définitif
Ind.	taux d'exécution des crédits : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	98% 97,5%	en cours	99% 98,5%	CA 2014 en cours Indicateur permettant de mesurer le degré de fiabilité de la budgétisation : cible 2015 à + 1 point par rapport au CA 2013

Direction de la Propreté et de l'Eau

La DPE assure le nettoyage de l'espace public, la collecte des déchets et participe au développement de l'économie circulaire par sa politique « 3R » Réduction, Réemploi, Recyclage des déchets. Elle veille aussi à l'approvisionnement en eau et assure également l'assainissement. Elle suit la politique globale de l'eau.

Dans le domaine de la propreté et des déchets, elle exerce les missions suivantes, en associant de manière très étroite les maires d'arrondissement à la définition des objectifs :

- Relever les défis de la Réduction, du Réemploi et du Recyclage des déchets (politique « 3R ») en mettant en œuvre le Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD), en promouvant et accompagnant le réemploi des objets et le tri des déchets. L'Observatoire « 3R » est le lieu d'échanges entre l'ensemble des acteurs sur toutes les actions menées ;
- Assurer la propreté de l'espace public et sensibiliser les Parisiens au respect de l'espace public pour faire évoluer les comportements (campagne de communication ciblée, verbalisation des incivilités) ;
- Collecter les déchets ;
- Assurer les missions de viabilité hivernale en cas d'épisode neigeux ou de gel.

Dans le domaine de l'eau, les missions de la DPE sont les suivantes :

- Assurer la production et la distribution d'eau potable et d'eau non potable au travers de la régie municipale Eau de Paris.
- Collecter les eaux usées et les eaux pluviales en vue de leur épuration dans les usines du SIAAP ;
- Collaborer avec les différents partenaires, acteurs de la politique de l'eau (EPTB Seine grands lacs, SIAAP, AESN, DRIEE, ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques), Conseils Généraux...) ;
- Gérer, partager et protéger la ressource en eau à l'échelle du bassin en mettant en œuvre les politiques parisiennes de l'eau;

La DPE en quelques chiffres :

BP 2015			
BF	BI	Masse salariale (CA2014 prévisionnel)	Nombre d'agents
Dépenses : 281 M€ Recettes : 615,9 M€	Dépenses : 33,8 M€ Recettes : 0,5 M€	280,8 M€	7 873 (avec ententes)

- Nettoyement de 2 900 km de trottoirs, 1 700 km de voies et 74 marchés découverts
- Collecte d'1 110 000 tonnes collectées par an, de 140 000 tonnes de déchets recyclables collectés et de 87 000 tonnes d'objets encombrants.
- Près de 175 millions de mètres cubes d'eau consommés par an.
- Près de 328 millions de mètres cubes d'eau collectés dans le réseau d'assainissement parisien.

Structure du contrat d'objectifs et de performance de la DPE :

Montant affecté au BP 2015	Intitulé de la mission	Adjoint(e)s à la Maire référents
Volet Propreté		
205,9 M€	Mettre en œuvre la politique de Réduction, Réemploi et Recyclage des déchets, appelée "3R"	Antoinette GUHL Mao PENINO
39,6 M€	Améliorer la qualité de l'espace public dans le cadre d'une démarche de développement durable	
4,6 M€	Optimiser la gestion des moyens de la DPE	Mao PENINO
Volet Eau et Assainissement		
30,9 M€	Assainissement : Collecter les eaux usées et les eaux pluviales à Paris, exploiter et entretenir un réseau d'égouts assurant la fonction de galerie technique	Célia BLAUDEL Mao PENINO
	Organiser le service public de l'eau	

Volet Propreté et Économie circulaire :

Mission 1

- Au 30/09/2014, 749 actions ont été lancées dans le cadre de la politique « 3R » ;
- Au 30/09/2014, près de 239 sites (immeubles, écoles) compostent leur déchets grâce à la Mairie de Paris ;
- En 2014, 2 nouvelles structures de réemploi portant le nombre à 8 sur le territoire : inauguration de la recyclerie Interloque Paris centre et livraison de la zone d'apport volontaire de la recyclerie d'Emmaüs Coup de Main dans le 20^{ème} ;
- En 2013, augmentation de + 46 % du tonnage de textiles, linge de maison, chaussures réemployés
- Depuis 2010, amélioration de la qualité du tri : plus de 90 % des déchets recyclables (multi-matériaux) collectés par la DPE sont acceptés en centre de tri par le SYCTOM.
- Expérimentations d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire (1 marché, 96 établissements publics et privés) et de valorisation des biodéchets (2 marchés, 80 restaurants).

Mission 2 :

- Augmentation du nombre de PV dressés de + 6 % en 2013 par le CAPP. Depuis début juin 2014, les 10 nouveaux inspecteurs recrutés en 2013, peuvent verbaliser.
- En 2013, baisse de 8,4 % du nombre de dépôts clandestins sur la voie publique et augmentation de + 10% du nombre de RDV pour la collecte des objets encombrants.
- Intégration systématique dans les nouveaux marchés d'une clause restrictive relative au bruit conforme au protocole 2010 de la ville de Paris ;
- Dans le cadre d'une démarche de sortie du diesel, augmentation du parc de 14 aspiratrices de trottoirs électriques pour atteindre 28 en 2014. 5 nouvelles aspiratrices viendront renforcer le parc, fin 2014.
- Implantation de plus de 11 500 corbeilles « Bagatelle » au 30/09/2014. Au total 30 000 nouvelles corbeilles seront implantées à la fin du 1^{er} semestre 2015.
- diagnostic réalisé des 20 arrondissements afin de mettre en place pour chacun un plan de résorption des points noirs de propreté.

Mission 3 :

- Entre 2010 et 2013, baisse de l'absentéisme de 0.53 point pour atteindre 12,51 %. Les actions menées de prévention des risques professionnels ont permis de faire diminuer le nombre d'accidents de travail avec arrêt de 20 % ;
- Poursuite de l'effort de formation des agents (3 366 personnes formées en 2013) en accentuant l'effort sur la formation au management de l'encadrement intermédiaire.

Volet Eau et assainissement :**Mission 1 :**

- Poursuite du plan de management de la santé et de la sécurité au travail au Service Technique de l'Eau et de l'Assainissement.
- Pour rompre avec le paradigme du « tout à l'égout » afin de limiter l'apport des eaux pluviales dans le réseaux d'assainissement, générant des rejets en Seine d'eau polluées, en contravention notamment avec la directive cadre européenne sur l'eau, établissement d'un zonage d'assainissement.

Mission 2 :

- Poursuite des actions retenues suite au vote en mars 2012 par le conseil de Paris des orientations sur la politique de l'eau dans le cadre du Livre Bleu, notamment pour le développement et l'optimisation du réseau d'eau non potable.
- Dans le domaine de la solidarité internationale pour l'accès à l'eau et à l'assainissement, fin 2013 près de 180 000 bénéficiaires supplémentaires concernés par les actions soutenues.
- Après signature de la charte de gestion de l'eau avec les bailleurs sociaux parisiens pour favoriser les bonnes pratiques dans un but écologique (préservation de la ressource) et social (maîtrise de la facture), signature en 2013 d'une charte similaire avec les bailleurs privés.

DIRECTION de la PROPRETÉ et de l'EAU
Contrat d'objectifs et de performance - Volet eau et assainissement

Mission 1 : Assainissement : collecter les eaux usées et les eaux pluviales à Paris, exploiter et entretenir un réseau d'égouts assurant la fonction de galerie technique					
		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Protéger la Seine en limitant les rejets du réseau d'assainissement					
Ind.	Volume annuel déversé en Seine pour les pluies faibles et moyennes (temps de retour inférieur à 6 mois, milliers de m ³)	644	988	≤ 1 000	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenance des équipements de régulation du réseau d'assainissement (vannes, pompes) afin de garantir leur bon fonctionnement, notamment en période estivale (mai à septembre). - Une étude pour définir les moyens d'optimiser le système GAASPAR (gestion automatisée de l'assainissement parisien) - son architecture datant de 1991 - a été lancée en avril 2013. L'objectif est d'améliorer le stockage en temps réel. - A terme, le zonage d'assainissement, avec notamment la mise en œuvre de la gestion des eaux pluviales à la parcelle, permettra de faire baisser cet indicateur.
<p>Commentaires : Le volume des rejets liés aux pluies faibles ou moyennes correspond au volume par temps sec au sens de la réglementation. A noter que le programme de modernisation du service de l'assainissement parisien pour la période 1991-2010 a permis de réduire de près de 90% les rejets en Seine lors des épisodes pluvieux.</p> <p>L'estimation à fin 2014 intègre le total brut mesuré fin août (542 000 m³), la moyenne des volumes déversés sur la période septembre-décembre entre 2008 et 2013 (368 000 m³) et l'intervalle de confiance associé à cette moyenne (78 000 m³)</p>					
Ind.	Plan Pluie à Paris: Surfaces déconnectées par les techniques alternatives réalisées sur l'espace public en m ²	11568	11568	17201	Mise en place de techniques alternatives permettant de limiter les rejets en égouts et en Seine (exemple toitures végétalisées, espaces verts)

Objectif 2 : Contrôler les rejets en égout pour préserver le fonctionnement du réseau et des stations d'épuration					
Ind.	Nombre d'autorisations de déversements d'eau usées non domestiques en vigueur au 30/12	634	641	650	La réglementation distingue les eaux usées non domestiques proprement dites (soumise à autorisation) et les eaux assimilables à des eaux domestiques (déclaration). L'indicateur ne recouvre donc pas l'ensemble des établissements pouvant avoir un impact négatif sur le réseau d'assainissement (les restaurant rejetant des graisses sont soumis à déclaration, et n'entrent pas dans le champ de cet indicateur). En 2015, le nombre d'autorisation devrait augmenter suite à la poursuite du recensement des rejets des garages.
Objectif 3 : Fournir un service d'assainissement performant et sécurisé					
Ind.	Potentiel énergétique des égouts : Quantité d'énergie renouvelable produite (MWh/an)	134	84,6	531,3	Montée en charge de l'installation du groupe scolaire Wattignies et mise en service de l'échangeur thermique de la piscine Aspirant Dunant
Ind.	Nombre de réservoir de chasse remis en service	794	1000	1800	Suite à la délibération du conseil de Paris de mars 2012, approuvant le maintien et le développement du réseau d'eau non potable et son optimisation, un programme de remise en service des réservoirs de chasse a été lancé. L'estimation à fin 2014 correspond au nombre de RC en service à la fin du 1er semestre plus une moyenne de 50 RC remis en service par mois (rythme observé durant la 1ère phase) en déduisant les mois de juillet et août
Commentaires : . Les réservoirs de chasse participent à la la bonne circulation des effluents, ainsi qu'à l'assainissement de l'air et au curage des égouts. En effet, la stagnation des eaux usées facilite la fermentation des matières organiques, ce qui génère des dégagements de gaz toxiques et de fortes odeurs, entraînant la dégradation de l'environnement de travail des égoutiers et des nombreux utilisateurs des égouts en tant que galerie technique (cablo-opérateurs, eau de paris...).					
Ind.	Sécurité: Nombre de visites d'inspection communes réalisées au sens du code du travail	723	670	800	Ce chiffre sera amené à augmenter fortement lors de la mise en service de la 3D, avec des visites virtuelles organisées lors de chaque intervention.
Ind.	Sécurité: Amiante Nombre d'analyses réalisées de l'air des égouts	7	35	35	

Ind.	Sécurité: Amiante Nb d'analyses réalisées sur les matériaux mis en œuvre dans les égouts et potentiellement amianté	477	1200	1200	
Commentaires : Toutes ces analyses sont intégrées au SIG du STEA (Tigre) afin d'établir une cartographie des risques liée à la présence d'amiante.					
Ind.	Sécurité: Amiante Nombre d'analyses réalisées de l'air des égouts	7	35	35	
Commentaire: L'indicateur prend en compte les mesures réalisées par Eau de Paris et par la Section d'assainissement de Paris					
Ind.	Durée d'extinction de la dette du budget annexe de l'assainissement (BAA).	1,8	2,8*	< 3,5 ans	*estimation maximale à septembre 2014
Commentaires : Le BAA est aujourd'hui peu endetté, les investissements étant majoritairement constitués de grosses réparations ou d'opérations récurrentes largement autofinancées.					
Ind.	Taux de consommation des crédits pour le opérations d'investissement	79,2 %	60* %	80 %	*prévisions sept. 2014 compte-tenu du décalage de chantiers et problème amiante
Objectif 4 : Assurer un haut niveau d'entretien du patrimoine					
Ind.	Linéaire d'ouvrages inspectés (km)	1 154	1 100	1 100	
Commentaires : Le linéaire inspecté à mi-septembre est de 826,2 km. L'objectif d'ouvrages inspectés annuellement a diminué depuis 2012 pour tenir compte des conclusions d'une étude réalisée sur la sensibilité du réseau (part importante d'ouvrages n'ayant pas connu de dégradation par le passé et la fréquence d'inspection de la SAP nettement supérieure à celles d'autres maîtres d'ouvrages: CG 92, 93 et 94).					

Mission 2 : le service de l'eau potable et de l'eau non potable		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Garantir à tous les parisiens un accès à l'eau au meilleur coût					
Ind.	Prix de vente de l'eau potable aux abonnés au 1/01, comprenant la part communale, ne comprenant pas les autres taxes et redevances (en € HT / m3)	0,9892	0,9886	<1,0464	Valeur au 1er janvier: (cible inscrite dans le contrat d'objectifs actuel, d'EDP)
Ind.	Taux de conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire microbiologique	99,90	99,90	≥ 99,5%	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement par la Régie Eau de Paris de tableaux de bords mensuels et trimestriels. - Examen des tableaux de bord et du fonctionnement du service lors de réunions périodiques avec la DPE. - Mise au point d'actions correctives en cas d'écart par rapport aux objectifs.
Ind.	Durée d'extinction de la dette	1,04	1,2	≤ 5 ans	
Ind.	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmé (Nombre de coupure/1 000 abonnés).	0,25	0,32	< 0,4	
Ind.	Rendement du réseau d'eau potable	91,7	91,9	92%	
<p>Commentaires : 4 indicateurs de suivi, représentatifs des objectifs prioritaires assignés à Eau de Paris, ont été choisis parmi l'ensemble du contrat. A l'automne 2012, Eau de Paris a été élue "meilleurs service client de l'année"</p> <p>Commentaires : Le rendement est un indicateur représentatif de l'efficacité du système de distribution de l'eau potable. Il permet d'apprécier la part de l'eau produite non distribuée du fait des pertes en réseau, et de ce fait la qualité du réseau de transport et de distribution et du suivi du réseau (inspections, recherches de fuites, réactivité des réparations).</p> <p>Le rendement est supérieure à la valeur cible de 85% fixée par la réglementation nationale.</p>					
Ind.	Montant annuel des versements au fonds de solidarité pour le logement (F.S.L.) ou à un autre fonds (en k€)	500	500	500	Participation figurant au budget d'Eau de Paris : en 2012, le FSL a permis d'aider 4 661 bénéficiaires.
Ind.	Tarifcation sociale: Nb de bénéficiaires				
Ind.	Eau Non Potable: production annuelle (en m3)	76 676 000	78 000 000	80 000 000	
Ind.	Eau Non Potable: Nb de raccordement au réseau ENP	143	148	153	

Ind.	Eau Non Potable: qualité physico-chimique Nb de contrôle réalisés	193	216	216	Programme de surveillance annuelle de l'eau non potable, et interprétation des résultats au regard du développement des usages de l'eau non potable
Ind.	L'eau dans la Ville: Nb de fontaines à boire	1718	1722	1725	La cible 2015 pourra être revue en fonction du programme de développement des sanisettes et des fontaines pétillantes d'Eau de Paris
Ind.	L'eau dans la Ville: Qualité de la Seine à Paris au sens de la directive européenne cadre sur l'eau Nombre de contrôle réalisés	120	87	87	La Ville maintient ses connaissances de la qualité de l'eau de la Seine en réalisant chaque année un programme d'analyses basé sur la DCE.
Commentaires : Jusqu'en 2011, le programme de mesure se déroulait sur un tronçon s'étendant de l'amont, à la confluence de la Seine avec la Marne, jusqu'à l'aval au pont de Clichy. Compte tenu du programme de surveillance que l'AESN exerce par ailleurs dans le cadre de la DCE, sur les masses d'eau du bassin de la Seine définies par le SDAGE, la Ville a fait le choix en 2012 de consacrer son suivi à la Seine intra-muros jusqu'au pont du Garigliano en conservant toutefois l'amont où se trouvent les prises d'eau des usines d'eau potable, et en 2013 de passer à un rythme mensuel de prélèvement. En outre, en 2012 et 2013, des analyses complémentaires ont permis de s'assurer que la situation du prélèvement quelle que soit la rive où il s'effectue, n'impactait pas les résultats. Les conclusions ont mené au programme actuel.					
Objectif 2 : Garantir la disponibilité et la pérennité des ressources en eau					
Ind.	Taux de couverture des besoins en eau potable le jour de plus forte consommation (Rapport entre la capacité des moyens de production et le volume mise en distribution journalier de pointe)	138%	141%	≥ 120%	Les résultats du calcul varient chaque année puisqu'ils sont basés sur le jour de plus forte consommation par rapport à la capacité moyenne annuelle de production de 850 000 m3/j
Commentaires : cet indicateur caractérise la marge de sécurité du système d'alimentation en eau. Au regard de la capacité de production journalière, la couverture des besoins est assurée, même en cas d'incident majeur (arrêt d'une usine de production suite à pollution de la Seine ou de la Marne, par exemple). Cet indicateur étant le rapport entre le volume de pointe journalier mis en distribution observée dans l'année, et la capacité de production moyenne annuelle mobilisable (850 000 m3/j), plus la consommation de pointe est faible, plus l'indicateur est élevé.					

Mission 3 : mener des actions de solidarité internationale pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Ind.	Amélioration de l'accès à l'eau et/ou à l'assainissement suite aux actions financées dans le cadre de la loi Oudin	à préciser	à préciser	à préciser	à préciser
Ind.	Nombre de personnes cumulées depuis la mise en application de la loi Oudin: Subventions ONG via le "guichet ouvert", subvention ONG "d'urgence" et coopération décentralisée (partenariat entre collectivités)	778 302	890 630	>1 000 000	Ces chiffres concernent les projets achevés dans l'année, sur la base du nombre de bénéficiaires figurant dans leur rapport final . Depuis 2012, le nombre de bénéficiaires inclut la coopération décentralisée.
Ind.	Montant du budget annuel consacré aux financements de ces actions (k€)	968	800	1 000	3 projets ont connu des retards dans l'exécution de leurs activités, les versements correspondants ont donc été différés en conséquence.
<p>Commentaires : Les populations bénéficiaires sont comptabilisées sur les projets prévus de s'achever en cours d'année. Le nombre prévisionnel de bénéficiaires établi en début est mis à jour en cours d'exécution du projet. En 2013 : 6 projets ont été soldés pour un nombre total de 54 632 bénéficiaires, y compris les projets d'urgence d'ACF à Madagascar et de Solidarités en Mauritanie. Pour 2014, 4 projets dont le projet d'urgence de la Croix Rouge Française au Kurdistan sont achevés ou sont en cours d'achèvement au profit d'environ 92 164 bénéficiaires. Au total, le budget "loi Oudin" a concerné plus de 100 000 bénéficiaires supplémentaires en 2014</p>					

DIRECTION de la PROPRETÉ et de l'EAU
Contrat d'objectifs et de performance - Volet propreté

Mission 1 : Mettre en œuvre la politique de Réduction, Réemploi et Recyclage des déchets, appelée "3R"		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Programme 1 : Réduire, Réemployer, Recycler les déchets à la source					
Objectif 1 : Accroître la démocratie locale et la participation des Parisiens à la prise en compte de l'environnement					
Ind.	Nombre d'actions encouragées et suivies par l'Observatoire "3R" (réduction, réemploi, recyclage des déchets)	802 (cumul depuis 2010 : 1 708)	>800 (cumul depuis 2010 : 2 508)	>800 (cumul depuis 2010 : 3 308)	<p>En septembre 2014, 749 actions ont eu lieu, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 203 réunions de présentation de la démarche, de mobilisation et de partenariat (réunion de partenariat dans le cadre du montage d'animation, présentation du PLPD); - 52 sites équipés de composteurs collectifs bénéficiant d'un suivi ; - 5 immeubles engagés en cours d'accompagnement, 20 entreprises, établissements publics et municipaux engagées pour réduire leur production de déchets - Subventions au fonctionnement de 7 recycleries pour leurs actions en faveur de la prévention des déchets et aide en nature pour 4 recycleries - Subventions accordées aux 15 associations retenues dans le cadre de l'appel à projets associatif 2014, pour leurs actions sur la prévention des déchets - 425 animations sur la prévention des déchets réalisées par les responsables locaux - 10 écoles mettant en oeuvre des actions sur la réduction du gaspillage alimentaire - 2 sessions de formations à la prévention des déchets organisées pour des partenaires - 6 sessions de formations au tri et la prévention des déchets assurées pour 100 gardiens d'immeubles des bailleurs sociaux

Objectif 2 : Encourager la réduction des déchets à la source					
Ind.	Evolution annuelle du tonnage de déchets collecté par habitant sur tout Paris dans le cadre du PLPD (2012 - 2015)	420	<428	<417	En 2014, la Ville a validé l'année 3 de son PLPD auprès de l'ADEME et a obtenu le montant plafonné du soutien financier de l'accord cadre (1,5 Millions d'euros). Les actions lancées dans le cadre du PLPD se poursuivent en 2014 et l'accent est porté sur les biodéchets à travers la lutte contre le gaspillage alimentaire et le développement du compostage.
<p>Commentaires : La Mairie de Paris, à 2 ans de la fin du PLPD, a presque atteint l'objectif de réduction des déchets collecté fixé dans le cadre du PLPD, avec une réduction de 6,2%</p> <p>Depuis plusieurs années, la tendance générale est à la baisse des tonnages. Cette diminution est le fruit des actions de la Mairie de Paris et de ses partenaires, mais également des autres acteurs de la prévention et du contexte économique influençant la consommation des ménages.</p>					
Ind.	Nombre de sites équipés de composteurs par la Ville de Paris (pied d'immeuble et quartier)	187	cumul 200 sites		Les candidatures parviennent au fur et à mesure de l'information des Parisiens et des décisions prises par les copropriétés et les établissements scolaires participants. Fin septembre 2014, 52 sites supplémentaires compostent. La promotion de l'opération auprès des Parisiens continue d'être assurée par les responsables locaux de la DPE et par les mairies d'arrondissement qui le souhaitent. La promotion auprès des écoles se fait en lien avec la DASCO. Elle est également réalisée ponctuellement lors d'événements phares (ex: Semaine Européenne de Réduction des Déchets, du forum météo...). Dans le cadre de l'appel à projet associatif 2014, 2 associations porteuses de projets pour expérimenter le compostage de quartier ont été retenues. L'inauguration des sites a eu lieu en octobre 2014 (Jardin de la maison des associations du 12e) et est prévue début 2015 (Jardin municipal dans le 13e). Les retours d'expérience de ces 2 projets expérimentaux permettront de préciser les modalités de déploiement de ce type de projet sur le territoire parisien. Cette réflexion est déjà intégrée dans l'étude confiée à l'APUR dans le cadre du Schéma Directeur des Déchets de Proximité. Le marché d'accompagnement se termine en mai 2015. La procédure de relance est en cours pour permettre de poursuivre l'opération.
<p>Commentaires : La DPE a reçu plus de 300 candidatures au 30 septembre 2014. Environ 8% des écoles et maternelles sont accompagnées par la DPE au compostage collectif.</p>					

Ind.	Quantité de textile collecté au travers des organismes de réemploi des vêtements usagés sur la voie publique	2 754 tonnes	> 2 750 tonnes	> 2 750 tonnes	<p>Le parc de conteneurs sur l'espace public est passé de 98 en janvier 2012 à 208 en Décembre 2012, à 249 fin 2013, et à 251 fin septembre 2014. Des conteneurs sont également installés par les 3 opérateurs (Le relais 75, Le Relais Val de Seine et Ecotextiles), dans les espaces privés de certains grands ensembles immobiliers des bailleurs sociaux, et dans certaines déchetteries lorsque la place le permet.</p> <p>Le tonnage de textiles a augmenté significativement depuis 2012 grâce au déploiement de nouveaux conteneurs, à l'appropriation par les Parisiens des conteneurs installés et à la promotion du réemploi des textiles assurée par les divisions territoriales de propreté.</p> <p>Dans plusieurs arrondissements, les Mairies d'arrondissement et la DPE promeuvent la collecte et le réemploi des textiles sur l'espace public à l'occasion de vides greniers, ainsi que dans des établissements scolaires. Ces opérations ont rencontré un vif succès. Des fiches méthodes encadrant cette collecte ont été réalisées et diffusées dans les divisions.</p> <p>La DPE suit les actions réalisées par les opérateurs depuis 2013, pour limiter les problèmes d'intrusions constatés ponctuellement sur certains conteneurs.</p>
Commentaires : Le tonnage collecté en 2013 a progressé de 46 % par rapport à 2012.					

Objectif 3 : Encourager le recyclage des déchets

<p>Ind.</p>	<p>Evolution annuelle du tonnage de collecte sélective (multimatériaux et verre) par habitant sur tout Paris</p>	<p>MM : 34,5kg/hab Verre : 29,4 kg/hab</p>	<p>↗</p>	<p>↗</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Actions localisée sur les Secteurs à fort potentiel de tri : - Etudes localisées d'amélioration des performances de collecte, avec Eco-emballage : ce nouveau projet, complémentaire à la démarche Secteurs à Fort Potentiel de Tri réalisée de 2011 à 2013, doit permettre sur certains territoires de diagnostiquer les causes des mauvaises performances et y trouver des solutions, en particulier pour les colonnes à verre. 3 études ont déjà été menées sur les 13e, 15e et 20e arrondissements. - La Mairie de Paris est en train de remplacer au fur et à mesure les conteneurs existants par des modèles mieux intégrés dans l'urbanisme de la Ville. - Poursuite de la participation à l'expérimentation nationale d'EcoEmballages d'extension des consignes de tri des déchets recyclables aux pots de yaourts et films plastiques. Cette expérimentation menée dans le 3ème arrondissement comprend des mesures de la progression du tri, une campagne de mise à jour de la signalétique et une communication en porte à porte. Les résultats en 2013 montrent une augmentation de 2,3kg/hab sur l'ensemble du territoire. - Actions de sensibilisation : les animations se poursuivent sur l'espace public et dans les écoles. Plusieurs supports d'information sont réalisés pour sensibiliser au tri des MM et
--------------------	--	--	----------	----------	--

Ind.	Pourcentage des déchets (multimatériaux) non déclassés en ordures ménagères	93%	g	g	<p>certains sur la présentation des cartons sont en cours de finalisation.</p> <p>- Actions ciblées vers les producteurs non ménagers : afin d'identifier les producteurs ménage+S33rs de ceux issus des activités économiques, la Ville mettait à disposition des activités économiques des bacs verts à couvercle ocre. Ce choix de couleur a semé la confusion dans les esprits des Parisiens et journalistes qui assimilaient l'ocre à du jaune qui correspond à la couleur des couvercles des bacs de déchets recyclables. Ils pensaient donc que les déchets recyclables étaient mélangés aux ordures ménagères. Afin de rétablir la confiance sur la qualité et l'intérêt du tri, la couleur des bacs des activités économiques a changé dans le nouveau de marché de fourniture de bacs notifié fin 2012: la cuve est devenue grise (celle des ménages est verte) et le couvercle, vert s'il s'agit de déchets assimilés aux ordures ménagères, jaune, s'il s'agit de déchets recyclables et blanc s'il s'agit du verre. Le remplacement de ces bacs se fait au fur et à mesure.</p> <p>- Actions ciblées vers les gestionnaires d'immeubles : des formations sont proposées gratuitement aux bailleurs pour permettre à leur gardiens de faciliter le tri dans les immeubles. Elles durent 1 journée à l'issue de laquelle est remis le guide sur le tri, la collecte et la propreté. Dans le cadre de l'opération "moins de déchets dans le 11e", les bailleurs Paris Habitat, RIVP et Elogie ont signé en novembre 2013 une charte pour développer la prévention et le tri dans les immeubles du 11e arrondissement. La Ville s'appuie sur les engagements de cette charte pour développer des actions avec ces 3 bailleurs.</p> <p>- Autres actions ponctuelles : organisation du tri durant les courses pédestres et les événements (Paris Plage par exemple).</p> <p>- le projet "trier ses déchets" a été retenu 4ème au budget participatif en 2014 : il comprend l'implantation de 10 colonnes à verre enterrées supplémentaires.</p>
------	---	-----	---	---	--

Ind.	1) Nombre de projets de déchetteries à l'étude 2) Nombre de projets de déchetteries en cours de réalisation 3) Nombre de projets de déchetteries livrés	3 à l'étude 01 livrée	1 à l'étude 1 en cours 2 livrés	Nouveaux projets à l'étude	En 2014, voici les projets de déchetteries :- CVAE Lilas (reconstruction) : livré - CVAE Pantin (création) : en cours de réalisation. Livraison prévue fin 2015- CVAE Ménilmontant : Avant-projet réalisé en 2014. Le permis de construire va être déposé. Pour permettre la mise en œuvre du programme municipal de deux à quatre déchetteries (fixe ou mobile) par arrondissement, la DPE a missionné l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), afin de réaliser une étude de planification cartographique de l'implantation de ces équipements. Cette étude est intégrée au Schéma Directeur des Déchets de proximité.
Ind.	Nombre de prestations mensuelles "Eco-Point Mobiles"	Indisponible	2	↗	Un dispositif d'éco-point mobile est en cours d'expérimentation dans le 17ème arrondissement. L'extension du dispositif dans le projet "Trier ses déchets" a été retenue 4ème au budget participatif.
Programme 2 : Etre une administration éco-exemplaire dans le cadre de la politique "3R"					
Objectif 1 : Gérer durablement ses déchets					
Ind.	Nombre de sites administratifs engagés dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire (Ecoles, Crèches, restaurants administratifs, EPHAD...)	10	↗	↗	Les différents sites engagés dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire sont les suivantes : - 10 établissements scolaires, dans le cadre d'un programme lancé en 2012 avec la DASCO et initialement 5 caisses des écoles. - 2 restaurants administratifs de l'ASPP, dont le restaurant Diderot Mazas dans le cadre de l'opération "établissement public engagé" et le restaurant de l'Hôtel de Ville dans le cadre de la préparation de la mise en place du tri des biodéchets. - 2 crèches, dans le cadre de l'opération "établissement public engagé" et des partenariats volontaires avec ces structures.
Ind.	Nombre de sites administratifs de restauration ayant une collecte séparée des biodéchets	0	1	3	Des mesures des biodéchets produits ont déjà été faites dans le restaurant de l'Hotel de Ville, ainsi que dans plusieurs cantines d'écoles engagées dans des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire depuis 2012. La mise en place de la collecte commencera en 2015 avec les premiers sites concernés par l'obligation réglementaire.

Mission 2 : Améliorer la qualité de l'espace public dans le cadre d'une démarche de développement durable		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Programme 1 : Assurer la satisfaction des usagers en assurant un haut niveau de propreté dans la capitale et en embellissant l'espace public					
Objectif 1 : Intervenir sur la voie publique dans le respect des riverains					
Ind.	Nombre d'arrondissements diagnostiqués afin d'identifier les "points noirs"	Indisponible	20	Objectif atteint	Tous les arrondissements ont été diagnostiqués. 4 sont en attente de la validation définitive des conseils de quartier.
Objectif 2 : Maintenir la propreté en équipant l'espace public					
Ind.	Nombre de nouvelles corbeilles "bagatelle" posées	Indisponible	15 000	30 000 mi-2015	
Ind.	Nombre de logements et d'équipements raccordés à la collecte pneumatique	168	585	↗	
Objectif 3 : Retirer les objets encombrants de la voie publique					
Ind.	Nombre de rendez-vous encombrants pris	467 974	↗	↗	Un groupe de travail existe depuis le 3 mars 2014 avec des objectifs d'amélioration centrés sur l'application de prise des rendez-vous, mais aussi sur le transfert des dépôts clandestins en rendez-vous.
Programme 2 : Réduire l'empreinte écologique des impacts environnementaux des activités de la DPE					
Objectif 1 : Réduire les émissions polluantes de l'air et les nuisances sonores des activités de nettoyage et de collecte des déchets					
Ind.	Nombre d'engins (régie/privé) affectés aux activités de nettoyage et de collecte des déchets de la DPE et bénéficiant d'une motorisation non diesel	491	↗	↗	En 2014, 14 aspiratrices de trottoir électriques ont été livrées et 35 bennes GNV achetées. Celles-ci sont venues majoritairement remplacer des bennes fonctionnant déjà au GNV. Les nouveaux prestataires des marchés de nettoyage ont acquis des laveuses de chaussée au GNV. La DPE poursuit ses recherches d'une solution alternative au diesel, notamment lors des prochains salons des maires et de Pollutec.

Ind.	% bennes régie/privé équipées de lecteur de puce	28,85 %	↗	↗	Le dialogue compétitif a été lancé en Septembre 2014 pour l'équipement des bennes du parc "régie". Le démarrage de la pose est prévu en 2015.
Objectif 2 : Etre un acteur de l'économie solidaire					
Ind.	Nombre d'heures de propreté réalisées au travers de l'économie solidaire	28 425	↗	g	Ces marchés seront renouvelés au 31 juillet 2015.
Mission 3 : Performance de la gestion des ressources humaines et financières		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Programme 1 : Optimiser la gestion des moyens humains de la DPE					
Objectif 1 : Améliorer les méthodes d'intervention					
Ind.	% d'agents formés dans le cadre de la redynamisation de l'encadrement intermédiaire	44,60 %	↗	↗	En 2014, 23 thèmes de formations managériales ont été proposés à l'encadrement intermédiaire notamment : réussir sa prise de fonction comme cadre intermédiaire, réaliser l'entretien professionnel annuel, gérer le stress, les conflits en situation professionnelle, prévenir les risques psychosociaux, atelier d'analyse de la pratique managériale "partage d'expériences" ou encore prévenir les risques de discrimination...
Ind.	Nombre d'agents formés au niveau de la DPE	3 557	↗	↗	Les priorités de formation de la DPE sont l'amélioration des pratiques managériales, le renforcement des dispositifs d'amélioration de la santé, de l'hygiène et de la sécurité au travail, l'accompagnement de l'innovation, le changement et le renforcement du service public parisien, ainsi que la professionnalisation de l'exercice des métiers de la direction.

Objectif 2 : Developper la mixité des équipes					
Ind.	Evolution des effectifs féminins au sein de la DPE (personnel ouvrier et encadrement de premier niveau)	4,25 %	↗	↗	<p>Les actions engagées par la DPE s'articulent en 4 volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser le recrutement et le déroulement de carrière des agents féminins (comprendre et limiter le le turn over dans les métiers ouvriers); - faciliter la mixité en adaptant l'environnement et les conditions de travail (aménagement des locaux sociaux et notamment des ateliers d'engins, mécanisation des tâches) ; - favoriser une culture d'égalité (lutte contre les stéréotypes et discriminations, réunions thématiques et groupes de travail, nominations emblématiques de cheffes de grands services) ; - favoriser l'articulation des temps de vie professionnelle et de vie privée (principalement à travers le rythme de travail).
Objectif 3 : Prévenir l'absentéisme					
Ind.	Taux d'absentéisme compressible	9,83 Tout DPE (11,68 éboueurs)	↘	↘	<p>La DPE met en œuvre les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mieux connaître le phénomène de de l'absentéisme : mesure et analyse, communication sur le sujet auprès des cadres, compréhension des facteurs, contraintes et risques; - Prendre en compte les aspects physiques des métiers DPE : améliorer le recrutement et le suivi médical, prévenir et gérer les inaptitudes, réduire la pénibilité des tâches, renforcer l'évaluation des risques; - Protéger et accompagner les agents (faciliter les mutations, identification, prévention des Risques Psychosociaux (RPS) et des addictions, exigence en matière d'habillement et d'Equipements de Protection Individuelle (EPI), favoriser l'articulation des temps de vie professionnelle et privée) - Lutter contre la banalisation de l'absence (développer les Entretien de Retour à l'Activité, analyser les accidents, renforcer la procédure disciplinaire) - Travailler sur la reconnaissance des agents et la valorisation des métiers (promotion des valeurs professionnelles et des métiers par une communication adaptée, amélioration des pratiques managériales)

Ind.	Nombre d'accidents du travail (avec et sans arrêt) Total DPE Total Eboueurs	1 220 1 081	↘	↘	<p>Les différentes actions menées dans le cadre de l'évaluation des risques professionnels ont pour but de diminuer le nombre d'accidents de service, mais également leur gravité. Parmi les actions les plus significatives, on retrouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le programme de mécanisation de certaines activités de nettoyage ; - l'amélioration de l'ergonomie des outils de travail et des véhicules ; - l'amélioration de la dotation vestimentaire et des EPI ; - le travail sur le risque de chute de hauteur ; - les actions de formations ciblées sur les métiers (incendie, risque chimique, gestes et postures, chantiers mobiles, amiante...) - le travail sur le risque chimique (substitutions, amélioration du stockage, ...) - la sécurisation du travail sur l'espace public.
Ind.	Taux de gravité des accidents du travail	3,89 Tout DPE (4,65 pour éboueurs)	↘	↘	<p>En complément, depuis novembre 2012, tous les accidents sont analysés via l'outil Prorisq par les assistants de prévention de la DPE, qui réalisent des entretiens avec les agents victimes d'accidents de travail de service avec arrêt ou pour les accidents graves ou répétitifs. Cela permet de mettre en oeuvre des mesures correctives mais également de montrer aux agents qu'une déclaration d'Accidents de Travail n'est pas un acte anodin. L'analyse des accidents les plus significatifs et les actions correctives mises en place font l'objet d'une communication spécifique auprès de l'ensemble des agents.</p>
<p>Commentaires : Le nombre d'AT avec et sans arrêt a diminué entre le 1er semestre 2013 et le 1er semestre 2014. Le taux de gravité est calculé de la façon suivante : ((Taux d'absentéisme ATS*Nombre de jours travaillés) / Nombre d'heures théoriques travaillées par agent) * 1 000</p>					

Objectif 4 : Elaborer et exécuter le budget					
Ind.	Fiabilité des prévisions d'exécution (écart dernière prévision / CA) :				
	- budget de fonctionnement :	2,8%	en cours	< à 5%	CA 2014 en cours
	- budget d'investissement :	0,6%		< à 10 %	écart entre la 2ème prévision d'exécution et le CA définitif
Ind.	Taux d'exécution des crédits :				
	- budget de fonctionnement :	98,1%	en cours	99,1%	CA 2014 en cours
	- budget d'investissement :	95,6 %		96,6%	Indicateur permettant de mesurer le degré de fiabilité de la budgétisation : cible 2015 à + 1 point par rapport au CA 2013

Direction de l'Urbanisme

Les objectifs de la Direction de l'Urbanisme sont les suivants :

- **Porter l'ambition architecturale et l'innovation urbaine de la Ville**
 - contribuer à la protection et à la valorisation du patrimoine, en promouvant la qualité urbaine et architecturale, en favorisant la création et l'innovation, en veillant à améliorer le paysage de la rue ;
- **Promouvoir la mixité fonctionnelle et sociale en ville**
 - exprimer par le souci apporté à la construction de la ville mixte et solidaire la volonté de lutter contre les inégalités territoriales et de concilier les usages ;
- **Intégrer l'environnement dans les projets urbains**
 - assumer le développement de la nature en ville, la réduction de la consommation énergétique et contribuer à la diminution des pollutions ;
- **Être l'agence foncière de la Ville**
 - entreprendre l'achat de biens immobiliers pour construire du logement, des équipements et satisfaire aux besoins de la Ville, et veiller à l'optimisation de son foncier.

La DU en quelques chiffres :

BP 2015			
BF	BI	Masse salariale (CA 2014 prévisionnel)	Nombre d'agents
Dépenses : 22,9 M€ Recettes : 138,5 M€	Dépenses : 287,3M€ Recettes : 273,5 M€	29,2 M€	459

- 10 % du territoire de Paris en projet.
- 1 300 environ demandes annuelles d'autorisation d'occupation de l'espace public. (étalages/terrasses) ; marquage au sol en fonction des demandes des arrondissements.
- 1 900 environ demandes annuelles d'autorisation d'enseignes ; 13 500 plans informatisés de terrasses et étalages accessibles dans Paris.fr.
- 10.000 environ demandes annuelles d'autorisation d'urbanisme.
- 9 000 environ déclarations d'intention d'aliéner instruites.
- rénovation de passages couverts (après Prado et Choiseul, le Caire).
- 17 000 usagers reçus, 30 000 appels téléphoniques de Parisiens.
- 2 400 recherches de propriétés à l'inventaire au profit des usagers.
- Participation à la concertation et aux enquêtes publiques, aux salons MIPIM, SIMI.

Structure du contrat d'objectifs et de performance de la DU :

Missions	Montant affecté au BP 2015 (fonctionnement)	Adjoint(e)s à la Maire référents
Assurer l'aménagement harmonieux de la ville	13 M€	Jean-Louis MISSIKA Célia BLAUEL
Promouvoir l'étude et la connaissance de Paris	9,4 M€	
Apporter un soutien fonctionnel aux services opérationnels	0,5 M€	

Quelques données et faits marquants en 2013

175 M€ de recettes foncières,
41 M€ de droits de voirie,
9 M€ de taxe locale sur la publicité extérieure,

Opérations majeures : Paris Nord Est, Clichy-Batignolles, Paris Rive Gauche, Bercy-Charenton.

La majeure partie des indicateurs stratégiques de la DU figure déjà dans le tableau de bord du secrétariat général (partie générale) ou sous forme de fiches projet (données relatives aux DIA, évolution des permis de construire, fiches projets PNE, ZAC des Batignolles, GPRU, cessions immobilières)

DIRECTION de l'URBANISME
Contrat d'objectifs et de performance

Mission 1 : Assurer l'aménagement harmonieux de la ville		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Porter l'ambition architecturale et l'innovation urbaine de la ville					
Ind.	Nombre de procédures de modification du PLU traitées par le bureau des règlements d'urbanisme	54	50	50	La DU accompagne et prépare l'évolution de la ville avec des modifications du PLU : elle engage notamment les révisions sectorielles qui permettent la réalisation de nouveaux projets.
Commentaires : il s'agit des modifications du PLU intra-muros.					
Ind.	Nombre de décisions prises par la Ville relatives aux demandes déposées, déclarations préalables	8 853	8 344		Il s'agit d'activité, il n'est pas possible de fixer un objectif. L'estimation 2014 a été obtenue sur la base des chiffres sûrs des trois premiers trimestres 2014 et d'une extrapolation au dernier trimestre des chiffres correspondants de 2013.
Commentaires : il s'agit de toutes les décisions prises, tacites ou expresses (la Ville s'efforce de délivrer des décisions expresses, assorties de recommandations ou de prescriptions).					
Ind.	Nombre de décisions prises par la Ville relatives aux demandes déposées, permis de construire, de démolir et d'aménager	1194	1 361		Il s'agit d'activité, il n'est pas possible de fixer un objectif. L'estimation 2014 a été obtenue sur la base des chiffres sûrs des trois premiers trimestres 2014 et d'une extrapolation au dernier trimestre des chiffres correspondants de 2013.
Commentaires : il s'agit de toutes les décisions prises, tacites ou expresses (la Ville s'efforce de délivrer des décisions expresses, assorties de recommandations ou de prescriptions).					

Objectif 2 : Promouvoir la mixité fonctionnelle et sociale en ville					
Ind.	Montant des droits de voirie titré	40 652 982 €	40 651 000 €	41 100 000 €	
Ind.	Nombre de logements de tous types livrés dans les opérations d'aménagement conduites ou supervisées par la Ville; valeurs annuelles	1 240	2 099	3 070	
Ind.	Nombre de logements et d'hébergements sociaux livrés dans les opérations d'aménagement conduites ou supervisées par la Ville; valeurs annuelles	1 115	1 349	2 057	
Ind.	Surface de locaux tertiaires, d'activités et universitaires livrés (en m2) dans les opérations d'aménagement urbain conduites ou supervisées par la Ville; valeurs annuelles	125 300	95 500	99 000	
Ind.	Superficie en ha des opérations d'aménagement urbain à l'étude et en cours de réalisation supervisées par la DU	875	890	975	
Objectif 3 : Intégrer l'environnement dans les projets urbains					
Ind.	Surface de toitures et de murs végétalisés livrés (en m2) dans les opérations d'aménagement urbain conduites ou supervisées par la Ville; valeurs annuelles	2 735	3 243	3 686	
Ind.	Surface de jardins ou d'espaces publics arborés livrés (en m ²) dans les opérations d'aménagement urbain conduites ou supervisées par la Ville; valeurs annuelles	20 700	65 400	7 900	

Objectif 4 : Etre l'agence foncière de la Ville					
Ind.	Montant des recettes foncières titré, hors opérations compensées	175 105 123 €	190 000 000 €	190 000 000 €	L'année 2015 verra la mise en œuvre du processus lié à l'appel à projets innovants.
Ind.	Nombre de D.I.A. reçues et instruites	9 296	8 395	10 000	Le nombre de DIA est lié à la variation du marché et aux décisions de renforcement du DPU. Il n'est pas possible de fixer un objectif. On peut cependant estimer que, si elle est votée en décembre 2014, l'extension du DPUR devrait porter sur 257 immeubles pour un total de 8.021 logements. Cela pourrait générer environ 500 DIA supplémentaires. Les 10.000 DIA indiquées en cible 2015 constituent une estimation intégrant cette hypothèse.
Mission 2 : Promouvoir l'étude et la connaissance de Paris		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1					
Ind.	Nombre d'études thématiques, statistiques et tendanciennes engagées ou finalisées par le bureau de la stratégie urbaine	6	10	10	Sans objet.
Ind.	Nombre d'études conduites par l'Atelier Parisien d'Urbanisme relatives à la connaissance du tissu urbain parisien et à l'aménagement de Paris	31	32	>30	Sans objet.
Ind.	Nombre de manifestations organisées par le Pavillon de l'Arsenal relatives à l'architecture et à l'urbanisme parisiens	160	130	130	Sans objet.

Mission 3 : Performance de la gestion des ressources humaines et financières		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Assurer un haut niveau de formation continue pour les agents					
Ind.	Pourcentage d'agents formés dans l'année par rapport aux effectifs sur emplois permanents	70%	61%	65%	Diminution des crédits et plan de charge lié au déménagement ont entraîné une moindre participation des agents aux actions de formation en 2014.
Objectif 2 : Prévenir l'absentéisme					
Ind.	Taux d'absence compressible	2,37%	2,19%	2,00%	
Objectif 3 : Elaborer et exécuter le budget					
Ind.	Fiabilité des prévisions d'exécution (écart dernière prévision / CA) : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	0,5% 7,9 %	en cours	< à 5% < à 10 %	CA 2014 en cours écart entre la 2ème prévision d'exécution et le CA définitif
Ind.	taux d'exécution des crédits : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	95,1% 100 %	en cours	96,1 % 100 %	CA 2014 en cours Indicateur permettant de mesurer le degré de fiabilité de la budgétisation : cible 2015 à + 1 point par rapport au CA 2013

Direction de la Voirie et des Déplacements

La DVD est chargée de la gestion et de l'exploitation du domaine public viaire et du domaine fluvial de la Ville de Paris en lien avec les autres directions du Pôle espace public, ainsi que de la prévention des risques liés aux carrières souterraines qui s'étendent dans les départements limitrophes.

Elle définit et met en œuvre la politique des déplacements et du stationnement et participe à l'émergence de solutions alternatives à l'utilisation d'un véhicule individuel à motorisation thermique pour un nouveau partage de l'espace public. Elle participe également à l'augmentation et à l'amélioration de l'offre de transport à Paris et dans la métropole notamment dans l'objectif de réduction de la pollution atmosphérique liée aux déplacements.

Elle veille à la qualité de l'espace public et contribue au respect du plan climat. Dans ces perspectives, elle réalise les projets d'aménagement de voirie et d'ouvrages d'arts, entretient l'éclairage, la signalisation et certains mobiliers urbains, contrôle les concessions relatives à la distribution d'énergie et de fluides et assure la sécurité du domaine viaire et des infrastructures (tunnels, ponts...).

Elle mène des actions visant à désencombrer l'espace public, améliorer la gestion et la coordination des chantiers afin de réduire leurs nuisances et de mieux informer les usagers. Elle gère les approvisionnements et le recyclage des mobiliers et des matériaux nécessaires à la voirie parisienne.

Elle développe l'expertise de ses missions dans une perspective de développement durable et d'économie circulaire afin de rendre le meilleur service aux Parisiennes et aux Parisiens. Des professionnels organisés en réseau et des laboratoires aux compétences reconnues contribuent à ce développement.

La DVD en quelques chiffres

BP 2015			
BF	BI	Masse salariale (CA2014 prévisionnel)	Nombre d'agents
Dépenses : 541,8 M€ Recettes : 351,5 M€	Dépenses : 172,9M€ Recettes : 22,8 M€	67,8 M€	1 317

- Le domaine de voirie : 1639 Km de voies publiques dans Paris intramuros ; 121 Km pour le Boulevard périphérique et les bretelles d'accès et 35 Km de voies circulées dans les bois. Les surfaces dévolues aux piétons représentent 11 709 000 m² (Trottoirs, ilots et aires piétonnes) et la chaussée circulée 12 583 000 m².
- Les ouvrages d'art : 1 000 équipements (37 ponts sur la Seine dont 35 entretenus par la DVD, murs de soutènement, escaliers...).
- L'éclairage urbain et les illuminations : près de 200 000 sources, 61 000 candélabres, 300 sites d'illumination.
- La signalisation : 17 000 passages piétons, 160 000 places de stationnements, 60 000 panneaux de signalisation routière, près de 1 760 carrefours équipés en feux.
- linéaire d'aménagement cyclable : 740 Km

Structure du contrat d'objectifs et de performance de la DVD

Missions	Montant affecté au BP 2015 (fonctionnement)	Adjoint(e)s à la Maire référents
Protéger les usagers contre les nuisances et apporter plus de confort et de sécurité	103,3 M€	Célia BLAUDEL Christophe NAJDOVSKI
Innover dans les services, les mobilités et l'énergie *dont contribution au STIF pour 374 M€	429,2 M€	
Mobiliser les équipes sur les projets de la DVD et développer la participation	9,3 M€	

Quelques données et faits marquants

Le développement de la **marche, qui représente 60% des déplacements quotidiens** des Franciliens à Paris, conduit à une augmentation significative des espaces dévolus aux piétons qui représentent 11.709.000 m², soit 48,2% du domaine viaire (Hors Boulevard Périphérique) contre 11 600 000 m² en 2013.

En outre 56,54 Km (Linéaire*Nombre de jours) ont été piétonnisés temporairement.

Le **vélo approche 5% de part modale** des mobilités grâce à un linéaire de piste cyclable de 740 Km et au développement de velib' avec 35 millions de déplacements par an, soit environ 96.000 déplacements par jour.

Les actions engagées pour protéger les usagers contre les nuisances et apporter plus de confort et sécurité se sont poursuivies par l'extension des Zones 30 et voies 30, la création de Zones de rencontre et la limitation de la vitesse à 30 Km/h devant les établissements scolaires. Désormais la vitesse est réduite à 30 Km/h au plus dans 598 Km, soit 35 % de la voirie Parisienne.

La réduction du bruit induit par le trafic routier s'est concrétisée également par la mise en place d'enrobés phoniques sur 4 623 mètres soit plus de 13 % du linéaire du Boulevard Périphérique. S'agissant des pics de pollution, les 11 seuils d'information et les 4 seuils d'alerte dépassés ont donné lieu à 18 jours de gratuité du stationnement résidentiel, à 8 jours de gratuité Vélib' (ticket un jour gratuit) et à 8 jours de gratuité Autolib'(1h de gratuité pour les abonnés courte durée)

Les nombreuses dispositions qui concourent à l'objectif de lutte contre la pollution atmosphérique auront pour conséquence une évolution du parc de véhicules circulant dans Paris (Diminution des motorisations diesel, développement des véhicules électrique et des mobilités alternatives). Les entreprises sont également associées à cet objectif selon les termes de la Charte logistique urbaine durable. Simultanément les pratiques de mobilité évoluent (auto partage, mobilité en libre-service et report vers les transports en commun...) La fréquentation du T3 (T3a, T3b) atteint 88,11 millions de voyageurs.

La contribution de la DVD au plan climat se concrétise également par la baisse de la consommation d'énergie à hauteur de 124 GWh dans le domaine des installations d'éclairage public et de signalisation lumineuse, soit - 18,5 % au regard des - 30 % de l'objectif 2020 du Plan Climat par rapport à 2004 année de référence).

L'économie circulaire est ancrée dans la culture de la Direction qui recycle systématiquement les matériaux modulaires (Granits, grès...) et les utilise dans les chantiers parisiens (4 530 tonnes en 2014). Par ailleurs, les lampes sont recyclées à plus de 97 %

Depuis la généralisation en 2013 du paiement du stationnement par carte bancaire, 60 % des usagers utilisent ce moyen de paiement. Cette démarche de simplification se poursuit par l'expérimentation depuis juillet 2014 dans les quatre arrondissements centraux du paiement par téléphone portable pour les visiteurs.

DIRECTION de la VOIRIE et des DÉPLACEMENTS
Contrat d'objectifs et de performance

Mission 1 : Protéger les usagers contre les nuisances et apporter plus de confort et de sécurité		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Vers un partage équilibré et apaisé de l'espace public pour permettre à chacun de se déplacer librement.					
Ind.	Politique vélo - part modale cycliste : objectif 15% des déplacements réalisés à Vélo en 2020. Indice d'évolution de la fréquentation des aménagements cyclables	2,5	En attente enquête CT prévue fin 2014 2,67	→	. Part modale : Cet indicateur ne sera pas publié cette année mais à partir de 2015. (Délai d'obtention des résultats de l'enquête de composition du trafic - Fin 2014). . Indice actuel établi à partir de comptages réalisés sur 6 sites (bd de Sébastopol, bd saint-Germain, rue de Rivoli, bd Henri IV, avenue Daumesnil, quai de Jemmapes), deux mardis par mois pendant les périodes horaires 8h30-9h30 et 17h30-18h30 (valeur de référence = 1 en 1997). + 7 % d'augmentation entre 2013 et 2014
Ind.	Linéaire d'aménagements cyclables (pistes, bandes cyclables, doubles sens, couloirs bus...) : - Dont mètres linéaires de voies cyclables site propre : - Dont mètres linéaires de voies cyclables à double sens :	732 kms 250 kms	740 kms	k	
Ind.	Modération de la vitesse : Part de mètres linéaires des voies où la circulation est apaisée (zones voies à 30 km/h, aires piétonnes ou assimilées, zones de rencontre...).	36 % (547 kms)	35% (598 Km)	44,1% (700 km)	2014 : 598 km linéaire de voies en circulation apaisée 2015 : 10% supplémentaire de la voirie existante mise à 30 km/h ou moins, dont 44,4 km affectés à la zone 30 centrale. % rectifiés pour tenir compte du linéaire des voies du bois (1712km = 1639km agglo + 38km Boulogne + 35km Vincennes)

Ind.	Mise en conformité de l'espace public avec le Plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics : - % d'arrêts de bus accessibles aux fauteuils roulants. (hors impossibilités techniques spécifiques : reliefs, etc....).		95%	95%	Le taux actuel d'accessibilité handicapés est de 94%. La DVD vise le taux de 95% pour 2014, les autres mises en conformité n'étant pas possibles techniquement (faible largeur des trottoirs, pentes excessives...). Du point de vue du STIF, une ligne de bus est déclarée accessible si 75 % des arrêts le sont. Cet objectif est partagé avec la RATP.
Ind.	Offre de service de transport pour les personnes en situation de handicap : - Nombre de courses PAM (taux d'évolution).	293 136	294 590	300 000	- Le système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs sera opérationnel en janvier 2015. - Amélioration de la qualité de service sur la ponctualité et l'information des usagers en cas de retard sera opérationnel en janvier 2015.
Objectif 2 : Réduire et lutter contre le bruit et les pollutions induites par le trafic routier					
Ind.	Evolution du trafic : Voiture (véhicules * km) - agrégé - Boulevard Périphérique - Paris intra muros	1791 5588 879	1710 (43 1ères semaines 2014) 5571 843	1690	Diminue de -2% par an. - Evolution BP et PIM - Evolution du trafic intramuros - Evolution du trafic Boulevard périphérique
Commentaires : Construire un élément favorable pour vivre la ville et favoriser la marche. Le périmètre de l'indicateur agrégé, inclus le trafic du BP et de PIM, est modifié pour inclure le trafic sur le boulevard périphérique. Les capteurs sur certains axes (330 Km) permettent de définir les indicateurs de vitesse moyenne (en Km/h) et la distance parcourue (en véhicule/ Km).					
Ind.	Nombre de stations autolib' : Recharge de véhicules électriques - Nombre d'emplacements de recharge de véhicules électriques aux bornes publiques :	240 2200	470 2454	550 2750	Pour rappel chaque station autolib' comportent au minimum 4 emplacements qui sont prévus pour les autolib' . En voirie ,la 5ème ,6ème voire 7ème places permettent le rechargement des véhicules électriques des usagers propriétaires. Cependant et jusqu'à la fin 2014, il est possible de recharger un véhicule personnel sur les 4 premières places puisqu'elles sont munies d'une prise domestique. '50 stations prévues initialement dans les parcs seront redéployées en voirie
	Nombre de bornes en stationnement autolib'	1 960	1 984	2 200	

	En voirie, nombre de bornes de recharge accélérées			60	'Déploiement en cours d'un réseau de 180 points de recharge accélérée, réparti sur 60 bornes
Objectif 3 : Pour une meilleure qualité des chantiers, prévention des risques et économie circulaire					
Ind.	Nombre de chantiers faisant l'objet d'un contrôle qualité dans l'année. (Selon protocole de bonne tenue de chantier).	2 484	1 800	2 600	Hausse du fait de l'application d'un objectif de contrôle renforcé par la DVD
Ind.	Information chantiers : % de présence des Panneaux Information Chantier sur les chantiers :	73%	78%	85%	Applications du nouveau règlement de voirie, du nouveau protocole de bonne tenue de chantier et de la nouvelle charte de communication de la Ville, en matière de chantiers. Au 22 mai, le taux était de 74% soit au-dessous de la cible 2013. Un rappel aux maîtres d'ouvrage sera effectué afin de redresser la tendance (notamment Eau de Paris et GDF). En ce qui concerne les chantiers DVD, la mise en place de nouveaux modèles de panneaux (intégrés au barriérage) se met en place. Mise en place d'un nouveau mode d'affichage de type « porte arrêté » en lieu et place des PIC à partir de juillet 2013.
Ind.	Economie circulaire : . Recyclage et approvisionnement des matériaux modulaires pour les chantiers parisiens (granits, grès...) - Tonnage recyclé : - Tonnage mis en œuvre dans les chantiers parisiens : .Taux de valorisation des lampes d'éclairage public (Objectif contractuel : 90 %)	6 596 T 7 793 T	4 373 T 4 530 T 97%	↗ 98%	Les matériaux modulaires en pierre (pavés, bordures de trottoir, dalles...) déposés dans Paris lors des travaux de Voirie sont amenés sur une plateforme spécialisée dans le recyclage et l'approvisionnement des matériaux, où ils sont nettoyés, triés suivant divers critères (nature des matériaux, taille, couleur, qualité...), éventuellement transformés (sciés ou fendus) pour répondre aux besoins exprimés, reconditionnés et mis en œuvre dans les chantiers Parisiens. La ville de Paris semble être la seule collectivité à disposer en propre des machines nécessaires à la transformation de matériaux anciens en modules adaptés aux nécessités actuelles (mobilité des personnes en situation de handicap notamment...). La quasi-totalité des pavés est ainsi recyclée.

Objectif 4 : Atteindre les objectifs en matière d'éclairage public du plan climat de Paris et garantir l'approvisionnement des parisiens en électricité					
Ind.	Baisse de la consommation d'énergie dans le cadre du Plan Climat : Eclairage - MPE - Consommation d'énergie sur 12 mois glissants (GWh) / 12 mois glissants précédents Point 0 : 2004 (Plan Climat)	128,87 Gwh	124 Gwh	120 Gwh	Le MPE prévoit le remplacement des sources les plus énergivores et des luminaires obsolètes par des ampoules à basse consommation et des luminaires performants, la mise en œuvre d'un niveau d'éclairage nécessaire pour assurer la sécurité des personnes et des biens, tout en améliorant dans les « zones 30 » la qualité de la lumière par la mise en place de lumières blanches. Réduction prévue à partir de 2004 : 153,33 Gwh
Mission 2 : Innover dans les services, les mobilités et l'énergie		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Offrir aux usagers un panel de solutions alternatives à l'utilisation d'un véhicule individuel thermique					
Ind.	Utilisation des Autolib' : - Nombre moyen de déplacements annuels - Nombre moyen de déplacements par jour	2,7 M (7 500)	3,8 M (10 600)	4,5 M (11 000)	Suivi du développement d'Autolib' : Communication mise en place des abonnements entreprises. Renforcement du maillage territorial (mise en œuvre 50 stations en voirie).
Ind.	Utilisation des Vélib's : - Nombre de déplacements annuels - Nombre de déplacement par jour	35 M (95 890)	35 M (95 890)	40 M (109 589)	Suivi de l'usage de Vélib' : Communication, développement des applications smartphone, amélioration de la régulation entre stations. optimisation de la taille de certaines stations pour améliorer la régulation naturelle. Amélioration de l'état des vélos disponibles pour la location.
Ind.	Autopartage : -Nombre de places de stationnement dédiées à l'autopartage à Paris	30	30	230	

Objectif 2 : Améliorer l'offre et la fréquentation des transports en commun à Paris					
Ind.	Lignes mobiliens : -Fréquentation des lignes mobiliens (en millions de voyages)	176,5	189	k	La fréquentation du réseau Mobilien Paris ajoutée à celle du Tramway T3 est stable au 1er trimestre 2013 et en hausse au second trimestre 2013 par rapport à 2012. Pour l'estimation 2013 de fréquentation annuelle des lignes Mobilien, on devrait donc atteindre 173 M de voyages sachant qu'il y a toujours une légère baisse de fréquentation au 3ème trimestre. La cible 2014 peut se situer entre 175M et 180 M de voyages.
Ind.	T3 : - Fréquentation du T3 (en millions de voyages)	80,8 M	88,11 M	90 M	Mise en service de l'extension du tramway à fin 2012. T3A + T3B vitesse commerciale. Pour estimation 2014 : 57,08 M pour le T3a et 31,03 M pour le T3b
Objectif 3 : Diversifier l'offre de stationnement et en faire respecter les règles					
Ind.	Politique de stationnement vélos et 2 RM :				
	- Stationnement vélos :	30 531	32 500	34 500	
	- Stationnement 2 RM :	40 611	42 000	43 500	

Ind.	Recettes horodateurs : Paiements sur horodateurs (12 mois glissants).	56,6 M€	63,1 M€	117,3 M€	Généralisation progressive du paiement par carte bancaire entre 2011 et juillet 2013. La mise en place du paiement par carte bancaire devrait améliorer le taux de respect pour 2014. Pour 2014, l'objectif de taux de respect de 13% devrait être dépassé et atteindre 14,5%. La recette 2014 devrait, en conformité avec ce taux de respect, atteindre 63,1 M€. La cible 2015 est estimée à partir de l'hypothèse d'un vote au Conseil de Paris de décembre 2014 des tarifs suivants : paiement tous les jours sauf dimanches et jours fériés pour l'ensemble des usagers. Résidents et Pro sédentaires : 1,5 €/j , visiteurs : 2 €/h et 4 €/h, Pro mobiles : 0,50 €/h.
	* Taux de respect stationnement visiteurs		14,5%	16,0%	ATTENTION : tout report du vote au delà de décembre aura des conséquences à la baisse sur cette cible d'environ 4,5 M€ par mois. La cible 2015 devra être revue si les conditions tarifaires n'étaient pas celles utilisées comme hypothèse.
	*Taux de pénétration CB	30,1%	60,0%	69,50%	Début déploiement paiement CB : juin 2011. Fin déploiement : juillet 2013.
	*Taux de pénétration du téléphone portable		0,1%	11,5%	Lancement du paiement par téléphone en juillet 2014 pour les paiements au tarif visiteur dans les 4 premiers arrondissements. La cible 2015 semble ambitieuse au regard des résultats de 2014 et du calendrier de déploiement en 2015.
Objectif 4 : Logistique urbaine et transport de passagers					
Ind.	Valorisation économique de la voie d'eau : .Tonnage manutentionné à Paris (Total) : -Trafic fluvial des ports sur la Seine -Trafic fluvial des ports sur les canaux (Paris 19) .Tonnage total pour les canaux de la ville de Paris	1 100 000	950 000	1 000 000	Création d'une cellule de gestion portuaire dans le cadre du CTP de sept 2012 pour avoir un moteur à la gestion des espaces. Le plan d'actions exact va être défini et mis en œuvre par cette nouvelle structure. Nombreux chantiers d'aménagement bord à voie d'eau à partir de 2013 et cela sur une période de 5 à 10 ans : trafic fluvial potentiel pour l'évacuation des déblais et l'acheminement des matériaux.

Ind.	Valorisation économique des canaux : - Volume d'eau non potable prélevé par Eau de Paris fournie à la ville en m3	58,4 M de M3	40 M de M3	58 M de M3	Prélèvements effectués par Eau de Paris - Pour 2014 Interruption du pompage entre mars et juillet pour raisons de travaux à l'usine de pompage EdP à la Villette.
Mission 3 : Mobiliser les équipes et développer la participation des usagers sur les projets de l'espace public		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Développer la concertation et la participation					
Ind.	Ecoute des usagers -Délai moyen de réponse aux saisines courriel des usagers*	16 jours	9 jours	9 jours	(*) sources d'écoute des usagers : Cabinet du Maire, EMP/DICOM –hors SSVP/CARRU
Objectif 2 : Suivi de la politique de prévention des risques professionnels					
Ind.	Accidents du travail DVD / Discussion sur la responsabilité conjointe avec les entreprises : Nombre d'Ats	AT service avec arrêt : 37 Taux de gravité 0,4	↘	↘	- Mise en place de l'accord cadre : santé et sécurité au travail pour 2012 / 2014 : avec 4 plans d'actions : Prévention des risques chimiques, TMS, Risques psycho-sociaux, amélioration des conditions de travail matérielles (équipements, locaux, habillement). - Réaliser un audit sécurité d'une centaine de chantiers réalisés à la demande de la DVD.
Objectif 3 : Assurer un haut niveau de formation continue pour les agents					
Ind.	Pourcentage d'agents formés dans l'année par rapport aux effectifs sur emplois permanents Prévoir des indicateurs transversaux	72%	78%	78%	La baisse constatée entre 2011 et 2012 s'explique par la diminution des formations à l'outil SIMA dont l'effort a été principalement porté en 2011 année de déploiement de l'outil. En 2014, maintien du taux. La formation dans le cadre de la réorganisation des brigades de voirie, a été réalisée en partie en 2014 et se poursuivra en 2015 voire 2016
Objectif 4 : Prévenir l'absentéisme					
Ind.	Taux d'absence compressible	3,3%	→	→	Suivi de l'absentéisme (suite de la mission sur l'absentéisme).

Objectif 5 : Suivi de la politique d'insertion sociale					
Ind.	Nombre de marchés publics avec des clauses d'insertion sociale :		56	→	La progression dépend essentiellement de l'évolution du nombre de marchés à venir.
Objectif 6 : Elaborer et exécuter le budget					
Ind.	Fiabilité des prévisions d'exécution (écart dernière prévision / CA) : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	0,4% 4,5%	en cours	< à 5% < à 10 %	CA 2014 en cours écart entre la 2ème prévision d'exécution et le CA définitif
Ind.	taux d'exécution des crédits : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	97,5% 92,8%	en cours	98,5% 93,8%	CA 2014 en cours Indicateur permettant de mesurer le degré de fiabilité de la budgétisation : cible 2015 à + 1 point par rapport au CA 2013

Développement économique

Direction du Développement Economique, de l'Emploi et de l'Enseignement Supérieur

La DDEEES a vocation à gérer directement les dispositifs municipaux et départementaux mis en œuvre dans le domaine du développement économique et de l'innovation, de l'emploi, de l'enseignement supérieur et de la recherche selon 5 axes :

- **Paris esprit d'entreprise** : implantation des entreprises locales et internationales, soutien aux PME, grands projets d'aménagement urbain, Paris capitale du tourisme, Paris place financière ;
- **Paris Innovation** : Implantation des incubateurs, pépinières et immeubles pluriel, soutien à la recherche, aux pôles de compétitivité, accompagnement des jeunes entreprises innovantes, soutien aux secteurs économiques-clé ;
- **Paris au quotidien** : commerce, artisanat, métiers d'art, mode et design ;
- **Paris Emploi** : aide au retour à l'emploi des publics dans leur diversité et particulièrement des publics en difficulté, accueil juridique des salariés parisiens à la bourse du travail et aide aux unions départementales syndicales ;
- **Paris Enseignement Supérieur** : accueil des étudiants et chercheurs étrangers, accompagnement des étudiants dans leurs démarches.

La DDEEES en quelques chiffres

BP 2015			
BF	BI	Masse salariale (CA 2014 prévisionnel)	Nombre d'agents
Dépenses : 56,7M€ Recettes : 34,7 M€	Dépenses : 29,6 M€ Recettes : 22,6 M€	20,3 M€	207

- Six Maisons des Entreprises et de l'Emploi (MDEE)
- Trois implantations de la Maison des Initiatives Étudiantes
- Plus de 76 000 commerces, hôtels et services implantés à Paris.
- Près de 30 millions de touristes accueillis chaque année.
- 50.000 étudiants étrangers en moyenne par an.

Structure du contrat d'objectifs et de performance de la DDEEES :

Montant affecté au BP 2015 (fonctionnement)	Intitulé de la mission	Adjoint(e)s à la Maire référents
28,3 M€	Enseignement supérieur, vie étudiante et recherche	Marie-Christine LEMARDELEY Jean-Louis MISSIKA Bernard JOMIER
13,5 M€	Emploi	Pauline VERON
1,1 M€	Economie sociale et solidaire	Antoinette GUHL
0,9 M€	Commerce, artisanat	Olivia POLSKI
7,2 M€	Tourisme	Jean-François MARTINS
3,5 M€	Développement économique et attractivité	Jean-Louis MISSIKA
0,9 M€	Moyens généraux	Jean-Louis MISSIKA
1,3 M€	Métiers d'art et arts forains	Bruno JULLIARD

Quelques données et faits marquants :

- Plus de 96 000 m² d'incubateurs, pépinières et hôtels d'entreprises innovantes livrés depuis 2001 et 1 400 entreprises aidées par un dispositif de la Ville à un moment T
- 1823 demandes d'enregistrement en 1^{ère} phase dite « Sunrise » du pointparis
- Plus de 3 200 étudiants avec une aide de la Ville et plus de 300 associations étudiantes soutenues
- Près de 10.000 personnes accompagnées avec une sortie positive vers l'emploi en 2013
- 2.000 emplois maintenus et 1 300 créés grâce à l'attractivité Paris
- Près de 1 000 personnes travaillant grâce aux clauses d'insertion intégrées aux marchés de la Ville et à ceux des Sociétés d'Economie Mixtes et des bailleurs sociaux
- Plus de 300 organismes de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire accompagnés directement ou indirectement par la ville
- Environ 6 000 commerçants travaillant sur les marchés parisiens et 1 200 points de vente existant sur l'espace public (kiosques, bouquinistes, etc.) en 2014
- Des recettes liées aux activités commerciales sur l'espace public s'élevant à plus de 13 Millions d'euros en 2014
- Un taux de chômage parisien se maintenant à un niveau sensiblement inférieur au taux de chômage national et désormais inférieur au taux francilien.

DIRECTION du DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, de l'EMPLOI et de l'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Contrat d'objectifs et de performance

Mission Développement économique & Innovation, Attractivité (JL Missika)		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1	Soutenir le développement économique et l'innovation				
Ind.	Nombre de projets accueillis en incubateurs / pépinières soutenus par la Ville dont :	590	610	630	
Commentaires : nombre d'entreprises accueillies en simultané dans des structures d'incubation labellisées Paris Innovation ou ayant reçu un soutien important de la Ville (estimation).					
Ind.	Nombre de projets accompagnés par le Paris Region Lab dont nombre d'expérimentations effectives déployées	159 dont 24	115 dont 42	120 dont 60	Poursuite du déploiement des appels à projet en cours : mobilier urbain intelligent, efficacité énergétique.
Commentaires : le Paris Region Lab mobilise le territoire de la métropole parisienne comme territoire d'expérimentation et de monstration, au service des jeunes entreprises et des projets innovants. L'accompagnement signifie que les porteurs de projet ont été reçus, conseillés, orientés et/ou hébergés en incubateur.					
Ind.	Nombre et % de projets d'origine étrangère accueillis			50 (5%)	Objectif : 25% de projets étrangers dans le total.
Commentaires : nombre de projets portés par un ou des étrangers accueillis pendant l'année en cours dans un lieu soutenu par la Ville, sur le nombre total de nouveaux projets accueillis pendant cette année.					
Ind.	Nombre total d'entreprises aidées par un dispositif de la Ville	-	-	1 400	
Commentaire : Entreprises aidées directement ou indirectement par la DDEES. On additionne les entreprises présentes à un instant T dans les lieux soutenus par la DDEES + les entreprises ayant reçu un soutien financier dans l'année (FUI, Scientipole, PF+) + les entreprises accompagnées hors incubateurs (expérimentations du PRIL) hors Paris Innovation Amorçage (pour éviter les doublons).					
Ind.	Taux de rotation des entreprises dans les Hôtels d'entreprise et Pôles d'entreprises innovantes	5%	5,5%	6,0%	- Faire évoluer les nouveaux contrats et faire progresser les loyers - L'effet des baux à 10 ans sera pleinement atteint en 2021.
Commentaires : Afin de favoriser une plus grande rotation des entreprises au sein des hôtels d'entreprises d'initiative municipale, la Ville a mis en place fin 2011 les premiers baux à 10 ans avec paliers triennaux tels que le loyer payé au cours des trois dernières années du bail sera égal au prix estimé du marché. Ce dispositif se substitue peu à peu au bail classique 3-6-9. % = m ² reloués ou alloués sur le total des m ² .					

Objectif 2 Améliorer l'attractivité internationale de Paris					
Ind.	Emplois maintenus avec Paris Développement	1 980	2 000	2 200	Paris Développement prospecte activement à l'international, les projets d'implantation d'entreprises créateurs d'emplois, sur les secteurs TIC, finance, éco-activités, ESS, tourisme, santé et industries créatives. L'agence sera un acteur-clé de la diffusion de l'Appel à Projets urbains innovants auprès des entreprises étrangères. La fusion du PRIL et de PDA permettra des synergies nécessaires à l'ouverture internationale des incubateurs parisiens
	Emplois créés avec Paris Développement	1 253	1 300	1 100	
Commentaires : Ces indicateurs correspondent aux emplois créés ou maintenus (relocalisation d'une entreprise de Paris vers Paris) liés aux projets réussis pour lesquels Paris Développement ou la Ville de Paris ont eu une contribution significative.					
Mission Enseignement supérieur, Vie étudiante & Recherche (MC Lemardeley)		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 Entretien et développer l'enseignement supérieur à Paris					
Ind.	Nombre de m ² dédiés à la recherche et à l'enseignement supérieur, construits ou rénovés avec le soutien de la Ville (cumul des projets engagés depuis 2008)			10 000 m ²	- Favoriser l'augmentation des effectifs parisiens de chercheurs et d'enseignants chercheurs. - Réaliser un suivi des investissements de la Ville au regard de ceux de la Région et de l'Etat.
Commentaires : Figurent notamment le campus Jourdan pour l'Ecole d'Economie de Paris et l'EHESS (total : 12 500m ² dont 1875 m ² en 2014), ainsi que IPGG.					
Objectif 2 Rénover et développer l'ESPCI					
Ind.	Nombre de m ² de l'ESPCI rénovés (m ²)	95	475	969	-Le campus de l'ESPCI sera restructuré. L'ESPCI sera entièrement rénovée et augmentée" (feuille de route)

Objectif 3	Aider les étudiants, animer la vie étudiante				
Ind.	Nombre d'étudiants aidés Nombre d'étudiants aidés à titre personnel nombre d'associations étudiantes aidées	2 373 350	3 182 337	augmentation	Éléments : - Ouvrir une nouvelle antenne de la MIE dédiée à la création audiovisuelle dans le 6e - Établir un partenariat avec PRL pour l'accompagnement des étudiants vers le monde de l'entreprise et l'accompagnement des associations vers la professionnalisation.
Commentaires : les aides à titre personnel sont AILE, Erasmus, Cap en Fac. Les associations étudiantes aidées sont celles qui bénéficient d'une subvention ou sont accueillies à la MIE.					
Ind.	Nombre de logements étudiants (cumulés depuis 2008)	4 138	4 759	augmentation	
Commentaires : Cet indicateur est commun à la DLH et à la DDEEES. Sur les désignations d'étudiants pour les contingents municipaux, la DLH délègue cette tâche au CROUS et aux bailleurs sociaux, les informations ne sont pas disponibles.					
Mission Emploi (P Véron)		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1	Développer l'emploi à paris				
Ind.	Nombre total de personnes accompagnées : sorties positives vers l'emploi MdEE Forums Formations qualifiantes PDAE	9 665 659 8 075 931	9 537 659 8 075 803	9 537 659 8 075 803	Initiative Emploi lancée par la Maire de Paris afin de rapprocher les besoins des entreprises des demandeurs d'emploi par le biais de recrutements plus adaptés aux métiers en tension.
Commentaires : l'indicateur recense le nombre de sorties positives des personnes suivies par les MDEE en sessions de recrutement et celles qui ont bénéficié d'un recrutement connu suite aux forums emploi parisiens (recrutements en CDD de + de 6 mois ou en CDI). Le programme départemental d'aide à l'emploi recense le nombre de nouveaux stagiaires entrés en formation préparatoire à l'emploi					
Objectif 2	Coopérer avec les entreprises				
Ind.	Nombre de partenariats signés avec les entreprises (grands comptes, etc)	-	-	10	Les premières discussions avec les acteurs économiques en 2014 permettront d'envisager une dizaine de partenariats signés en 2015.

Objectif 3	Mettre en œuvre le Pacte PME				
Ind.	% de paiements à des PME dans les paiements associés aux marchés de la Ville	45-50 %	45% - 50%	56%	Favoriser l'allotissement dans les marchés de travaux du Bâtiment.
Commentaires : Cet indicateur est commun à la DFA et à la DDEEES.					
Mission Economie sociale et solidaire, Innovation sociale & Economie circulaire (A Guhl)		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1	Développer les clauses d'insertion dans les marchés publics de la Ville				
Ind.	Nombre total de personnes travaillant en insertion grâce à ces clauses (marchés de la Ville + Sem et bailleurs sociaux)	800	850	900	- Animation de toutes les directions par la Direction des finances et des achats. - Depuis 2013, les objectifs se concentrent davantage sur l'aspect qualitatif du dispositif, notamment le parcours d'insertion des bénéficiaires.
Ind.	Nombre et % des marchés de la Ville ayant une clause d'insertion suivis par un facilitateur	200	250	250	
Commentaires : Les <u>facilitateurs</u> se situent aux niveaux des PLIE, de la MEP et des MDEE 13e et 14e. L'indicateur est suivi par la DFA.					
Objectif 2	Développer les entreprises solidaires				
Ind.	Nombre d'organismes de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire, créés, hébergés, accompagnés ou financés, directement ou indirectement via d'autres acteurs, grâce au soutien de la Ville	250	300	300	- Lancer l'appel à projets ESS annuel (6e édition en novembre 2014). - Soutenir et accompagner la création d'entreprises notamment via la Boutique de gestion Paris Ile de France, les Coopératives d'Activités et d'Emplois et les couveuses (Astrolabe, Epicea). - Développer le micro-crédit pour la création d'entreprise (Adie, PIE, les Cigales, etc). - Favoriser les reprises et transformation d'entreprises en SCOP (avec l'Urscop) - Ouvrir des ressourceries/recycleries.
Commentaire : cela inclut les subventions, prêts d'honneur, garanties (mais pas l'hébergement en incubateurs et pépinières de la Ville indiqué en m ² par ailleurs). Attention, l'Adie et la BGEPaRIF accompagnent des porteurs bénéficiaires du RSA et donc des entreprises qui ne sont pas toutes du secteur ESS.					

Objectif 3	Promouvoir le commerce équitable				
Ind.	Nombre de points de vente dédiés au commerce équitable à Paris	95	En cours de recensement	En cours de recensement	- Application de la Charte de l'achat responsable de la Ville de Paris - Obtention et déclinaison du label international « territoire de commerce équitable » à renouveler en 2016, actions de sensibilisation auprès du public, soutien aux filières comme la mode éthique, communication large via les outils de la Ville (paris.fr...).
Commentaires : Les sites et réseaux de distribution classiques ne sont pas référencés alors que beaucoup proposent des produits équitables, mais les boutiques dédiées sont identifiables correctement et correspondent à un modèle d'échange à encourager. Outre les boutiques de commerce équitable recensées (Altermundi, Artisans du monde, Minga, indépendants), d'autres boutiques proposant d'autres alternatives de consommation responsable, notamment le bio et l'insertion par l'activité économique, permettent d'identifier 465 implantations sur Paris via la carte de référencement du Marché Citoyen sur paris.fr					
Mission Commerce & artisanat (O Polski)		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1	Développer le commerce de proximité				
Ind.	Nombre de nouveaux commerçants dans le patrimoine maîtrisé par la Ville	125	180	190	Progression liée à l'intégration de nouveaux bailleurs dans le dispositif et à la livraison de nouvelles opérations à venir.
Commentaire : les chiffres ont évolué avec l'intégration de nouveaux bailleurs et la livraison de programmes neufs dans le cadre des opérations d'aménagement.					
Objectif 2	Bien accueillir les activités commerciales sur l'espace public				
Ind.	- Nombre de commerçants dans les marchés couverts et découverts - Nombre de points de vente sur l'espace public (kiosques, bouquinistes...)	5 900 1 160	6 000 1 160	5 900 1 170	- Déploiement sélectif de nouvelles implantations d'activités commerciales sur l'espace public. - Renforcement de la qualité des implantations à l'occasion des renouvellements.
Commentaires : il existe un objectif de réduction du nombre de commerçants non-alimentaires ("volants" i.e. non abonnés) sur les marchés découverts.					

Ind.	Nombre de ventes au déballage	510	550	515	La recherche de nouveaux espaces pour l'organisation de ventes au déballage doit permettre progressivement une augmentation de leur nombre, en dépit de l'augmentation des tarifs votée en 2012 qui devrait être actualisée chaque année.
Commentaires : Il s'agit du nombre d'autorisations en cours délivrées à des commerçants pour exercer sur le domaine public et des autorisations délivrées pour des ventes temporaires à des organisateurs (généralement des sociétés ou bien des associations).					
Ind.	Montant des recettes de fonctionnement liées aux activités commerciales sur l'espace public	12 700 000	13 000 000	13 200 000	- Mise en œuvre d'une réforme tarifaire pour l'exercice des activités commerciales sur la voie publique, réforme des petits marchands depuis 2011 (appels à projet), négociation avec les représentants des forains en 2011... - Augmentation tendancielle des redevances dues à la Ville (marchés alimentaires découverts, marchés aux Puces, marchés couverts).
Mission Tourisme (JF Martins)		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif	Développer la capacité hôtelière de Paris				
	Nombre de chambres ayant fait l'objet d'un dépôt de permis de construire dans l'année (Cumul depuis 2008)	600 (3 715)	800 (4 515)	800 (5 315)	Poursuite de la mise en œuvre du plan hôtelier : 12 000 chambres au niveau de métropolitain d'ici 2020.
Mission Métiers d'art et entreprises culturelles (B Julliard)		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif	Favoriser le rayonnement des métiers d'art parisiens				
Ind	Nombre d'entreprises accompagnés		99	105	

Mission Performance de la gestion des ressources humaines et financières		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1	Prévenir l'absentéisme				
Ind.	Taux d'absence compressible	3,1%	2,7%	2,7%	L'objectif de -10 % sur 3 ans, du taux d'absentéisme compressible, a été atteint. Il convient de maintenir le bas niveau tendanciel de ce taux (au regard de la moyenne Ville).
Objectif 2	Permettre un fonctionnement optimum de la direction				
Ind.	Taux de rotation globale ou par catégorie	15%	12%	10,0%	
Commentaires : Flux de départs + d'arrivées de la direction divisé par deux divisé par l'effectif budgétaire;					
Objectif 3	Favoriser l'adaptation des agents à la mutation de leur environnement				
Ind.	% d'agents formés dans l'année par rapport aux effectifs en emplois permanents	55%	55%	60,0%	
Objectif 4	Veiller à la qualité du dialogue social				
Ind.	Nombre d'instances tenues dans la direction	6	4	8	Il s'agit du nombre stricto sensu d'instances, de réunions préparatoires et de celles, plus informelles, auxquelles les représentants du personnel ont été conviés.

Objectif 5	Elaborer et exécuter le budget				
Ind.	Fiabilité des prévisions d'exécution (écart dernière prévision / CA) : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	0,7% 8,5%	en cours	< à 5% < à 10 %	CA 2014 en cours écart entre la 2ème prévision d'exécution et le CA définitif
Ind.	taux d'exécution des crédits : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	98,6% 97,5%	en cours	99,6% 98,5%	CA 2014 en cours Indicateur permettant de mesurer le degré de fiabilité de la budgétisation : cible 2015 à + 1 point par rapport au CA 2013

Culture

Direction des Affaires Culturelles

La Direction des Affaires Culturelles (DAC) poursuit cinq principales missions :

Entretien, conserver, valoriser le patrimoine de la ville et préserver la mémoire parisienne.

La DAC est responsable d'un ensemble patrimonial de 96 édifices appartenant à la Ville et affectés aux cultes dans le cadre statutaire de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905 et elle assure la conservation des 30 000 œuvres d'art et 130 orgues répartis dans ces édifices, du millier d'œuvres installées dans l'espace urbain, et entretient les 1 300 plaques commémoratives appartenant à la Ville. Elle participe à la protection du patrimoine architectural et urbain de Paris, met en œuvre la politique d'archéologie parisienne et veille à la diffusion de la documentation sur le patrimoine parisien.

Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2013, la DAC contribue à la définition des grands axes stratégiques de l'établissement public Paris Musées qui rassemble les 14 Musées de France municipaux, en cohérence avec la politique culturelle de la Ville de Paris (délibération 2012, SG 153 - DAC 506).

Développer l'éducation artistique et les pratiques culturelles sur l'ensemble du territoire parisien, notamment par le réseau des bibliothèques, des musées, des ateliers beaux-arts, des lieux de pratiques amateurs et des conservatoires. La pleine insertion de ces équipements dans les arrondissements et les quartiers est un enjeu majeur de démocratie culturelle. La DAC porte ainsi l'investissement massif de la ville dans la modernisation de ces équipements et dans leur maillage du territoire, s'attache à développer la qualité et la diversité des services proposés aux publics et met en œuvre un ensemble d'interventions en direction du jeune public (temps scolaire, périscolaire et hors temps scolaire) et de ceux qui restent éloignés des pratiques culturelles. Les partenariats de coopération culturelle avec les quartiers « politique de la ville » et ceux ouverts à des collectivités locales proches, dans le cadre de Paris-métropole, sont également parmi les axes d'actions privilégiées. L'aménagement des rythmes éducatifs est un enjeu majeur de cette mission.

Soutenir la création et la diffusion culturelle à Paris. La DAC décline cette mission dans les secteurs de la musique, du spectacle vivant et des arts visuels. Ses actions visent à accompagner les évolutions de la création et la rencontre avec le public sur tout le territoire. Pour ce faire, la DAC développe, d'une part, des dispositifs d'incitation et de soutien à la création (subventions, aides aux projets, bourses, résidences dans des ateliers, organisation d'événements, acquisitions d'œuvres pour le Fonds municipal d'art contemporain, commandes pour l'espace public). D'autre part, la DAC contribue à structurer et développer la diffusion culturelle en s'appuyant et en stimulant les échanges au sein de son réseau important d'institutions et de professionnels.

Préserver et renforcer la vitalité cinématographique à Paris. La DAC a pour objectif de préserver et renforcer la vitalité cinématographique de Paris, de la création à la diffusion. Il s'agit d'encourager la création, de la production (fonds d'aide aux courts métrages, accueil

des tournages) jusqu'à la salle de cinéma (soutien aux salles art et essai indépendantes ; soutien aux festivals, actions et événements œuvrant à la diffusion de toutes les écritures cinématographiques ; soutien au Forum des images, lieu de la mémoire audiovisuelle de Paris et institution unique de réflexion sur le monde à travers les images). Cette politique s'inscrit dans une perspective d'éducation à l'image (soutien aux dispositifs scolaires et aux actions en dehors du temps scolaire) et d'urbanisme culturel.

Sauvegarder et valoriser les archives parisiennes grâce à une politique active de collecte, classement et communication des archives de la ville et du département de Paris.

La DAC en quelques chiffres

BP 2015			
BF	BI	Masse salariale (CA 2014 prévisionnel)	Nombre d'agents
Dépenses : 187 M€ Recettes : 12,6 M€	Dépenses : 60,9 M€ Recettes : 7 M€	122,1 M€	2 634

- 71 bibliothèques et médiathèques de prêt, spécialisées et patrimoniales.
- 17 conservatoires d'arrondissement et 1 conservatoire à rayonnement régional.
- 14 musées municipaux rassemblés au sein d'un établissement public.
- 85 églises, 9 temples, 2 synagogues.
- 16 sites ateliers beaux-arts.
- 1 033 ateliers d'artistes soutenus par la DAC (en 2013).
- 1 300 plaques commémoratives apposées dans toute la ville

La structure du contrat d'objectifs et de performance de la DAC

Missions	Montant affecté en 2015 (fonctionnement)	Adjoint(e)s à la Maire référents
Protéger et valoriser les richesses patrimoniales	63,3 M€	Bruno JULLIARD Catherine VIEU-CHARIER
Sauvegarder et valoriser les archives parisiennes	0,4 M€	
Soutenir l'éducation artistique et les pratiques culturelles sur l'ensemble du territoire parisien	11,2 M€	
Soutenir la création et la diffusion	100 M€	
Contribuer au fonctionnement des services	3,8 M€	
Préserver et renforcer la vitalité cinématographique	8,2 M€	

Quelques données et faits marquants :

- 2014 : Ouverture d'une conservatoire (Paul Dukas dans le 12^{ème}).
- Créations d'équipements d'ici fin 2015 : 2 bibliothèques (Carré Saint-Lazare, Canopée), 1 conservatoire et 1 Maison des Pratiques Amateurs (Canopée).
- En 2014, on estime que plus de 13 millions de prêts ont été effectués sur l'ensemble du réseau des bibliothèques de la Ville et 3 100 activités culturelles (rencontres, débats,...) y ont été organisées.
- Pour l'année 2013-2014, on comptabilise plus de 19 769 élèves dans les conservatoires.
- En 2014, 5 150 parisiens étaient inscrits aux Ateliers Beaux-Arts ; on dénombre près de 826 participants aux ateliers de la Maison des pratiques amateurs.
En 2013, 100 coopérations culturelles (hors musées) dans les quartiers « politique de la ville » ont été développées.
- 39% des écoles parisiennes, 63% des collèges parisiens et 35% des centres de loisirs parisiens ont été impliqués, en 2012-2013, dans le programme « Art pour grandir ».
- 50 livraisons d'ateliers d'artistes entre 2011 et 2014, portant le nombre total d'ateliers à 1 037 actuellement.
- Très grand succès de la 13e édition de Nuit Blanche le long de l'itinéraire de Grande Randonnée Artistique investissant cette année la Rive gauche; 140 projets artistiques ; 20 villes partenaires dans le cadre de Paris Métropole (dont 3 nouvelles), 4 en régions, et 29 villes partenaires dans le monde (dont 2 pour la première fois).
- Renouvellement de la Charte de coopération culturelle 2013-2015.
- Titularisations d'agents contractuels dans le cadre de la politique de déprécarisation et nombreux recrutements pour répondre aux besoins engendrés par l'ARE.
- 31ème édition des Journées du Patrimoine sur le thème « Patrimoine naturel, patrimoine culturel » (93 000 visiteurs).
- A Paris, 268 sites ont été proposés au public (musées, édifices cultuels, bibliothèques patrimoniales, orgues, jardins, lieux associatifs), avec une fréquentation de 84 020 visiteurs dont environ 12 000 pour l'hôtel de Ville et 6 000 pour la bibliothèque historique ».
- 40 salles de cinéma reçoivent le soutien de la Ville de Paris, 935 tournages ont été accueillis et 3 220 jours de tournages ont été réalisés à Paris en 2013

DIRECTION des AFFAIRES CULTURELLES
Mise à jour du Contrat d'objectifs et de performance

Mission 1 : Protéger et valoriser les richesses patrimoniales		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Observations
Objectif 1 : Protéger et accroître l'accessibilité des collections					
Ind.	Nombre d'inscrits dans les bibliothèques patrimoniales Nombre des prêts / des consultations sur place dans les bibliothèques patrimoniales	Nb inscrits : 24 726 Nb prêts : 280 791 Nb consultations : 100 461	Nb inscrits : 25 200 Nb prêts : 280 000 Nb consultations : 102 500	Nb inscrits : 25 500 Nb prêts : 280 000 Nb consultations : 105 000	
Objectif 2 : Entretenir le patrimoine					
Ind.	Nombre total d'édifices culturels ayant fait l'objet de travaux d'entretien ou de restauration durant l'année	NC	83	80	Tous travaux confondus, petit et gros entretien

Ind.	Opérations importantes de restauration (AP de projet / plan édifices culturels) : - Nombre d'opérations en cours de lancement (au stade diagnostics, études ou consultations) - Nombre d'édifices où des travaux de restauration ont eu lieu durant l'année - Nombre de travaux réceptionnés durant l'année	NC	En cours de lancement : 8 En restauration : 14 Réceptionnés : 10	En cours de lancement : 15 En restauration : 12 Réceptionnés : 7	<p><u>En cours de lancement</u> : Saint-Médard (05) / façades et toitures nef côté sud ; Saint-Nicolas-du-Chardonnet (05) / stabilité charpente ; Saint-Séverin (05) / sécurisation des maçonneries ; Sainte-Anne-de-la-Butte-aux-Cailles (13) / confortation pérenne du chœur et du chevet ; ND Auteuil (16) / restauration du Grand Orgue ; Saint-Michel des Batignolles (17) / restauration de l'escalier du clocher ; Sainte-Jeanne d'Arc (18) / sécurisation du beffroi et de la cloche ; Regard des Petites Rigoles (20) / restauration dans le cadre de l'aménagement du jardin.</p> <p><u>Travaux de restauration durant l'année</u> : Oratoire du Louvre (01) / couverture de la colonnade Rivoli ; Saint-Eustache (01) / relevage et accord général du Grand Orgue ; Saint-Denis-du-Saint-Sacrement (03) / acrotère ; Saint-Merri (04) / partie basse façade principale ; Saint-Paul-Saint-Louis (04) / croix sommitale ; Saint-Gervais (04) / baie 106 ; Sainte-Clotilde (07) / sécurisation des maçonneries hautes ; ND-Lorette (09) / couvertures basses ; ND-Lorette (09) / sondages des fondations et du sol ; Synagogue de la Victoire (09) / restauration et mise aux normes des lustres et trochères ; Grande Pagode de Vincennes (12) / restauration façades et toitures ; ND-Grâce de Passy (16) / restauration façades et toitures ; Sacré-Coeur (18) / restauration des éléments fondamentaux du Grand Orgue ; Saint-Germain de Charonne (20) / confortation pérenne de l'église et de ses abords.</p> <p><u>Parmi les opérations en travaux en 2014, ont été réceptionnées les opérations suivantes</u> : Oratoire du Louvre (01) / couverture de la colonnade Rivoli ; Saint-Eustache (01) / relevage et accord général du Grand Orgue ; Saint-Merri (04) / partie basse façade principale ; Saint-Gervais (04) / baie 106 ; ND-Lorette (09) / couvertures basses ; ND-Lorette (09) / sondages des fondations et du sol ; Synagogue de la Victoire (09) / restauration et mise aux normes des lustres et trochères ; Grande Pagode de Vincennes (12) / restauration façades et toitures ; ND-Grâce de Passy (16) / restauration façades et toitures ; Sacré-Coeur (18) / restauration des éléments fondamentaux du Grand Orgue .</p> <p><u>Cible 2015</u> fonction des arbitrages du PIM 2015-2020, des opérations en cours de lancement ainsi que des travaux sont en cours</p>
------	--	----	--	--	--

Objectif 3 : Assurer la part du financement des opérations de restauration-conservation bénéficiant d'un concours financier extérieur

Ind.	Recherche de cofinancements : - Nombre de nouvelles conventions de mécénat pour la restauration des édifices culturels / œuvres d'art - Nombre de nouveaux arrêtés de subventions pour la restaurations des édifices culturels / œuvres d'art	NC	Restauration des édifices culturels Nouveau mécénat : 1 Nouvelles subventions : 3	Restauration des édifices culturels Nouveau mécénat : 1 Nouvelles subventions : 5	<u>Restaurations édifices culturels :</u> 2014 : Le nouveau mécénat est celui de la paroisse pour l'orgue de ND Auteuil (16e) : 120 000 € sur 290 000 € soit 41,4 % ; les 3 nouvelles subventions sont: St-Denis-du St-Sacrement (60 465 € sur 217 700 € soit 27,8 %), St-Merri/baies 120-126 (124 973 € sur 450 000 € soit 27,8 %) et St-Médard /travaux (270 996 € sur 974 805 € soit 27,8 %). La cible 2015 est fonction principalement des arbitrages du PIM 2015-2020.
		NC	Restauration des œuvres d'art Nouveaux mécénats : 2 Nouvelles subventions : 3	Restauration des œuvres d'art Nouveaux mécénats : 2	<u>Restaurations d'oeuvres d'art :</u> 2014-2015 : Fondation Notre Dame - tableau Hallé à l'église St Augustin - portes de St Vincent de Paul / Fondation Sisley - Eglise Notre Dame de l'Assomption DRAC : Saint Nicolas des Champs / Sainte Croix des Arméniens / Synagogue de la Victoire 2015 : Fondation Notre Dame - restauration des tableaux de Carle Van Loo - Eglise St Sulpice/ Fondation Notre Dame - restauration des chapelles d'Eugène Delacroix - Eglise St Sulpice

Mission 2 : Sauvegarder et valoriser les archives parisiennes		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Observations
Objectif 1 : Transmettre et valoriser					
Ind.	Nombre de pages numérisées des fonds et instruments de recherche du Service des Archives, ainsi que leur accessibilité		NC Instruments de recherche : 100 % numérisés en interne, 80 000 pages Fond : - pages numérisées accessibles en salle : 6,67 M - pages numérisées accessibles en ligne : 6,236 M	Instruments de recherche : mise en ligne sur internet Fond : - pages numérisées accessibles en salle : 6,91 M - pages numérisées accessibles en ligne : 6,35 M	Numérisation représente 1,5 % du fond. Cible 2015 : mise en salle et en ligne des tables annuelles et décennales de la DDCT, des rôles, et répertoires et compléments des tables des états signalétiques et des services militaires de la Seine

Mission 3 : Soutenir l'éducation artistique et les pratiques culturelles sur l'ensemble du territoire parisien		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Observations
Objectif 1 : Développer la lecture publique pour tous					
Ind.	Nombre d'inscrits Nombre de prêts dans les bibliothèques	Nb inscrits : 287 959 Nb prêts : 13 440 158	Nb inscrits : 290 000 Nb prêts : 12 950 000	Nb inscrits : 291 000 Nb prêts : 13 500 000	Une légère baisse du nombre de prêts est constatée en 2014 due aux nombreuses fermetures pour travaux. Les ouvertures d'équipement prévues (Saint Lazare, Canopée) auront un impact le nombre de prêts et la fréquentation. Ces données pourront être complétées ultérieurement par des statistiques sur la fréquentation des bibliothèques, notamment si des compteurs d'entrées sont installés. En effet, si le nombre d'inscriptions stagne, les non-inscrits fréquentants les bibliothèques sont de plus en plus nombreux.
Ind.	Nombre d'activités culturelles dans les bibliothèques de prêt Fréquentation de ces activités culturelles Nombre de groupes scolaires accueillis dans bibliothèques Nombre d'activités ARE	Nb activités culturelles : 3 056 Fréquentation de ces activités : 78 420 5 395 groupes accueillis - dont 3 038 groupes scolaires - dont 211 groupes ARE	Nb activités culturelles : 3 100 Fréquentation de ces activités : 81 000 5 400 groupes accueillis - dont 2 800 groupes scolaires - dont 500 groupes ARE	Nb activités culturelles : 3 100 Fréquentation de ces activités : 81 000 5 400 groupes accueillis - dont 2600 groupes scolaires - dont 700 groupes ARE	En lien avec la maîtrise des dépenses de fonctionnement, maintien du nombre d'activités culturelles proposées. Le nombre des créneaux disponibles pour l'accueil des groupes n'est pas extensible. Progressif remplacement de l'accueil des groupes scolaires par des groupes ARE.
Ind.	Nombre de nouveaux équipements, d'équipements restructurés, rénovés ou agrandis (livrés)	2 restructurations et 2 ouvertures	0	1 restructuration et 2 inaugurations en 2015	

Objectif 2 : Développer l'accès à l'éducation artistique et aux pratiques culturelles sur l'ensemble du territoire parisien					
Ind.	Nombre d'élèves dans les conservatoires	19 531	19 769	Augmentation du nombre de places	L'objectif est qu'au terme de l'année 2014-2015, plus de 3000 places aient été créées. La cible 2015 comprendra des créations de places dans les nouveaux CMA 12, 13 et 17 et en milieu scolaire.
Ind.	Aménagement des rythmes éducatifs: - Nombre d'écoles couvertes - Nombre d'enfants ARE - Nombre d'ateliers offerts	S/O	Nb écoles : 318 Nb enfants : 7500 Nb ateliers : 445	Nb écoles : 324 Nb enfants : 7500 Nb ateliers : 447	Les conditions sont réunies pour que l'objectif de stabilité du dispositif pour 2015 soit atteint. Pour la 2ème année de mise en œuvre de l'aménagement des rythmes éducatifs (ARE), la triple offre proposée par les conservatoires de chœurs à l'école, d'orchestres à l'école et d'ateliers danse est désormais parfaitement intégrée dans les écoles. L'accent est mis pour 2015 sur un plan de restitution des différents ateliers.
Ind.	Pratiques artistiques amateurs : nombre d'inscrits aux Ateliers Beaux-Arts (ABA)	5200	5150	5150	Nb : le nombre des inscrits aux ateliers Beaux-Arts comprend les élèves de la classe préparatoire aux grandes écoles d'art plastiques. L'objectif 2015 est la stabilité du nombre d'inscrits, en attendant la mise en œuvre des réformes liées aux conclusions de l'audit de l'Inspection générale et de l'Etude de coûts.
Ind.	Art pour Grandir : - Pourcentage des établissements scolaires concernés par un projet (écoles, centres de loisirs, collèges) - Nombre de lieux ou associations culturelles impliquées.	Pourcentage établissements concernés : - 22 % des centres de loisirs - 65 % des écoles - 54 % des collèges Nb lieux ou asso concernés : 73	Pourcentage établissements concernés : - 35 % des centres de loisirs - 39 % des écoles - 63 % des collèges Nb lieux ou asso concernés : 75	Maintien	

Objectif 3 : Développer l'accès à l'animation et aux établissements culturels sur certains territoires et au profit de publics cibles					
Ind.	Nombre de collectivités limitrophes avec lesquelles une collaboration culturelle est engagée	NC	11	12	
Ind.	Nombre d'actions de médiation à destination des publics éloignés de l'offre culturelle (actions de médiations financées au titre de l'appel à projets "politique de la ville")	22	34	40	L'écart entre 2013 et 2014 s'explique principalement par le fait qu'en 2013 les projets financés par la mission cinéma au titre de l'appel à projets DPVI n'étaient pas intégrés à ceux de la DAC (intégration en janvier 2014 de la Mission Cinéma à la DAC)
Mission 4 : Soutenir la création et la diffusion		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Observations
Objectif 1 : Soutenir la diversité de la création artistique					
Ind.	Nombre de spectateurs dans les structures de spectacle vivant financées par la Ville	1 461 846	Objectif de maintien	Maintien	Périmètre des établissements retenus pour renseigner l'indicateur: Maison de la poésie, Théâtre Mouffetard (fermeture en 2012), Théâtre 13 (gère 2 équipements depuis 2011: Théâtre 13/Seine + Théâtre 13/Jardin), Théâtre 14, Le Monfort, Théâtre Paris-Villette, 20ème Théâtre, Théâtre de la Ville (gère 2 équipements: Théâtre Sarah Bernhardt + Théâtre des Abbesses), Théâtre du Châtelet, Centquatre, Maison des Métallos, Trois Baudets, Gaîté lyrique (à partir de 2011). Les chiffres relatifs à l'association Théâtre de la Ville et du Théâtre du Châtelet sont précisés, compte tenu de la jauge non comparable (1000 places rien que pour le Th. Sarah Bernhardt, par exemple).

Ind.	répartition du montant des aides aux projets accordées par discipline, en % (pour assurer la diversité du spectacle vivant, de la musique et des arts visuels)	- danse:13,2% - théâtre: 45,3% - cirque: 4,3% - arts de la rue: 2,6% - jeune public, marionnettes et mime et geste:14,1% - projets pluridiscip.: 4,8% -Poésie:1,1% - musique: 7,68% - arts visuels: 3,24%	- danse:5,9% - théâtre: 32,5% - cirque: 12,42% - arts de la rue: 5,4% - jeune public, marionnettes et mime et geste:19,26% - projets pluridiscip.: 1,88% - musique: 10,47% - arts visuels: 12,3%	Stabilisation des financements	
Objectif 2 : Soutenir et encourager le développement des arts visuels dans la Ville					
Ind.	Capacité d'accueil d'artistes dans des espaces de travail financés par la Ville dont: - Ateliers d'artistes - Espaces collectifs	Nb ateliers d'artistes : 1033 Nb espaces collectifs : 16	Nb ateliers d'artistes : 1037 Nb espaces collectifs : 15	Nb ateliers d'artistes : 1045 Nb espaces collectifs : 15	8 ateliers en plus en 2015 : 5 rue dans le 20ème, 1 dans le 15ème et 1 dans le 11ème

Ind.	<p>Nuit blanche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de villes partenaires NB dans le monde - Nombre de projets associés/lieux ouverts (en cumulé) - Axes nouveaux : initiation de projets pouvant s'inscrire dans le temps au-delà de la Nuit Blanche (nombre d'oeuvres pérennisées) 	<p>29 villes</p> <p>102 projets associés / 120 lieux.</p>	<p>- 29 Nuits Blanches dans des villes étrangères en 2014</p> <p>- 140 œuvres IN et OFF</p> <p>- initiation de projets pouvant s'inscrire dans le temps au-delà de la Nuit Blanche : 5 œuvres pérennisées jusqu'à la FIAC et 8 murs peints pérennes</p>	Maintenance	<p>Nb 2014 pour les axes nouveaux également :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plus forte attention aux enfants : café/croissant sur 2 sites le dimanche et ouverture de certaines œuvres au public toute la journée du dimanche à Necker (hôpital des enfants malades) et Austerlitz (parcours street-art) - valorisation des oeuvres d'art existantes dans la ville : mention dans le programme des œuvres visibles à proximité du G.R.A. - ouverture à des démarches participatives avec le public : « Mini Burble » proposé par Samsung place de l'Hôtel de Ville (via portables) et installation « Volume » d'UVA à Montparnasse, avec interaction du public sur l'éclairage de la Tour. <p>Cible 2015 : maintien notamment de l'attention portée aux enfants</p>
Ind.	<p>Evolution des mécénats Nuit blanche (au total):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mécénats producteur - Mécénats DICOM 	<p>574 822€</p> <p>Mécénats producteur (176 882 €) + Partenariats divers fléchés vers le Producteur par la DAC (153 K€) : 329 882 € TTC</p> <p>Mécénats DICOM : 245 K€ TTC</p>	<p>476 K€ TTC</p> <p>Mécénats producteur (73 K€)+ Partenariats divers fléchés vers le Producteur par la DAC (153 K€) : 226 K€ TTC</p> <p>Mécénats DICOM : 250 K€ TTC</p>	Maintenance	

Mission 5 : Préserver et renforcer la vitalité cinématographique		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	
Ind.	Nombre de salles de cinéma soutenues par la Ville de Paris	39	40	40	
Ind.	Nombre d'enfants-élèves dans les dispositifs d'éducation au cinéma en temps scolaire et hors temps scolaire	110 708	110 000	110 000	Périmètre des actions prises en compte : Mon premier cinéma, Ecole et cinéma, Collège au cinéma, Enfance de l'art et Mon premier Festival
Ind.	Diversité cinématographique Nombre d'écritures, genres et thématiques cinématographiques soutenus dans le cadre des festivals et événements subventionnés	8	8	8	
Mission 6 : Performance de la gestion des ressources humaines et financières		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Observations
Objectif 1 : Assurer un haut niveau de formation continue pour les agents					
Ind.	Pourcentage d'agents formés dans l'année par rapport aux effectifs sur emplois permanents	55,8%	56,0%	56,0%	Le nombre de places étant stable, le taux devrait l'être par rapport aux résultats 2013
Objectif 2 : Prévenir l'absentéisme					
Ind.	Taux d'absence compressible	3,46	3,8	3,8	Indicateur numéro 4 de la DRH. Après une baisse continue de 2010 à 2013, le taux repart à la hausse sous le coup de deux effets : la fin de la journée de carence et le vieillissement des agents
Objectif 3 : Animation du dialogue social					
Ind.	Nombre d'instances et d'audiences syndicales tenues (CTP/CHS/Audiences syndicales/Groupes travail HS)	25	21	de 15 à 25	

Ind.	Nombre de journées de grève répondant à un mot d'ordre DAC - en jour/homme	196	473		En 2013, la conflictualité a concerné les conservatoires avec la mise en place de l'ARE. En 2014, les bibliothèques ont pris le relais sur la question des effectifs.
Ind.	Nombre d'entretien de mobilité des cadres	208	228	240	Les nombres correspondent aux souhaits professionnels validés des entretiens d'évaluation.
Objectif 4 Elaborer et exécuter le budget					
Ind.	Fiabilité des prévisions d'exécution (écart dernière prévision / CA) : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	0,2% 3,1%	en cours	< à 5% < à 10 %	CA 2014 en cours écart entre la 2ème prévision d'exécution et le CA définitif
Ind.	taux d'exécution des crédits : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	99,2% 98,9%	en cours	100% 99,9%	CA 2014 en cours Indicateur permettant de mesurer le degré de fiabilité de la budgétisation : cible 2015 à + 1 point par rapport au CA 2013

Paris Musées

Les priorités 2015 de l'établissement public Paris Musées, qui rassemble depuis le 1^{er} janvier 2013 les 14 musées de la Ville de Paris, s'inscrivent dans le cadre du contrat de performance de l'établissement tel qu'il a été conclu avec la Ville pour les années 2013 à 2015. Il est important de conserver des initiatives globales tout au long du contrat de performance pour permettre un suivi des résultats.

1. L'étude, l'entretien et la valorisation des collections

La valorisation des riches et diverses collections des musées de la Ville de Paris constitue le cœur des priorités de l'établissement. Cela comprend notamment la connaissance et la diffusion des collections, mais aussi leur étude, leur entretien, leur élargissement. En 2014, un effort particulier a été porté sur le récolement des collections afin de répondre à l'obligation de la loi Musées de 2002 ; cet effort se poursuivra pour les musées Carnavalet, Galliera et le Petit Palais qui ont demandé une dérogation.

Par ailleurs se poursuit l'accélération de l'informatisation et de la numérisation des collections. Un effort important est aussi fait pour améliorer la présentation des collections permanentes avec par exemple des innovations pédagogiques et multimedia dans les salles consacrées à la Révolution française au musée Carnavalet.

2. Le maintien du dynamisme de l'offre culturelle des musées de la Ville de Paris

Le programme des expositions et des éditions 2015 de Paris Musées continue à poursuivre son objectif de qualité scientifique, tout en prévoyant de développer des manifestations culturelles et scientifiques prenant appui sur les collections municipales. Paris Musées continuera en 2015 à développer la fréquentation des musées, l'accompagnement pédagogique, et à adapter les éditions aux attentes du public.

En 2015, une trentaine d'expositions ou animations des collections sont prévues au budget de l'établissement public, avec les publications associées, comme par exemple Andy Warhol au musée d'art moderne, Jeanne Lanvin au Palais Galliera, Napoléon et Paris au musée Carnavalet.

3. Le développement des publics

Le maintien d'un haut niveau de fréquentation globale, atteint par le réseau des musées ces dernières années, tout en poursuivant une politique de publics toujours plus ambitieuse, est l'un des objectifs principaux de l'établissement inscrit au contrat de performance. Le développement de la fréquentation suppose un renforcement de la communication. La

démocratisation de l'accès aux musées, afin d'attirer un public plus jeune et un public éloigné de la culture, est un axe prioritaire de l'établissement. Concrètement, Paris Musées souhaite poursuivre en 2015 les actions engagées concernant les actions de médiation dans les collections et les expositions.

2015 permettra de refondre certains sites internet vieillissants et de développer de nouveaux outils numériques et applications.

4. L'entretien et la valorisation du patrimoine

Paris Musées continue en 2015 à travailler à l'amélioration du confort de visite, des conditions d'accueil et des conditions de travail du personnel dans les musées.

Suite à l'élaboration de différents diagnostics handicap, les études et les travaux du plan d'accessibilité ont été engagés en 2014, ils se poursuivront en 2015 à la Crypte, la maison de Balzac, à Victor Hugo, au musée d'art moderne, à Cernuschi, à Bourdelle et aux Catacombes. L'état inégal des musées de la Ville de Paris nécessite de continuer à prévoir sur les années à venir d'importants travaux. A titre d'exemple, en 2015, les projets suivants seront lancés ou se poursuivront :

- Accessibilité de la crypte archéologique et de la Maison de Balzac ;
- Etude pour la rénovation du musée Carnavalet ;
- Travaux relatifs à la sortie des Catacombes ;

La restauration de la Cour Louis XIV de Carnavalet et les travaux de sécurisation et de rénovation au musée Bourdelle seront achevés.

Par ailleurs, l'amélioration de l'entretien des musées reste une priorité. Les contrats multi techniques sont mis en place pour tous les musées depuis mi-2014, ils produiront pleinement leur effet en 2015. Ils montrent une amélioration significative de la sécurité et de la maintenance des bâtiments.

Paris Musées en quelques chiffres

DM2 2014		
BF	BI	Masse salariale
Dépenses : 77,8 M€	Dépenses : 8,6 M€ *	47 M€
Recettes : 77,8 M€	Recettes : 13,6 M€ *	

* Attention, pendant une période transitoire de 3-4 ans, la DAC continue à porter sur son budget d'investissement toutes les opérations lancées avant le 1^{er} janvier 2013. Le budget d'investissement de Paris Musées ne reflète pas aujourd'hui les crédits en réalité consacrés aux musées municipaux.

Structure du contrat d'objectifs et de performance de Paris Musées :

Missions	Intitulé de la mission	Adjoint à la Maire référent
1	Protéger et valoriser les richesses patrimoniales	Bruno JULLIARD

ETABLISSEMENT PUBLIC PARIS MUSÉES
Contrat d'objectifs et de performance

Mission 1 : Protéger et valoriser les richesses patrimoniales		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Suivre la mise en œuvre de la politique muséale de la Ville par l'établissement public Paris Musées					
Ind.	"Fréquentation des collections permanentes" dont "% des jeunes de moins de 27 ans"	1 363 144 dont 127 293 <27 ans (9,34%)	1 400 000 dont 140 000 <27 ans (10%)	1 500 000 dont 150 000 <27 ans (10%)	Renouveler et diversifier les publics du réseau des Musées, et notamment les publics jeunes, grâce à des actions de médiation spécifiques et à une communication ciblée.
Ind.	Fréquentation des expositions dont "% des jeunes de moins de 27 ans"	1 674 622 dont 370 897 <27ans (22,52%)	1 700 000 dont 376 000 <27 ans (22,12%)	1 700 000 dont 376000 <27 ans (22,12%)	
Ind.	Nombre de personnes (public jeune et adulte) touchées par des actions de médiation	4 000	7 000	8 000	Les actions menées envers les publics spécifiques sont développées afin d'en accroître les bénéficiaires : augmentation des actions des musées dans le cadre de partenariats menés dans les quartiers "politique de la Ville" en lien avec la direction concernée (DPVI), maintien des actions auprès de l'AP-HP et des prisons.
Commentaires : Nouvel indicateur 2013. Seules les actions menées avec la DPVI sont aujourd'hui comptabilisées.					
Ind.	Montant annuel total consacré aux acquisitions (subvention, dons, produits des legs)	4 520 062	7 514 582	> 1 000 000	Montant constaté des subvention, dons manuels, des legs, des donations aux acquisitions d'œuvres d'art
Commentaires : En 2012 : acquisitions d'œuvres d'art 2012 : 780 000 €, dons manuels 2012 : 2 479 215 €, produits des legs 2012 : 138 521,11 €, donations 2012 : 17 359 000 € (MAM : Michaël Werner : 15,9 M€, Ida et Maurice Garnier : 1,5 M€). En 2014 : 6,5 M€ de dons manuels et 241 K€ de donation					

Ind.	Nombre de notices illustrées sur le portail	46 000	68 000	100 000	Le portail n'existait pas en 2010. Augmentation du volume des validations par la saisie de notices moins détaillées. L'augmentation des numérisations nécessite une plus grande disponibilité des personnels pour la préparation des campagnes et la mise à disposition des fonds. Etude pour la refonte de collections.paris.fr et son intégration au réseau des sites Internet des musées.
Commentaires : L'objectif du contrat de performance 2013-2015 de Paris Musées est d'atteindre 100 000 notices illustrées sur le portail en 2015. Une notice est une fiche technique composée de 18 onglets qui recapitulent l'ensemble des informations liées à l'oeuvre (à la manière d'un cartel développé)					
Ind.	Taux de réalisation des diagnostics handicapés dans les musées	100%	NA	Indicateur à supprimer	
Ind.	Taux de réalisation des travaux de mise en accessibilité des musées	NA	M Balzac : Étude Crypte : étude et Ao en cours Victor Hugo : étude MAM : étude et travaux en cours Cernuschi : étude et une partie des travaux Bourdelle : étude et travaux en cours (fin février 2014) Catacombes: études en cours	<u>Travaux</u> Victor Hugo,entree crypte archeologique,M aison de balzac	Pour les musées où les travaux sont réalisés partiellement, tous les handicaps ne sont pas traités, pour des raisons techniques ou de phasage dans le temps d'opérations. Les opérations ciblées en 2015 sont les travaux, les études ayant été réalisées ou sont en cours en 2014.Pour les autres operations cible en 2014 les travaux sont en cours et/ou terminés.
Commentaires : Les diagnostics définitifs ont été envoyés aux services préfectoraux.					

Ind.	% ressources propres / budget de fonctionnement global (hors dotation aux amortissements)	20,0%	19,5% (DM2 14, à réactualiser)	23,2%	
Commentaires : Méthode : section recettes hors 7474 et Boni de liquidation AME / section dépenses hors C6811. Estimation 2014 : base DM 2 section recettes hors reprise de résultat, 7474 et boni de liquidation AME / section dépenses équivalente hors C6811. Pour l'estimation 2015 situation connue au 6/11/14 prévision du BP 2015, hors boni de liquidation.					

Aide sociale et solidarité

Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé

La Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES) exerce l'ensemble des compétences dévolues au Département en matière sociale, médico-sociale et de santé (hors protection maternelle et infantile) et certaines missions municipales. Elle conduit son action sur un territoire contrasté présentant une forte polarisation sociale, avec une grande diversité de partenaires institutionnels et associatifs. La DASES est également très investie dans la conception et le pilotage de la politique d'action sociale et le contrôle des établissements médico-sociaux.

Missions	Montant affecté au BP 2015 (fonctionnement)	Adjoint(e)s à la Maire référents
Assurer la cohérence et l'efficacité du dispositif parisien de protection de l'enfance	326,1 M€	Dominique VERSINI, Colombe BROSSEL (prévention)
Accompagner le temps de la perte d'autonomie des personnes âgées (PA)	305,1 M€	Dominique VERSINI
Favoriser l'autonomie et la participation des personnes handicapées (PH)	227,8 M€	Bernard JOMIER
Participer à la prévention et promouvoir la santé des parisiens	14,3 M€	
Promouvoir l'insertion et la solidarité	469,1 M€	Dominique VERSINI, Colombe BROSSEL (intégration)
Fonctions support	2 M€	Dominique VERSINI

La DASES en quelques chiffres

BF 2015	BI 2015	Masse salariale (CA2014 prévisionnel)	Nombre d'agents
Dépenses : 1344,5M€ Recettes : 150 M€	Dépenses : 20,1 M€ Recettes : 8,5 M€	170,3 M€ (plus établissements ASE : 47,7M€ et assist. fam. : 41,8 M€)	3 836 (plus 1 111 postes en établissements ASE, et 876 assistants familiaux)

- 5 400 enfants pris en charge au titre de la protection de l'enfance et 4 200 actions éducatives en cours.
- 65 000 bénéficiaires du RSA pris en charge par le Département.
- 29 000 bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).
- 3 700 bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH), et 2 800 bénéficiaires de l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP).
- 14 établissements départementaux d'accueil de l'enfance et 9 services d'accueil familial départemental, à Paris en banlieue et en Province.
- 20 Services sociaux départementaux polyvalents (SSDP) gérés par la DASES et/ou le CASVP, 7 Espaces Parisiens pour l'Insertion (EPI).
- 6 centres de santé, 10 centres d'adaptation psychopédagogique(CAPP), 8 centres de vaccination, 3 centres de dépistage anonyme et gratuit (CIDAG/CIDDIST), 4 centres médicaux sociaux (CMS), 1 centre d'information et de dépistage de la drépanocytose (CIDD), un Pôle Santé (Goutte d'Or), 3 Accueils Cancer de la Ville de Paris (ACVP), une cellule tuberculose, un Laboratoire d'Hygiène de la Ville de Paris (le LHVP), un Laboratoire d'Etude des Particules Inhalées (le LEPI), un Service Municipal d'Actions de Salubrité et d'Hygiène (SMASH).
- Plus de 400 associations et organismes subventionnés, 279 établissements et services tarifés.

DIRECTION des AFFAIRES SOCIALES, de l'ENFANCE et de la SANTÉ
Contrat d'objectifs et de performance

Mission 1 : Assurer la cohérence et l'efficacité du dispositif parisien de protection de l'enfance		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Réaliser les objectifs du schéma de protection de l'enfance					
Ind.	Taux de réalisation des 300 places d'hébergement prévues au schéma 2010-14	Ouvertures : 2 Cumul 2010-13 : 230 Taux de réal. : 77%	Ouvertures : 19 Cumul 2010-14 : 249 Taux de réal. : 83%	Ouvertures : 67 Cumul 2010-15 : 316 Taux de réal. : 105%	Poursuivre l'adaptation de la capacité d'accueil des établissements parisiens en préparant le futur schéma 2015-19.
Objectif 2 : Fournir aux enfants et aux jeunes le mode de prise en charge le plus approprié					
Ind.	Nombre de journées d'accueil en placement familial, dont : a) accueil en placement familial départemental b) accueil en placement familial associatif tarifé par Paris	a) 458 850 journées b) 109 154 journées	a) 443 000 journées b) 108 000 journées	a) 443 000 journées b) 108 000 journées	Poursuivre l'effort de recrutement d'assistants familiaux. Former les assistants familiaux aux accueils complexes : mineurs avec troubles du comportement, mineurs isolés étrangers (MIE) non francophones. Renforcer le partenariat avec les services de placement familial associatifs.
Objectif 3 : Optimiser la gestion des établissements associatifs et départementaux					
Ind.	Taux de tarification d'établissements et services de l'ASE arrêté au 1er juillet de l'année en cours	19%	35%	50%	- Fidéliser et former les tarificateurs. - Mettre en œuvre la réforme de la tarification des ESMS. - Utilisation du système d'information Solatis pour échanger des données entre la DASES et les établissements.
Ind.	Taux d'occupation des établissements départementaux (foyers uniquement), dont % de Parisiens	89% (dont 85,5%)	88,1% (dont 88,2%)	89% (dont 88%)	Optimiser l'utilisation du nouveau logiciel de réservation de places.

Objectif 4 : Répondre aux demandes de communication de dossiers personnels					
Ind.	Délai de transmission de dossiers de l'ASE sur demande des usagers	50 jours	46 jours	46 jours	Optimiser les procédures d'archivage au sein de la DASES.
Mission 2 : Favoriser l'autonomie et la participation des personnes handicapées (PH)		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Développer l'offre de services à domicile et l'offre d'hébergement adaptée en établissement					
Ind.	Taux de réalisation des objectifs de la mandature par type de structure (nombre de places ouvertes par rapport à l'objectif)	Accueils de jour et services Ouvertes : 15	Accueils de jour et services Ouvertes : 0 Cumul 2014-20 : 0 Taux de réal. : 0%	Accueils de jour et services Ouvertes : 35 Cumul 2014-20 : 35 Taux de réal. : 35%	Sécuriser la programmation des ouvertures en renforçant le dialogue de gestion avec les établissements et les interactions avec les directions partenaires.
		Foyers Ouvertes : 53	Foyers Ouvertes : 62 Cumul 2014-20 : 62 Taux de réal. : 10%	Foyers Ouvertes : 47 Cumul 2014-20 : 109 Taux de réal. : 18%	Sécuriser la programmation des ouvertures en renforçant le dialogue de gestion avec les établissements et les interactions avec les directions partenaires.
Objectif 2 : Améliorer le délai de traitement de la tarification					
Ind.	Taux de tarification d'établissements et services pour PH arrêté au 1er juillet de l'année en cours	75%	60%	75%	- Fidéliser et former les tarificateurs. - Mettre en œuvre la réforme de la tarification des ESMS. - Utilisation du système d'information Solatis pour échanger des données entre la DASES et les établissements.

Objectif 3 : Améliorer le service rendu aux Parisiens					
Ind.	Délai médian entre le dépôt d'une demande d'aide sociale légale (Aide sociale à l'hébergement, Aide-ménagère légale) et la notification de la décision	ASH : 22 jours AML : 18 jours	ASH : 24 jours AML : 25 jours (9 mois)	ASH : 22 jours AML : 17 jours	Améliorer l'organisation du bureau des aides sociales à l'autonomie et travailler avec les partenaires sur l'amélioration de la qualité des "entrants". Simplification CASVP.
Mission 3 : Accompagner le temps de la perte d'autonomie des personnes âgées		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Développer l'offre de services à domicile et l'offre d'hébergement en établissement					
Ind.	Taux de Parisiens accueillis dans les établissements et services à Paris	EHPAD : 76% CAJ : 97%	EHPAD : 76% CAJ : 97%	EHPAD : 76% CAJ : 97%	- Intégrer un objectif de 80% de parisiens (bénéficiaires de l'aide sociale ou non) dans les conventions tripartites lors de leur renouvellement. - Accorder des subventions d'investissement sous condition de réservation de places aux parisiens bénéficiaires de l'aide sociale.
Objectif 2 : Améliorer le délai de traitement de la tarification					
Ind.	Taux de tarification d'établissements et services pour PA arrêté au 1er juillet de l'année en cours (y compris les CAJ Alzheimer)	62%	55%	75%	- Fidéliser et former les tarificateurs. - Mettre en œuvre la réforme de la tarification des ESMS. - Utilisation du système d'information Solatis pour échanger des données entre la DASES et les établissements.
Objectif 3 : Améliorer le service rendu aux Parisiens					
Ind.	Délai médian entre le dépôt d'une demande d'APA et la notification de la décision	APA dom : 44 j APA étab : 16 j	APA dom : 42 j APA étab : 17 j (9 mois)	APA dom : 42 j APA étab : 16 j	Mettre en œuvre une gestion électronique dématérialisée (GED)

Objectif 4 : Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes					
Ind.	Taux d'APA à domicile (par rapport à l'ensemble de l'APA)	56,5% (15 700 sur 27 800)	57% (16 300 sur 28 700)	57% (16 900 sur 29 600)	Consolider les dispositifs destinés au maintien à domicile (CAJ, aides aux aidants...)
Mission 4 : Participer à la prévention et promouvoir la santé des parisiens		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Assurer le suivi médical et social des élèves parisiens					
Ind.	Coût annuel par enfant d'un suivi en centre d'adaptation psychopédagogique (CAPP)	1 780 €	1 860 €	1 900 €	Adapter les moyens aux besoins des enfants en CAPP
Objectif 2 : Participer à la prévention des grandes pathologies et à la lutte contre les IST					
Ind.	Taux d'évolution des actes vaccinaux : vaccins et intradermoréactions (tests IDR)	-13% 62 104 actes en 2013)	-12% (54557 actes en 2014)	0%	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les ressources médicales dans les centres de vaccination (attractivité...) - Mettre en place un protocole de délégation de tâches permettant la réalisation des actes par des infirmières. - Développer l'activité en convoquant systématiquement les Parisiens pour les rappels. - Sensibiliser les infirmières scolaires afin qu'elles relaient le message auprès des jeunes, sensibiliser les médecins de santé au travail pour améliorer la couverture vaccinale chez les agents parisiens.
Objectif 3 : Faciliter l'accès aux soins					
Ind.	Nombre de consultations dans les centres de santé (dont % de consultants relevant de la CMU ou CMUc + AME et % des parisiens)	122 000 (22,2%) (73%)	128 000 (22%) (entre 70 et 75%)	138 000 (22 à 25 %) (70 à 75%)	Généralisation de l'extension des horaires élargis 2014 et 2015 sur Edison et Au Maire Volta. Recrutement de nouveaux praticiens et ouverture de nouvelles consultations Expertise sur les centres Épée de Bois et Eastman.

Mission 5 : Promouvoir l'insertion et la solidarité		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Offrir aux Parisiens un service social de proximité et de qualité dans le Service Social Départemental Polyvalent (SSDP)					
Ind.	Activité des Services Sociaux Départementaux Polyvalents (SSDP) : - accueil des usagers - file active par ETP de travailleurs sociaux (au 31/12) - taux d'entretiens sociaux (au service ou à domicile) pour 100 personnes suivies	384 450 83 (estimation) ND	Maintien de l'activité et des VAD	Maintien de l'activité et des VAD	- Poursuivre la démarche de fiabilisation et d'homogénéisation du recueil des données grâce à la nouvelle application ISIS. - Approfondir l'aspect qualitatif des données pour pouvoir mieux interpréter les évolutions constatées.
Objectif 2 : Favoriser l'insertion des allocataires du RSA					
Ind.	Taux de reprise d'emploi des bénéficiaires du RSA socle suivis dans les EPI et les associations	20%	21%	↗	Développer la formation des référents sur les prestations d'insertion professionnelle. - Mobiliser les services pour une meilleure prescription des prestations d'insertion professionnelle, en lien avec la DDEEES. - Mieux articuler les actions des EPI et des MDEE
Objectif 3 : Optimiser la gestion de l'allocation RSA					
Ind.	Nombre d'indus RSA faisant l'objet de l'émission d'un titre de recettes	874 titres (895 transferts CAF)	650 titres	↗	- Revoir l'organisation et les règles internes, en liaison avec la CAF, la DF, et la DRFIP, dans le cadre du contrôle financier interne. - Mettre à profit la dématérialisation des recettes pour systématiser l'émission de titres.
Objectif 4 : Prévenir l'exclusion					
Ind.	Nombre d'enquêtes sociales (SSDP et Équipe Départementale Logement - EDL) par rapport au nombre d'assignations (dans le cadre de la prévention des expulsions)	85%	85%	=	- Mobiliser, sensibiliser et former les travailleurs sociaux, notamment ceux qui sont chargés de l'ASLL. Améliorer la communication auprès des personnes menacées d'expulsion (mise à jour de la rubrique sur la prévention des expulsions sur paris.fr pour tenir compte de l'évolution de la législation).

Mission 6 : Performance de la gestion des ressources humaines et financières		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Programme 1 : Améliorer l'adéquation des ressources humaines aux missions actuelles et futures de la direction					
Objectif 1 : Assurer un haut niveau de formation continue pour les agents					
Ind.	Nombre d'agents formés dans l'année par rapport aux effectifs sur emplois permanents	49,8%	ND	↗	Renforcer l'information des services et des agents sur l'offre de formation.
Objectif 2 : Diminuer l'absence au travail					
Ind.	Taux d'absence compressible	4,3%	ND	↘	- Effectuer des contrôles médicaux lorsque cela s'avère nécessaire. - Travailler sur l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail.
Programme 2 : Elaborer et exécuter le budget					
Objectif 1 : Fiabilité des prévisions d'exécution (écart dernière prévision / CA) :					
Ind.	- budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	0,5 % 0,7 %	en cours	< à 5 % < à 10 %	CA 2014 en cours écart entre la 2ème prévision d'exécution et le CA définitif
Objectif 2 : Taux d'exécution des crédits :					
Ind.	- budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	99,2 % 87,8 %	en cours	100 % 88,8 %	CA 2014 en cours Indicateur permettant de mesurer le degré de fiabilité de la budgétisation : cible 2015 à + 1 point par rapport au CA 2013

Famille

Direction des Familles et de la Petite Enfance

La DFPE est chargée de la mise en œuvre de la politique municipale d'accueil des jeunes enfants, d'organiser les actions départementales de protection maternelle et infantile (PMI) et de planification et d'éducation familiale et de coordonner et faire connaître les actions en direction des familles. Il s'agit d'une direction à double compétence : communale et départementale.

Au titre de l'accueil des jeunes enfants, la DFPE est principalement chargée de :

- proposer aux familles parisiennes des modes d'accueil diversifiés ;
- assurer la qualité de l'offre d'accueil pour l'ensemble des familles, le bon fonctionnement des structures et la bonne information des parents ;
- mettre en œuvre les relations conventionnelles et financières avec les partenaires qui interviennent dans le domaine de l'accueil de la petite enfance.

Au titre des actions de PMI et de planification, la direction est notamment chargée de :

- assurer la protection et la promotion de la santé des enfants et de leurs familles ;
- délivrer l'autorisation d'ouverture et assurer le contrôle des établissements de la petite enfance ;
- délivrer l'agrément et assurer la formation et l'évaluation des pratiques professionnelles des assistant(e)s maternel(le)s et des assistant(e)s familiales/aux ;
- développer et déléguer les activités de planification et d'éducation familiale.

Au titre de la coordination des actions et de l'information des familles, la DFPE s'attache à :

- assurer une veille sur l'évolution des besoins des familles parisiennes ;
- faciliter l'adaptation des services et des espaces publics à ces besoins ;
- soutenir les projets visant à favoriser les conditions d'exercice de la fonction parentale.

La DFPE en quelques chiffres

BP 2015¹			
BF	BI	Masse salariale (CA2014 prévisionnel)	Nombre d'agents
Dépenses : 101,5 M€ Recettes : 240,3 M€	Dépenses : 61,7 M€ Recettes : 8,9 M€	326,1 M€	7 916
<p>A la fin de l'année 2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 771 établissements d'accueil de la petite enfance. • 32 954 places d'accueil. • 13 arrondissements disposant d'un Relais Infos Familles. • 14 arrondissements disposant de Conseils de Parents. • 60 centres de protection maternelle et infantile & 6 maisons de l'enfance • 21 centres de planification et d'éducation familiale. 			

Structure du contrat d'objectifs et de performance de la DFPE :

Missions	Montant affecté au BP 2015	Adjoint(e)s à la Maire référénts
Accueillir les enfants de 0 à 3 ans et accompagner les familles	88,1 M€	Dominique VERSINI
Promouvoir les actions de planification familiales	2,4 M€	Bernard JOMIER
Promouvoir les actions de protection maternelle et infantile	10,7 M€	Bernard JOMIER
Assurer un soutien fonctionnel aux services opérationnels	0,3 M€	Dominique VERSINI

Quelques données et faits marquants :

- Au 31 mars 2014, le programme de création de 4 500 places d'accueil dans les établissements de petite enfance a été réalisé à hauteur de 4 526 places créées.

¹ Au budget ville de la DFPE s'ajoute le budget des Etats spéciaux d'arrondissement (25M€ environ) qui représente les dépenses de fonctionnement de l'ensemble des équipements d'accueil de la petite enfance au sein des Mairies d'Arrondissement.

- Depuis le début de la nouvelle mandature, 8 établissements d'accueil de la petite enfance ont été créés : 5 municipaux et 3 partenariaux.
- La mise en place progressive dans les établissements du système d'information de la petite enfance (SIPE) s'est terminée au mois d'octobre.
- Le système d'information de la protection maternelle et infantile (SIPMI) est en cours de finalisation, la phase de test débutant au mois de novembre.
- Pour le développement de l'information des familles parisiennes, un nouveau Relais Infos Familles a ouvert en avril 2014 dans le 18^{ème} arrondissement.
- La couverture des consultations médicales bénéficie à plus de 37,1% des enfants, pour une moyenne nationale d'environ 20%.

DIRECTION des FAMILLES et de la PETITE ENFANCE
Contrat d'objectifs et de performance

Mission 1	Nouveaux objectifs de mandature	Indicateurs	Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015
Accueil de la petite enfance	Création de 5 000 nouvelles places d'accueil	Taux de réalisation du programme de 5 000 places de crèches	nouvel indicateur	8,7%	↗
	Transition énergétique (<i>priorité transverse de mandature</i>)	Nombre d'établissements d'accueil de la petite enfance intégrant le Plan Climat	nouvel indicateur	↗	↗
	Qualité de service	Taux d'admission	99,26%	100%	100%
		Taux de fréquentation	76,32%	↗	↗
		Taux d'occupation financière	81,90%	↗	↗
		Nombre de places d'accueil municipal ayant bénéficié d'une restructuration / nombre de places d'accueil municipal non restructurées depuis 1990	nouvel indicateur	Chiffrage en cours	↗
	Transparence des critères d'attribution	Nombre de délibérations de fonctionnement des commissions d'attribution votées suite au nouveau règlement de fonctionnement de la petite enfance	nouvel indicateur	1	8
		<i>Nombre d'arrondissements faisant au moins trois commissions d'attribution par an</i>	<i>nouvel indicateur</i>	<i>11</i>	<i>14</i>
	Participation citoyenne (<i>priorité transverse de mandature</i>)	Taux de participation aux élections des conseils de parents	nouvel indicateur	48%	→
	Accès prioritaire aux familles en situation de précarité	Pourcentage d'enfants accueillis dans les établissements d'accueil de la petite enfance vivant dans des familles à bas revenus (tarification horaire inférieure à 1 €)	nouvel indicateur	→	↗

Accueil de la petite enfance	Développement des activités culturelles et d'éveil	Pourcentage de renouvellement ou d'actualisation des projets d'établissements de plus de 7 ans des établissements d'accueil de la petite enfance municipaux	nouvel indicateur	16,10%	30,50%
	Poursuite des démarches égalité filles-garçons				
	Démarche de préparation à l'école				
	Poursuite démarches écologiques en EPE				
	Dév. des modes d'accueil, relance activité des ASMAT, généralisation des RIF	Nombre d'enfants accueillis annuellement et de professionnels dans les relais d'auxiliaires parentaux	nouvel indicateur	Chiffrage en cours	↗
		Nombre d'enfants accueillis annuellement et de professionnels dans les relais d'assistants maternels	nouvel indicateur	→	→
		<i>Nombre d'agents des relais information familles formés à la présentation des divers modes d'accueil</i>	<i>nouvel indicateur</i>	20	50
	Augmentation de la part du durable	Pourcentage de denrées durable dans l'alimentation des établissements d'accueil de la petite enfance municipaux	43,50%	↗	↗
	Adaptation des horaires d'ouverture aux rythmes de vie des familles	Nombre de places à horaires adaptés dans les établissements d'accueil de la petite enfance + amplitude moyenne d'ouverture des établissements concernés	3 998	4 350	→
	Prise en compte des personnes en situation de handicap	Nombre d'enfants en situation de handicap accueillis dans les établissements d'accueil de la petite enfance	nouvel indicateur	→	↗
Taux de formation des personnels à l'accueil des enfants en situation de handicap		nouvel indicateur	10,8%	↗	

Familles	Information des familles	Nombre de familles informées sur les modes de garde du jeune enfant (FEPEM)	nouvel indicateur	Au 1er semestre 2014 : 2 070 appels tél. traités 378 courriels traités 51 entretiens indiv. 82 partic. réunion collec.	10 000 appels & courriels 145 entretiens indiv. 300 partic. réunion collec.
	Développement et territorialisation des dispositifs de soutien et d'accompagnement aux parents	Nombre de projets dédiés au soutien à la parentalité accompagnés par la DFPE	67 délibérations	67 délibérations	→
Mission 2	Nouveaux objectifs de mandature	Indicateurs	Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015
Planification	Maintien de la politique de planification	Nombre de collégiens et lycéens ayant bénéficié d'une séance d'information à l'égalité hommes/femmes et à la sexualité par les centres de planification et d'éducation familiale	12 133	→	↗
PMI	Poursuite de la territorialisation des services	Mise en œuvre du schéma directeur de la PMI : étapes	Plan d'actions finalisé et adopté par le Conseil de Paris	Nominations des médecins de territoire	Réalisation des projets de territoire

PMI	Renforcement des actions d'accompagnement de la parentalité	Nombre d'enfants inscrits en consultation médicale → SIPMI 2016 : nombre de nouveaux enfants de moins d'un an inscrits/ nombre de naissances	50 989	↗	→	
		Nombre de consultations médicales	129 510	→	↘	
		Nombre de pesées-conseils → SIPMI 2016 : Nombre d'enfants ayant eu au moins une pesée-conseil dans l'année / nombre de naissances	84 888	→	→	
		Nombre de visites à domicile assurées par les puéricultrices de secteur → SIPMI 2016 : sur les familles prioritaires (définies par la PMI)	15 867	→	→	
Mission 3	Nouveaux objectifs de mandature	Indicateurs	Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	
RH	Absence	Taux d'absence (compressible et incompressible) tous corps DFPE (ville et département)	12,63%	12,60%	12,50%	
	Formation	Pourcentage d'agents ayant suivi une formation dans l'année	61% (BS 2013 hors AF)	65%	→	
	Dialogue social	Nombre de jours de grève répondant à un mot d'ordre local	14 jours pour mot d'ordre local (5083 agents) 10 jours pour ordre national (5309 agents)	15 jours pour mot d'ordre local (5933 agents) 5 jours pour ordre national (6061 agents)		NA
		Nombre de réunion de concertation	6 statutaires et 21 pour agenda social	5 statutaires et 20 pour agenda social		NA

	Santé et sécurité au travail	Crédits alloués à l'amélioration des conditions de travail	nouvel indicateur	40 203 € en oct.	→
BUDGET	Fiabilité des prévisions d'exécution (écart dernière prévision / CA) : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	CA 2014 en cours écart entre la 2ème prévision d'exécution et le CA définitif	0,9% 2,6%	en cours	< à 5% < à 10 %
	taux d'exécution des crédits : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	CA 2014 en cours Indicateur permettant de mesurer le degré de fiabilité de la budgétisation : cible 2015 à + 1 point par rapport au CA 2013	99% 98%	en cours	100% 99%

Sport et jeunesse

Direction de la Jeunesse et des Sports

La Direction de la Jeunesse et des Sports apporte son soutien aux actions en faveur de la jeunesse, de la pratique des sports, de l'éducation physique et du sport scolaire ainsi que des loisirs à caractère socio-éducatif.

Elle assure la liaison avec le mouvement sportif et les associations du monde de la jeunesse, et vise à répondre aux attentes des usagers en adaptant les lieux, les horaires et les modalités d'accueil, en étroite concertation avec les maires d'arrondissement.

Elle assure la gestion du patrimoine sportif immobilier et mobilier, y compris les établissements concédés à des associations ou sociétés, affectés à un usage sportif, ainsi que les équipements affectés à la jeunesse et aux loisirs. A ce titre, elle programme les investissements des équipements et assure la gestion courante des bâtiments municipaux qui lui sont affectés.

La DJS, chiffres clés et faits marquants

BP 2015			
BF	BI	Masse salariale (CA2014 prévisionnel)	Nombre d'agents
Dépenses : 69,5 M€ Recettes : 39,4 M€	Dépenses : 57 M€ Recettes : 7,3 M€	112,4 M€	2 706

- Plus de 450 lieux de pratique sportive, dont 144 gymnases et 32 stades municipaux.
- 3,6 millions d'entrées individuels dans les 39 piscines parisiennes.
- 430 000 usagers individuels pratiquant le tennis sur les 172 courts disponibles sur Paris Tennis.
- 21 000 enfants par jour dans les Ateliers Bleus Sportifs.
- 2200 associations bénéficiant de créneaux horaires dans les 400 équipements sportifs municipaux et les 909 établissements scolaires.
- 51 centres d'animation qui attirent près de 60 000 usagers et recensent 85 000 inscriptions dans les différentes activités proposées dans l'année.
- Plus de 80 000 jeunes se rendent chaque année dans un des 19 lieux labellisés « Point Information Jeunesse » (antennes jeunes, certains espaces jeunes).
- 43 000 contremarques distribuées en 2013 dans les 3 kiosques jeunes.
- 100 jeunes âgés de 15 à 30 ans inscrits dans le Conseil Parisien de la Jeunesse, dont la composition et le rôle ont été redéfinis lors du Conseil de Paris de septembre 2014

Parmi les événements marquants en 2014, notons l'ouverture des centres sportifs Beaujon (8^{ème}), Les Lilas (19^{ème}), Mac Donald (19^{ème}), la réouverture de la piscine Butte-aux-Cailles

(13^{ème}) ainsi que l'ouverture des centres d'animation Victor Gelez (11^{ème}), Buzenval (20^{ème}), Saint Blaise (20^{ème}) et Tour des Dames (9^{ème}).

Structure du contrat d'objectifs et de performance de la DJS :

Missions	Montant affecté au BP 2015	Adjoint(e)s à la Maire référents
Promouvoir le sport de proximité	52,6 M€	Jean-François MARTINS
Promouvoir le sport de haut niveau	5,7 M€	
Favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie et leur insertion	8,7 M€	Pauline VERON
Assurer un soutien fonctionnel aux agents	2,4 M€	Jean-François MARTINS Pauline VERON

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Contrat d'objectifs et de performance

Mission 1 : Promouvoir le sport de proximité		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Optimiser l'utilisation et la disponibilité des équipements					
Ind.	Fréquentation en nombre d'entrées dans les 39 piscines parisiennes (usagers individuels uniquement)	3 769 154	3 630 000	3 700 000	- Amélioration de la communication envers les usagers (notamment grâce à la mise en place d'une interface entre Patrimoine DJS et l'application usagers Paris Piscine) - Programme important de travaux pour améliorer les conditions d'accueil dans les piscines (travaux touchant à la sécurité, rénovations, création de nouveaux bassins)
Ind.	Fréquentation en nombre d'usagers des courts de tennis ouverts à la réservation sur Paris Tennis (usagers individuels uniquement)	404 180	430 000	440 000	- Poursuite du programme de couverture de courts afin d'être moins dépendant des conditions météorologiques: ouverture fin 2013 du centre sportif Jules Ladoumègue disposant de 6 courts couverts dans le 19ème arrondissement, couverture de 6 courts envisagée en 2015 (Niox, Jean-Pierre Wimille, Louis Braille, Chaumont) - Refonte de l'application Paris Tennis, prévue pour septembre 2015
Ind.	Fréquentation en nombre d'usagers sur les sites d'escalade de la Ville (pratique individuelle uniquement)	N/A	N/A	1 500	Ouverture de murs d'escalade pour la pratique individuelle, à partir de 2015 3 offres proposées : - pratique gratuite, libre et autonome au centre sportif Poissonniers (18e) - pratique libre et surveillée pour les grimpeurs expérimentés disposant de leur propre matériel (sauf cordes) à Beaujon et Ladoumègue (tarification : 5€ les 2h) - offre d'initiation dédiée aux grimpeurs débutants qui n'ont pas de matériel à Beaujon et Ladoumègue (tarification: 10€ l'heure).
Commentaire: Nombre de participants difficile à évaluer car il s'agit d'une nouvelle offre (public ciblé: 14 000 personnes pratiquant l'escalade en Ile-de-France).					

Ind.	<p>Disponibilité des piscines parisiennes (taux d'ouverture en % du nombre de jours théoriques d'ouverture)</p> <p>Disponibilités hors fermetures pour travaux et vidanges (fermetures programmées)</p>	<p>80%</p> <p>96%</p>	<p>≈ 76%</p> <p>≈ 93%</p>	<p>80%</p> <p>95%</p>	<p>Les possibilités d'action sont de plusieurs nature:</p> <ul style="list-style-type: none"> - En cas d'absence de personnel : plan de réallocation des effectifs en fonction des disponibilités, gestion directe par les chefs de secteur ou le service des ressources humaines de la DJS. - Grèves : anticipation, concertation et mise en place du projet de direction pour favoriser la reconnaissance et valoriser le travail de chacun. - Incidents techniques : mise en place en amont d'une programmation des travaux avec consultation des agents de terrain et visites d'architecture pour déterminer les priorités et ainsi réduire le nombre d'incidents techniques. <p>Dans tous les cas, la DJS s'efforce de mieux communiquer sur ces fermetures aux usagers (paris.fr, Paris à la seconde, affichage sur place...).</p>
Objectif 2 : Améliorer l'offre sportive en terme d'équipements et d'animations, en lien avec les attentes des Parisiens					
Ind.	<p>Volume horaire des créneaux attribués à des associations sur des équipements sportifs de la Ville (en millions d'heures par an)</p> <p>dont volume horaire des nouveaux créneaux attribués le soir (en heures par an)</p>	<p>1,5 Mio</p> <p>N/A</p>	<p>1,5 Mio</p> <p>300</p>	<p>1,5 Mio</p> <p>1 600</p>	<p>Compte-tenu de l'importance de la demande (16 000 demandes par an et 2100 refus représentant un volume d'environ 200 000 heures), plusieurs propositions sont faites pour augmenter l'offre de créneaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élargissement des horaires: signature fin 2014 des premières conventions de mise à disposition d'installations sportives non gardiennées sur des créneaux horaires tardifs (concerne 15 équipements, des gymnases et un stade essentiellement), possibilité d'élargissement de cette mesure après une phase d'expérimentation à d'autres sites ou sur d'autres créneaux horaires. - La recherche de nouveaux équipements: établissement de nouvelles conventions avec des établissements scolaires afin d'améliorer l'offre les soirs et les week-ends. - L'optimisation des créneaux octroyés, en concertation avec les mairies d'arrondissement qui ont le pouvoir de décision sur les équipements de proximité.

Ind.	Nombre de projets sportifs d'arrondissement (PSA) conclus	9	9	12	- Réalisation d'un bilan sur les 1ers projets sportifs d'arrondissement conclus en 2012- Généralisation de la démarche de projets sportifs d'arrondissement sur la durée de la mandature
Commentaire					
Un PSA permet à chaque arrondissement de définir une politique sportive de proximité adaptée à ses besoins et à ses caractéristiques (différents usagers, différents équipements, différentes pratiques sportives, plein air ou indoor...). Il permet également d'avoir une action coordonnée dans plusieurs domaines : animations sportives, subventions aux associations sportives, attribution de créneaux horaires aux associations dans les équipements sportifs.					
Ind.	Nombre de conventions d'objectifs avec les partenaires du mouvement sportif, dont conventions, - avec un objectif ciblant les PMR - avec un objectif ciblant les seniors - avec un objectif ciblant les femmes	81 2 0 35	81 2 0 35	86 3 2 40	- Signature de nouvelles conventions ou évolution des conventions existantes de manière à intégrer de nouveaux objectifs - Développement de nouveaux axes: Sport scolaire, Espace Public, Sport Santé, Sport Familles...
Ind.	Nombre de participants dans les grands événements grand public	403 900	425 000	g	- Développement des grands événements attirant un public large Ex: en 2013, Paris Plage (231 800 participants), Paris sur glace (97 000 participants), Paris Poney (3 954 participants), Charletty sur Neige (24 903 participants), Porte Dorée Sport (32 400 participants)
Objectif 3 : Optimiser la gestion des équipements sportifs (en dépenses et en recettes)					
Ind.	Consommation d'électricité moyenne par m ² et par baigneur (en Wh)	≈ 37,8 (valeur 2012)	≈ 37,8	37,0	- Diminuer la consommation d'eau à chauffer - Mettre en place un plan de travaux défini à partir du ratio € investi / Wh par m ² et par baigneur d'énergie finale gagné
Ind.	Consommation d'eau moyenne par baigneur (en litre par baigneur)	≈ 123 (valeur 2012)	119	115	- Améliorer le suivi des consommations d'eau au niveau des chefs d'équipement et améliorer la remontée d'informations vers la coordination des circonscriptions (fuites, dysfonctionnements) - Mise en place d'alertes automatiques lors d'anomalies de consommation (mise en oeuvre début 2014) - Autres mesures à envisager: réduction du débit dans les douches, sensibilisation du public...

Ind.	Recettes tirées des locations de créneaux dans les équipements sportifs (en K€)	4 500	200 ⁴	500 ⁴	- Mener une politique tarifaire cohérente et actualisée en fonction des évolutions de service et des objectifs politiques - Améliorer le taux de couverture des recettes par rapport aux dépenses - S'assurer du correct recouvrement des recettes
Mission 2 : Promouvoir le sport de haut niveau		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Apporter un soutien à l'organisation d'événements sportifs de haut niveau de dimension nationale ou internationale					
Ind.	Nombre de grands événements sportifs accueillis à Paris	35	36	35-40	<p><u>Parmi les événements récurrents, on recense:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - des événements annuels : le TIPIF de judo (Grand Slam), l'open de Paris de karaté ; le tournoi « FDJ » de handball, le duathlon de Paris, la course Paris-Colmar à la marche, le CIP et challenge Monal d'escrime, les rencontres handisports (sur le parvis de l'Hôtel de Ville), le tournoi de handball féminin de la Ligue PIFO, l'open féminin de la Ligue Féminine de basket, les rencontres de boxe Paris United, l'open de France de badminton et le tournoi international de taekwondo, le marathon de Paris, le Paris-Versailles, FF Tennis Roland Garros, FF Tennis BNP Paribas Masters 1000... - des événements biennaux : les championnats de France de savate, les Internationaux de France de gymnastique, une étape de la Ligue Mondiale de volley (masculin). <p><u>Parmi les événements exceptionnels, on compte:</u></p> <p>En 2013 : championnats du Monde de tir à l'arc, championnats du Monde de tennis de table et championnats du Monde de Viet Vo Dao.</p> <p>En 2014 : coupe du Monde rugby féminin, championnats du Monde de Kyudo, championnat de France de Natation Maîtres.</p> <p>Prévu en 2015: championnats du Monde de Ju-Jitsu, championnats Europe des malentendants, championnat du monde Karaté.</p>

Objectif 2: Apporter un soutien aux sportifs de haut niveau					
Ind.	Nombre de sportifs des clubs parisiens de haut niveau subventionnés ayant intégré un centre de formation agréé	59	68	70	Inscription du critère de formation des sportifs des clubs de haut niveau dans les conventions d'objectifs signées avec les clubs.
Objectif 3: Favoriser le lien entre le sport de haut-niveau et la pratique amateur et plus particulièrement la pratique des jeunes					
Ind.	Nombre de jeunes parisiens mobilisés par la Ville pour des activités sportives animées par les clubs de haut niveau et/ou les organisateurs de grands événements parisiens	8 550	6 729	A définir	- Développement d'un programme d'animations à destination des jeunes inscrits dans les dispositifs de la Ville (Ecole Municipale des Sports, Mercredis du Sports...) Parmi les événements 2014, on peut citer: - Issy Paris Hand (Tournoi Hand'Elles, EMS, Défi 4000, tournoi des arrondissements) : 4880 jeunes - Ligue de Paris de tennis (CITA, stages, tennis en fête) : 400 jeunes - Paris Levallois (Mercredi Du Sport) : 400 jeunes - Fondation PSG (journées PSG, vacances PSG) : 990 jeunes
Mission 3 : Performance de la gestion des ressources humaines et financières		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Elaborer et exécuter le budget					
Ind.	Fiabilité des prévisions d'exécution (écart dernière prévision / CA) : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	0,9 % 8,7 %	en cours	< à 5% < à 10 %	CA 2014 en cours écart entre la 2ème prévision d'exécution et le CA définitif
Ind.	Taux d'exécution des crédits : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	98,7 % 98,3 %	en cours	99,7 % 99,3 %	CA 2014 en cours Indicateur permettant de mesurer le degré de fiabilité de la budgétisation : cible 2015 à + 1 point par rapport au CA 2013

Objectif 2 : Assurer un haut niveau de formation continue pour tous les agents					
Ind RH	Pourcentage d'agents formés dans l'année par rapport aux effectifs sur emplois permanents	56%	49%	↗	<p>- Poursuite des actions de formation innovantes destinées à épouser l'évolution des métiers et des organisations. Au niveau de la filière ouvrière, continuation des deux marchés 2013 sur les techniques de filtration et le nettoyage des piscines et fin des formations sur la billetterie et les règles d'une régie suite à la réforme des caisses des piscines. En 2015, élaboration en interne d'une formation sur le risque chimique en piscine à destination des personnels ouvriers (affectés en piscine).</p> <p>- S'agissant des personnels ouvriers et sportifs, de nombreuses formations sont réglementaires et certaines nécessitent un recyclage (secourisme / défibrillateurs...électricité, sécurité incendie, travail en hauteur, conduite d'engins...). La périodicité est contrainte et soumise aux aléas des périodicités individuelles.</p> <p>- S'agissant de la filière sportive terrestre, développement de formations en partenariat avec les clubs et les fédérations depuis 2013.</p> <p>- Un parcours de formation initiale substantiel a été proposé aux conseillers des activités physiques et sportives aquatiques au 1er semestre 2014. Une préparation à l'examen professionnel pour le recrutement des conseillers des activités physiques et sportives (installations sportives) est en préparation pour 2015.</p>
Objectif 3 : Prévenir l'absentéisme					
Ind RH	Taux d'absence compressible	5,13%	5,39%	m	<p>La part du motif maladie ordinaire progresse et représente l'essentiel de la hausse du taux global d'absence compressible. Une des raisons pourrait tenir à la suppression de la journée de carence .</p> <p>- Analyse en cours sur les absences au niveau du SRH avec un focus particulier sur les deux populations AT et EAPS</p> <p>- Poursuite de la sensibilisation des agents aux risques d'accident de travail (campagne de sensibilisation et formations)</p>

DIRECTION de la JEUNESSE et des SPORTS
Contrat d'objectifs et de performance - Volet Jeunesse

Mission 3 : Favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie et leur insertion		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Donner une meilleure visibilité à la politique municipale de la Jeunesse					
Ind.	Nombre d'équipements jeunesse ayant changé de statut		0%	25%	Conduite du changement dans les équipements Jeunesse (de septembre 2015 à septembre 2016)
Ind.	Plan d'action « jeunes et numérique » (d'août 2014 à décembre 2015): niveau d'avancement du projet		40%	100%	<p>Annoncé dans le feuille de route de l'Adjointe en charge de la jeunesse le plan d'actions "jeunes et numérique" doit permettre de mieux adapter les moyens de communication de la Ville aux usages numériques de jeunes.</p> <p>L'élaboration de ce plan d'action suivra plusieurs phases :</p> <p>Phase 1 : Lancement d'un marché d'étude et de conseil en stratégie digitale = 20 %</p> <p>Phase 2 : Réalisation des études = 40 %</p> <p>Phase 3 : Association des jeunes et des partenaires jeunesse = 60 %</p> <p>Phase 4 : Plan d'action = 80 %</p> <p>Phase 5 : Refonte du site jeunes.paris.fr = 100 %</p>

Objectif 2 : Systématiser la participation des jeunes à la politique municipale					
Ind.	Définition et mise en œuvre de la clause d'impact : niveau d'avancement du projet		40%	80%	<p>Annoncée dans la feuille de route de l'Adjointe en charge de la jeunesse, la mise en œuvre de la clause d'impact jeunesse doit permettre aux directions de mieux évaluer l'impact des dispositifs présentés aux votes du Conseil de Paris sur la vie quotidienne des jeunes Parisiens.</p> <p>La mise en œuvre de cette clause d'impact jeunesse suivra plusieurs phases :</p> <p>Phase 1 : Formalisation d'une méthodologie et validation par le SG = 20 %</p> <p>Phase 2 : Réalisation d'un memento pour les directions = 40 %</p> <p>Phase 3 : Formation des correspondants des directions = 60 %</p> <p>Phase 4 : Définition des délibérations devant faire l'objet d'une CIJ = 80 %</p> <p>Phase 5 : Généralisation progressive de la CIJ jusqu'en 2020 = 100 %</p>
Objectif 3 : Veiller au développement et à la diversification des jeunes usagers des dispositifs Jeunesse					
Ind.	<p>Nombre de jeunes pratiquant une activité dans les centres d'animation et part de chaque tranche sur la fréquentation totale des centres d'animation</p> <p>o 12-17 ans</p> <p>o 18-25 ans</p>	<p>9 183 15%</p> <p>4 404 7%</p>	<p>9 381 15%</p> <p>4 193 7%</p>	<p>- 15 %</p> <p>- 8%</p>	<p>Dans le cadre des négociations de contrats (tous les 5 ans pour les DSP et tous les 4 ans pour les marchés), la DJS encourage les gestionnaires à développer des activités à destination des 12-25 ans.</p> <p>Cela passe notamment par une initiative de communication (flyers à la sortie des collèges, lycées et universités, présence sur Internet et les réseaux sociaux...) mais également par le développement d'activités ou stages intéressants particulièrement ce public.</p> <p>Le Conseil de Paris a également voté des tarifs préférentiels pour les moins de 26 ans en fonction de leur quotient familial (cf. grille tarifaire harmonisée). En outre, pour capter le public jeune plus volatile et assurer l'accueil informel des jeunes, l'aide au montage de projet et le liaisonnement avec le réseau jeunesse, le recrutement d'animateurs jeunesse est désormais prévu dans les contrats.</p>

Ind.	Nombre annuel moyen de visites dans les équipements jeunesse	466 ⁶	524 ⁶	524 ⁶	L'optimisation de ces équipements jeunesse s'appuiera sur la réforme prévue des équipements jeunesse (redéfinition et requalification des équipements) qui ne prendra réellement effet en 2016, avec le lancement du marché relatif au nouveau type d'équipement.
Commentaire: Les équipements jeunesse regroupent les antennes jeunes et les espaces jeunes.					
Ind.	Nombre de visites dans les Kiosques jeunes o Tranche des 15-17 ans o Tranche des 18-25 ans o Tranche des + 25 ans o Part des scolaires o Part des étudiants o Part des chômeurs	323 ⁴³	000 ³³	→	L'objectif de cet indicateur est d'accompagner la mise en place d'un outil de recensement de type "observatoire des publics" à partir de janvier 2015 et de vérifier ainsi que les kiosques répondent à l'objectif général de diversification des publics en favorisant l'accès à la culture des jeunes éloignés de l'offre culturelle.
Objectif 4 : Veiller à l'équilibre et au renouvellement des subventions					
Ind.	Taux des nouveaux projets financés parmi les subventions non localisées, dans l'année.		16%	18%	Une attention particulière sera apportée, de manière à : - diversifier les actions, en soutenant les nouveaux projets - ne pas reconduire systématiquement le soutien aux mêmes associations.
Commentaires : calcul = nombre de nouveaux projets par rapport au nombre total de projets subventionnés					
Ind.	Taux de diversification des subventions localisées par grand secteur: o Culture o Citoyenneté o Social (logement, emploi, accès au droit, santé) o Loisirs		Cult : 24 % Citoy : 10 % Social : 5 % Loisirs : 61 %	Cult : 20 % Citoy : 15 % Social: 15 % Loisirs: 50 %	Une attention particulière sera portée au choix des projets afin de privilégier les actions à dimension sociale et citoyenne. Toutefois, ces projets relèvent principalement de décisions locales ce qui rend ce pilotage plus difficile que pour les subventions non localisées.

Objectif 5 : Optimiser la gestion des équipements jeunesse					
Ind.	Coût net par inscrit dans les centres d'animation	263,5 €	305,4 €	310,7 €	<ul style="list-style-type: none"> - Lors de la négociation des contrats, la DJS essaie de dégager des pistes d'économies. Celles-ci sont toutefois marginales car la masse salariale représente l'essentiel des coûts. - La DJS fixe des objectifs de taux de couverture des dépenses par les recettes dans les cahiers des charges afin notamment d'inciter les gestionnaires à optimiser la fréquentation des activités proposées.
Ind.	Coût par usager dans les équipements jeunesse	31,09 €	36,91 €	41,50 €	La réforme des équipements jeunesse devrait permettre de rationaliser leur fonctionnement et favoriser la baisse progressive du coût par usager, avec un effet plus sensible à partir de 2016.
Commentaire: Les équipements jeunesse regroupent les antennes jeunes et les espaces jeunes. Calcul : coût total des marchés / nombre de visiteurs					

Enseignement et formation

Direction des Affaires Scolaires

La DASCO participe à l'amélioration du service aux Parisiens en offrant à tous les enfants et les jeunes un service public de proximité et de qualité, en mettant tout en œuvre pour leur offrir des conditions d'études favorables dans le respect de l'égalité des chances et des principes républicains.

A ce titre :

- La DASCO programme les investissements nécessaires en fonction des besoins d'accueil scolaire qu'elle détermine et se mobilise toute l'année pour assurer le développement et l'entretien de son parc immobilier scolaire pour permettre aux élèves d'être accueillis et d'étudier dans des locaux entretenus et adaptés ;
- elle apporte une attention constante à l'accueil des enfants en situation de handicap
- elle assure la gestion courante des établissements dont elle a la charge et fournit aux écoles et aux établissements du second degré (collèges, lycées municipaux et écoles d'art), les fournitures nécessaires tout en maîtrisant le fonctionnement des réseaux d'informatique pédagogique et de gestion administrative ;
- elle programme également les équipements de la restauration scolaire et porte une attention particulière à la qualité des repas servis à la cantine ;
- elle y affecte enfin les personnels de gardiennage et d'entretien nécessaires.

La DASCO développe une ambitieuse politique éducative, périscolaire et extrascolaire. Elle met en œuvre le projet éducatif de territoire parisien signé en 2013 dans lequel s'inscrit l'aménagement des rythmes éducatifs qui entre dans sa seconde année de mise en œuvre. Elle organise :

- en temps scolaire, périscolaire et extrascolaire de multiples activités ;
- l'accueil des enfants le mercredi après-midi et durant les vacances dans les centres de loisirs et la gestion de l'encadrement ;
- le développement d'un dispositif d'accompagnement à la scolarité.

Dans le domaine de la formation permanente, la DASCO propose aux Parisiens un panel de Cours Municipaux pour Adultes.

Données et faits marquants :

BP 2015			
BF	BI	Masse salariale (CA 2014 prévisionnel)	Nombre d'agents
Dépenses : 230,7 M€ Recettes : 75,3 M€	Dépenses : 115 M€ Recettes : 14,3 M€	425,4 M€	10 501

- **662** écoles publiques pour **135 876** élèves répartis en **54 906** enfants de maternelle et **80 970** élèves du niveau élémentaire ou spécialisé.
- **34 400** enfants en moyenne accueillis dans les **714** points d'accueil des centres de loisirs chaque mercredi après-midi depuis la rentrée 2014.
- **113** collèges publics pour **57 774** élèves, **13** lycées municipaux pour **3 909** élèves et **3** écoles d'art avec **1 994** élèves.
- **16 000** ateliers éducatifs gratuits et facultatifs sont organisés pour les enfants chaque semaine grâce à la mobilisation des animateurs, des ASEM et de nombreux partenaires.
- Dans le cadre du soutien aux collèges les plus fragiles, mise en place de **216** projets éducatifs touchant **21 200** collégiens dans 54 établissements.

La structure du contrat d'objectifs et de performance de la DASCO

Montant affecté au BP 2015 (fonctionnement)	Intitulé de la mission	Adjoint(e)s à la Maire référents
146 M€	Accueillir les écoliers et leur offrir les meilleures conditions d'études et de vie scolaire	Alexandra CORDEBARD Bruno JULLIARD
34,8 M€	Proposer à tous les élèves parisiens une offre adaptée d'actions éducatives et des loisirs de qualité	
47,6 M€	Garantir les meilleures conditions d'accueil aux élèves des établissements scolaires du 2nd degré et développer une offre de formation pour les adultes	
2,4 M€	Assurer un soutien fonctionnel aux services opérationnels	

DIRECTION des AFFAIRES SCOLAIRES
Contrat d'objectifs et de performance

Mission 1	Accueillir les écoliers et leur offrir les meilleures conditions d'études et de vie scolaire	Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1	Mettre à disposition des bâtiments sûrs et aux normes				
Ind.	Nombre cumulé d'écoles totalement ou partiellement accessibles aux personnes handicapées	152 (dont 108 tot)	160 (dont 114 tot)	164 (dont 118 tot)	Prise en compte de la problématique handicap lors de chaque restructuration ou construction neuve.
Commentaires : L'objectif du maillage territorial est de permettre l'adéquation entre le niveau de la population scolaire d'un arrondissement et les besoins d'accueil des enfants handicapés et de permettre l'accueil d'enfants handicapés au sein de chaque arrondissement.					
Ind. 2	Nombre d'avis des services vétérinaires de conformité de niveaux A, B et C pour les cantines du 1er degré	264 avis sur 275 visites soit 96 %	98,0%	98,0%	Réduire au maximum les avis D (non-conformité majeure) et améliorer les anticipations sur les avis de niveau B et C.
Commentaires : Niveau A : conforme, niveau B : non-conformité mineure, niveau C : non-conformité moyenne, niveau D : non-conformité majeure.					
Ind. 3	Nombre d'avis des services vétérinaires de conformité de niveaux A, B et C pour les cantines des collèges à restauration autonome	11 avis sur 12 visites soit 92 %	90%	90%	Réduire au maximum les avis D (non-conformité majeure) et améliorer les anticipations sur les avis de niveau B et C.
Commentaires : Niveau A : conforme, niveau B : non-conformité mineure, niveau C : non-conformité moyenne, niveau D : non-conformité majeure.					
Ind.	Part des collégiens inscrits à la cantine/effectifs totaux pour les collèges en éducation prioritaire	55,4%	56,0%	56,0%	La politique tarifaire semble inciter les élèves en éducation prioritaire à fréquenter les services de demi-pension ; en contrepartie, les collèges en restauration autonomes et les caisses des écoles doivent bénéficier de dotations/subventions de restauration suffisantes pour équilibrer leur budget restauration,
Commentaires : Indicateur calculé sur les collèges à restauration autonome ainsi que les collèges desservis par les caisses des écoles.					

Ind.	Part de l'alimentation durable dans les repas fournis par les caisses des écoles	26,2%	30,0%	&	Augmentation de la part des aliments biologiques ou labellisés et développement des circuits courts
Commentaires : Evolution de la cible à mettre au regard des moyens alloués					
Mission 2	Proposer à tous les élèves parisiens une offre adaptée d'actions éducatives et des loisirs de qualité	Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1	Enrichir les projets pédagogiques proposés aux enfants				
Ind.	Nombre de journées/enfants réalisées sur un projet culture, développement durable, citoyenneté en temps scolaire et extrascolaire.	227 638	235 270	&	Développer des projets pédagogiques de qualité sur chacune de ces thématiques (Art pour grandir / Education à l'environnement notamment autour de l'économie circulaire et des jardins dans les écoles, développement durable / Action du Centre de ressources central Citoyenneté / Actions Lecture du Centre Paris Lecture).
Commentaires : Indicateur calculé sur la base du nombre de journées/enfants réalisées par année civile sur un projet ayant trait à ces thématiques.					
Ind.	Pourcentage d'enfants bénéficiant des clubs coups de pouce et des ateliers Lecture Expression Mathématiques rapporté au nombre total d'enfants en CP et en CM2 en zep/rep ou en écoles ayant les caractéristiques similaires.	CDP: 21,8%ALEM : 15,3%	CDP: 22,7 %ALEM: 16,6%	CDP: 22,6%ALEM: 17%	La projection 2015 devra être affinée au regard de la nouvelle cartographie de l'éducation prioritaire et de la politique de la Ville.
Commentaires : Les clubs Coup de Pouce ont pour objectif d'aider les enfants de CP à réussir l'apprentissage de la lecture et comprennent 5 élèves par club. Les ateliers ALEM (8 enfants par atelier), proposés en CM2, visent à favoriser l'expression, à renforcer l'autonomie et à consolider les apprentissages des élèves en français et en mathématiques, avant l'entrée en 6ème.					
Ind.	Fréquentation du temps ARE	79,5%	80,0%	"	
Commentaires : ARE : Aménagement des Rythmes Educatifs. Les premières tendances constatées à la rentrée 2014 démontrent une stabilité marquée des inscriptions aux ateliers ARE, amenant à envisager une stabilité voire une progression très marginale de cet indicateur en 2015.					
Ind. 9	Taux de validation DDCC sur déclarations d'accueils périscolaires payants (midi et soir)	56,1%	66%	&	Augmenter l'effort de formation BAFA / BAFFD, en lien avec les campagnes de recrutement 2015 et 2016

Commentaires : En 2013, 402 écoles (maternelles, sections polyvalentes des maternelles et élémentaires politique de la Ville). En 2014, 70 élémentaires ZEP en complément. En 2015 103 élémentaires de plus.					
Ind. 10	Taux de validation DDCCS sur déclarations d'accueils périscolaires gratuits (ARE)	43,2% (286 écoles)	100%	100%	
Objectif 2	Diversifier et améliorer l'offre d'accueil hors temps scolaire				
Ind.	Nombre d'agents ayant participé à la formation BAFA	421	950	690	Mieux identifier au moment des recrutements (titulaires) la qualification en matière d'animation des agents
	Nombre d'agents ayant participé à la formation BAFD	168	322	150	
Commentaires : Indicateurs permettant de mesurer le développement de l'offre de formations BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en accueils collectifs de mineurs) et BAFD (Brevet d'Aptitude aux fonctions de Directeur en accueils collectifs de mineurs). La capacité de la Direction à organiser les BAFD permet de monter en charge jusqu'à 250 agents formés sans problème, cependant, le vivier de candidats BAFD (DPA) devrait diminuer en 2015.					
Ind.	Moyenne de fréquentation quotidienne des centres de loisirs, le mercredi	29 638	32 000	"	Améliorer l'accueil des enfants fréquentant les centres de loisirs dans le cadre des nouveaux horaires ARE : activités, sorties...
Commentaires : Stabilité de la fréquentation envisagée en 2015 suite à l'impact de la réforme tarifaire 2015					
Ind.	Moyenne de fréquentation quotidienne des enfants porteurs de handicap dans les centres de loisirs (dont centres de loisirs à parité), les mercredis, petites et grandes vacances	2 641	2 700	&	Poursuivre l'effort de formation des animateurs favorisant ainsi l'accueil des enfants porteurs de handicap.
Commentaires : En 2014, 7 centres de loisirs à parité existants.					

Mission 3 : Garantir les meilleures conditions d'accueil aux élèves des établissements scolaires du 2nd degré, des écoles d'art et développer une offre de formation pour les adultes		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1	Mettre à disposition des bâtiments sûrs et aux normes				
Ind.	Nombre cumulé de collèges entièrement accessibles aux personnes porteuses de tout type de handicap	10	10	12	Anticiper la définition de la programmation et améliorer le suivi de la programmation avec la DPA.
<p>Commentaires : S'agissant du second degré, l'accessibilité à tous les types de handicaps est recherchée à chacun des étages des établissements. Outre les opérations de restructuration lourde ou de création de nouveaux équipements (restructuration de G.Braque et livraison de PNE en 2014), 7 « collèges cibles » partiellement accessibles ont été sélectionnés en 2010 à partir des diagnostics d'accessibilité des collèges. De fait, les SLA ont rencontré des difficultés de réalisation ou de plan de charge, et les coûts se sont révélés plus importants que prévus, ce qui a retardé l'avancée des travaux de mise en accessibilité. Ainsi, 4 des 7 collèges cibles auront pu bénéficier de travaux d'ici fin 2014, auxquels s'ajoutent les livraisons d'équipements neufs (PNE) ou restructurés (G.Braque). Pour 2015 : 1 nouvel équipement (Saussure) sera livré, totalement accessible. En outre, les SLA 18 et 14 ont été saisies pour étude en vue de la mise en accessibilité des collèges (Mayer et Giacometti). En partant du principe que l'une de ces 2 opérations pourra être réalisée en 2015, cela conduit à 12 établissements totalement accessibles en 2015.</p>					
Objectif 2	Adapter l'équipement des collèges aux nouvelles technologies				
Ind.	Proportion de collèges bénéficiant d'un ENT financé par le département	30,7%	55,0%	95,0%	
<p>Commentaires : Les Espaces Numériques de Travail sont des webservices ouverts à tous les membres de la communauté scolaire (élèves, parents, enseignants, autres personnels de l'établissement) qui permettent d'accéder par internet à de multiples fonctions dans le champ de la vie scolaire (emploi du temps, bulletins scolaires etc...) mais aussi le champ de la pédagogie (cahier de texte numérique, outils de travail collaboratif etc...) et tous les aspects de la vie de l'établissement (publication d'actualités, gestion de salle etc...).</p>					
Ind. 16	Taux de fréquentation ENT	-	14,0%	&	Developper les bonnes pratiques dans les établissements.
<p>Commentaires : Mode de calcul : Nombre de visiteurs uniques/population de référence</p>					
Ind.	Nombre cumulé de TNI et vidéo projecteurs achetés sur une dotation du département en collège	2 200	2 650	3 000	Inciter les collèges peu équipés à en acquérir.
<p>Commentaires : TNI : Tableau numérique Interactif.</p>					

Objectif 3	Développer les actions éducatives en collège				
Ind.	Nombre de collégiens bénéficiaires des actions éducatives (projets éducatifs, résidences d'artistes) soutenues par le département	22 912	39 484	37 300	Refonte des appels à projet afin de gagner de la cohérence et de l'efficience
Commentaires : Changement de mode de calcul à compter de la valeur 2014 qui dissocie le nombre de bénéficiaires des projets de voyages (indicateur 19). Par ailleurs, en 2013/2014, 3 collèges ont expérimenté pour la première fois une résidence d'artiste numérique. La forte hausse du nombre d'élève entre 2013 et 2014 est due à deux facteurs : il y a eu plus d'appel à projet financés à enveloppe constante et plus d'élèves bénéficiaires par projet.					
Ind.	Nombre de collégiens bénéficiaires de voyages (dont en Europe)	14 619	14468 (62% en Europe)	15500 dont 60% en Europe	Mise en œuvre d'un plan Erasmus +
Ind.	Nombre de collégiens accueillis dans les centres Patay, Pelleport et Torcy en raison d'une exclusion temporaire	652	643	650	Développer l'information en direction des collèges et organiser l'équipe pour accueillir davantage d'élèves simultanément.
Objectif 4	Développer les préparations à diplômes des cours municipaux d'adultes				
Ind.	Nombre de personnes diplômées par les préparations qualifiantes	630	640	680	Poursuite des jurys de sélection pour les formations techniques (mis en place depuis 2012/2013) Objectif : poursuivre et stabiliser la démarche qualité sur la sélection des auditeurs. Ouverture de nouvelles formations diplômantes : à la rentrée 2014 : Bac pro travaux paysagers, CAP pâtisserie et chaudronnerie.
Mission 4	Performance de la gestion des ressources humaines et financières	Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1	Assurer un haut niveau de formation continue pour les agents				
Ind.	Pourcentage d'agents formés dans l'année par rapport aux effectifs sur emplois permanents	68,4%	68,0%	&	Améliorer l'accès aux cours de perfectionnement des agents

Objectif 2	Prévenir l'absentéisme				
Ind.	Taux d'absence compressible	5,76%	5,4%	(Plan d'action de prévention des absences auprès des encadrants de terrain
Commentaires : données - source DRH. Pour mémoire, les absences compressibles regroupent les absences injustifiées, les maladies ordinaires, les accidents du travail et les maladies professionnelles.					
Objectif 3	Elaborer et exécuter le budget				
Ind.	Fiabilité des prévisions d'exécution (écart dernière prévision / CA) :				
	- budget de fonctionnement :	1,3 %	en cours	< à 5%	CA 2014 en cours
	- budget d'investissement :	5,2%		< à 10 %	écart entre la 2ème prévision d'exécution et le CA définitif
Ind.	taux d'exécution des crédits :				
	- budget de fonctionnement :	98,1%	en cours	99,1 %	CA 2014 en cours
	- budget d'investissement :	89,9%		90,9%	Indicateur permettant de mesurer le degré de fiabilité de la budgétisation : cible 2015 à + 1 point par rapport au CA 2013

Sécurité

Direction de la Prévention et la Protection

La réforme de 2012 a engagé la DPP sur de nouvelles missions fondée sur la prévention des risques, une reconquête de l'espace public, une meilleure sécurité des Parisiens ainsi qu'une amélioration de l'aide aux personnes les plus fragiles. Ce dispositif s'appuie sur la mise en place de nouveaux de gestion et de soutien pour rendre les services opérationnels encore plus efficaces.

Ces missions sont les suivantes :

- Protéger les équipements, les usagers et les personnels qui les fréquentent :

La nécessité de protéger les propriétés domaniales de la Ville de Paris (équipements et bâtiments) a conduit la municipalité à recruter et à former des personnels en charge de la sécurité. La protection des équipements, des usagers qui les fréquentent et des personnels qui y travaillent reste aujourd'hui une des missions prioritaires de la DPP.

- Contribuer à la tranquillisation de l'espace public :

Ces actions passent par une amélioration de la lutte contre les incivilités en soutenant la verbalisation des infractions constatées, une présence plus soutenue des correspondants de nuits dans les quartiers les plus sensibles et une sécurisation des points écoles. Elle passe également par un soutien financier au GPIS (qui intervient dans les grands ensembles immobiliers).

- Assister les publics les plus fragiles :

L'action de la DPP est essentielle dans le soutien et l'assistance aux sans-abris dont la fragilité sociale et matérielle est un lourd handicap.

L'accompagnement des personnes âgées dans leurs démarches bancaires est aussi une des actions importantes de soutien aux personnes.

Enfin, le soutien aux victimes, d'une part, et l'assistance aux mineurs délinquants, d'autre part, complètent les objectifs que s'est assigné la DPP dans ce domaine avec notamment la présence d'intervenants sociaux dans les commissariats de Police.

- Prévenir la délinquance avec nos partenaires :

Dans la continuité des actions menées, la DPP poursuit sa stratégie territoriale de prévention de la délinquance avec les différents partenaires. Elle se traduira par une amélioration des contrats de sécurité (central et d'arrondissements) existants, de nouvelles priorités et modes de collaboration au niveau parisien en matière de prévention et de sécurité ainsi que de lutte contre la récidive.

Un nouveau contrat Parisien de sécurité est en cours d'élaboration en concertation avec nos partenaires : préfecture de Police, Procureur de la République, préfecture d'Ile de France et Rectorat.

- Soutenir fonctionnellement les services opérationnels :

Après la mise en œuvre de la réforme de la Sous-direction des ressources et des méthodes, la DPP s'est dotée de services permettant de soutenir les services opérationnels sur le terrain

notamment dans les fonctions ressources-humaines, formation, juridique et budgétaire afin de faciliter leur action et leur performance.

La modification du Contrat d'objectif et de performance en 2015 a donc permis de recentrer les actions de la DPP sur cinq missions avec une réduction du nombre d'indicateurs afin d'améliorer leur lisibilité et obtenir un meilleur suivi des objectifs attendus.

La DPP en quelques chiffres :

BP 2015			
BF	BI	Masse salariale (CA 2014 prévisionnel)	Nombre d'agents
Dépenses : 14 M€ Recettes : 0,1 M€	Dépenses : 0,3 M€ Recettes : Ø	45,9 M€	1 053

- Six circonscriptions territoriales de prévention, protection et surveillance.
- Plus de 650 inspecteurs de sécurité et 200 agents d'accueil et de surveillance.
- 150 médiateurs sociaux.
- 300 vacataires affectés à la surveillance des sorties d'école.
- 4 intervenants sociaux dans les commissariats de Police.

La structure du contrat d'objectifs et de performance de la DPP

Missions	Montant affecté au BP 2015 (fonctionnement)	Adjointe à la Maire référente
Protéger les équipements municipaux, les usagers et les personnels qui les fréquentent	7 M€	Colombe BROSSEL
Contribuer à la sécurisation de l'espace public	4,8 M€	
Prévention partenariale de la délinquance	0,5 M€	
Assurer un soutien fonctionnel aux services opérationnels	1,7 M€	

Quelques données et faits marquants :

L'année 2013 aura été marquée par la signature d'un avenant au contrat parisien de sécurité. Cinq nouvelles actions en faveur de la sécurité des parisiens ont été ajoutées. Elles concernent la prévention de la récidive, l'échange d'informations relatives aux « mineurs en difficulté », la lutte contre la délinquance des mineurs étrangers, la politique de la ville, la création de deux Zones de Sécurité Prioritaires (ZSP).

L'élaboration d'un nouveau contrat est en cours. Il devrait être signé au premier semestre 2015.

L'année 2012 avait été marquée par la mise en place de six circonscriptions territoriales de la DPP afin de rapprocher les actions de la direction des usagers et des élus locaux. L'année

2013 aura permis le renforcement de services aux usagers qui existaient jusque-là de manière hétérogène et de les inscrire dans un pilotage de proximité en cohérence avec les objectifs des contrats d'arrondissement. Le pourcentage d'agents affectés à des missions opérationnelles et exerçant leurs missions sur le terrain est passé de 68% en 2011 à 80% en 2013. Leurs horaires ont été modifiés afin que les personnels soient en grande majorité présents aux heures de fréquentation des équipements par les usagers.

Afin d'intensifier et d'optimiser la lutte contre les incivilités, les actions de verbalisation se sont développées, en étroite collaboration avec les mairies d'arrondissement. En 2013, 18.103 procès-verbaux ont été dressés contre 16.744 en 2012 (+ 8%). Au 30 septembre 2014, 21.388 PV ont déjà été enregistrés (soit +50% par rapport à la même période de l'année 2013).

L'effort a surtout été porté sur les incivilités et les atteintes aux règlements en matière d'hygiène et de salubrité.

Afin de privilégier les missions d'ilotage et d'assurer une présence plus visible et plus efficace, 50 inspecteurs de sécurité ont été affectés dans les brigades vététistes.

Afin de protéger davantage les écoliers aux entrées et sorties d'écoles, le nombre de « points d'écoles » surveillés est passé de 304 en 2011 à 317 en 2013. La réforme des rythmes scolaires a été prise en compte (4 vacations supplémentaires le mercredi matin, et les mardi et vendredi après-midi).

Afin de tranquilliser les quartiers les plus sensibles, la présence effective des correspondants de nuit s'est accrue. Une nouvelle équipe a été implantée en décembre 2013 dans le 17^{ème} arrondissement (quartiers Epinettes/porte d'Asnières /Porte Saint Ouen).

Leur action a par ailleurs été réorientée afin de tenir compte des réalités locales et du partenariat : les horaires ont été modifiés (hiver/été) ; certains périmètres d'intervention ont été modifiés pour répondre aux demandes des mairies d'arrondissement (12^{ème}) ou à la création d'une ZSP (19^{ème}, 20^{ème} arrondissement).

Dans les trois zones de sécurité prioritaire (ZPS) située dans le quartier de Barbès, Goutte d'Or, Château rouge,(18^{ème}), dans les quartiers Stalingrad et Crimée (19^{ème}) ainsi que les secteurs Saint Blaise et Réunion (20^{ème}), la DPP est investie d'une mission de coordination des actions des directions municipales (DPE, DEVE, DVD, DU...) ; elle mène par ailleurs, en étroit partenariat avec la police nationale, des actions de verbalisation pour lutter contre les incivilités, de protection de sites et d'équipements sensibles, ainsi que de la présence dissuasive sur l'espace public.

DIRECTION de la PRÉVENTION et de la PROTECTION
Contrat d'objectifs et de performance

Mission 1 : Protéger les équipements municipaux, les usagers et les personnels qui les fréquentent		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Améliorer la protection des usagers et des personnels dans les équipements municipaux					
Ind	Nombre d'atteintes aux personnes dans les équipements recevant des usagers	1964	1835	-	
	Dont nombre d'atteintes physiques	346	331	-	
Ind	Nombre d'atteintes aux personnes concernant des agents municipaux	1788	1755	-	
	Dont nombre d'atteintes physiques	217	223	-	
Objectif 2 : Améliorer par des systèmes technologiques les actions préventives afin de réduire les intrusions et les dégradations dans les équipements					
Ind	Nombre d'études et d'audits de prévention situationnelle	17	21	25	
Objectif 3 : Rationaliser la protection externalisée					
Ind	Coût moyen de gardiennage dans le domaine intercalaire.	9.928 €	10.761 €	6 000 €	
Commentaire : Sites gardiennés en H24, H12 et rondiers					
Objectif 4 : Développer nos actions préventives en matière de gestion de crise					
Ind	Pourcentage des Directions ayant élaboré ou très largement engagé l'élaboration d'un plan de continuité d'activité	0%	70%	100%	En 2014, le % de réalisation correspond aux démarches PCA amorcées. Pour 2015, le % estimé représentera les démarches PCA pérennisées.

Ind	Pourcentage des établissements couverts par un Plan de protection contre les inondations(PPCI)	3%	5%	100%	Poursuite de la réflexion et de la sensibilisation sur les PPCI auprès des directions.
Mission 2 : Contribuer à la tranquillisation de l'espace public		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Optimiser les actions de verbalisation sur l'espace public					
Ind.	Nombre de procès verbaux établis par les agents de la DPP	18 103	26 000	27 000	
Ind.	Pourcentage des PV établis pour incivilité	45,94%	52,67%	54,43%	
Objectif 2 : Tranquilliser les quartiers sensibles					
Ind.	Nombre d'heures de maraudes des CDN avec équivalent temps plein.	121.000 h	130.000 h	135.000 h	
Objectif 3 : Protéger les écoliers					
Ind.	Pourcentage du nombre de "Points écoles" tenus par la DPP	72%	72%	-	
Commentaire : Nombre total de "points écoles"		318	323	-	
Mission 3 : Assister les publics les plus fragiles		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Mieux prendre en charge les sans abri					
Ind.	Nombre d'heures de maraude de l'UASA avec équivalent temps plein	28 476 h soit 13 ETP inspecteurs + 6 ETP TS	32 712 h soit 15 ETP inspecteurs + 7 ETP TS	34 350 h soit 16 ETP inspecteurs + 7 ETP TS	Une maraude est composée de 2 inspecteurs et 1 travailleur social et dure 4 heures

Ind.	Nombre d'accompagnements vers les structures partenaires	132	130 *	150	(*) au 30 octobre 2014
Commentaire : Centres d'hébergement, centres sanitaires et centres d'accompagnement social					
Objectif 2 : Actions en faveur des personnes âgées					
Ind.	Nombre d'accompagnements des personnes âgées	1.804	1.955	2.100	
Objectif 3 : Développer la prise en charge des victimes et des mineurs auteurs d'infractions dans les commissariats parisiens					
Ind.	Nombre de victimes prises en charge par les intervenants sociaux en commissariat	522	431 *	600	(*) au 30 octobre 2014
Ind.	Nombre de mineurs auteurs d'infraction pris en charge par les intervenants sociaux en commissariat	44	36 *	55	(*) au 30 octobre 2014
Mission 4 : Prévention partenariale de la délinquance		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Prévenir la récidive des Parisiens sous main de justice					
Ind.	Nombre de personnes sous-main de justice participant aux chantiers d'insertion	18	25	30	
Commentaire : Participation aux chantiers DEVE portés par l'association "FAIRE"					
Ind.	Nombre de jeunes parisiens accompagnés et orientés au cours de leur incarcération	295	300	300	
Commentaire : Financement du poste de coordinateur social dans les prisons de Fresnes et de Fleury porté par la Mission locale					

Objectif 2 : Améliorer le suivi préventif des mineurs susceptibles de commettre des actes de délinquance					
Ind.	Nombre de mineurs ayant bénéficié du suivi préventif individualisé	10	16	25	
Commentaire : Dispositif CENOMED (cellule d'échanges nominatifs mineurs en difficulté) qui figure dans l'une des fiches actions du contrat parisien de sécurité, actuellement en cours de refonte. Le nouveau contrat sera signé en mars 2015 et sera l'occasion de remobiliser les différents partenaires sur ce dispositif.					
Objectif 3 : Améliorer l'offre d'activités et de séjours éducatifs pour les jeunes parisiens ne partant pas en vacances					
Ind.	Nombre de jeunes parisiens ayant participé à Ville Vie Vacances	3000	4000	4000	
Mission 5 : Performance de la gestion des ressources humaines et financières		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Assurer la présence des agents					
Ind.	Taux d'absence compressible	7,8%	7,9%	7,8%	Sensibiliser les agents lors des entretiens de retour d'absence et suivi renforcé des accidents du travail
Ind.	Nombre d'accidents du travail avec arrêt maladie	123	121	109	
Objectif 2 : Maitriser les heures supplémentaires					
Ind.	Nombre d'heures supplémentaires exprimées en ETP	41	30	27	
Objectif 3 : Assurer un haut niveau de formation continue des agents					
Ind.	Pourcentage d'agents formés dans l'année par rapport emplois permanents	81,60%	55%	60%	L'effort s'est davantage concentré sur les encadrants de proximité (PCA)

Objectif 4 : Elaborer et exécuter le budget					
Ind	Fiabilité des prévisions d'exécution (écart dernière prévision / CA) : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	0,1% 25,3%	en cours	< à 5% < à 10 %	CA 2014 en cours écart entre la 2ème prévision d'exécution et le CA définitif
Ind	taux d'exécution des crédits : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	99,9% 98,3%	en cours	100% 99,3%	CA 2014 en cours Indicateur permettant de mesurer le degré de fiabilité de la budgétisation : cible 2015 à + 1 point par rapport au CA 2013

Services généraux

Pilotage

Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires

La DDCT assure principalement 4 missions : l'appui aux élus, conseillers de Paris et conseillers d'arrondissement, le développement territorial, la lutte contre l'exclusion et le renforcement de la capacité à agir des citoyens et des acteurs associatifs.

Pour remplir ces missions, elle développe son action autour de 6 axes majeurs :

- **Axe 1 :** Conseiller et apporter une expertise aux Mairies d'Arrondissement dans leurs secteurs d'activités traditionnelles (état civil et élections notamment), ainsi que dans des domaines innovants au service de l'usager (téléservices, points d'accueil et d'information unique, mise en place de nouveaux services) ;
- **Axe 2 :** Animer les politiques relatives à la qualité de service et aux relations avec les usagers dans l'ensemble des secteurs d'intervention de la Ville de Paris (Mission du Médiateur de la Ville de Paris, programme QualiParis, Journal de l'Usager, enquêtes de satisfaction, consultations des parisiens) ;
- **Axe 3 :** Optimiser l'organisation et le fonctionnement du Conseil de Paris, en renforçant la lisibilité et transparence des débats ;
- **Axe 4 :** Promouvoir une citoyenneté active, en encourageant la participation des citoyens (conseils de quartier, dispositif d'e-pétitions, budget participatif parisien), et favoriser la vitalité associative par le soutien aux porteurs de projet et l'animation active du réseau des 20 Maisons des Associations ;
- **Axe 5 :** Mettre en œuvre le nouveau Contrat de Ville avec l'État au sein des quartiers populaires parisiens en s'appuyant sur les Équipes de Développement Local et développer les conditions d'intégration des parisiens d'origine étrangère ;
- **Axe 6 :** Développer les coopérations et les partenariats entre Paris et les collectivités d'Ile de France dans la perspective de la Métropole du Grand Paris et favoriser les conditions d'émergence d'une conscience métropolitaine par l'organisation d'évènements et d'actions d'informations et de communication.

La DDCT en quelques chiffres

BP 2015			
BF	BI	Masse salariale (CA 2014 prévisionnel)	Nombre d'agents
Dépenses : 34,7 M€ Recettes : 3,7 M€	Dépenses : 7,4 M€ Recettes : 0	99,5 M€	2 124

Structure du contrat d'objectifs et de performance de la DDCT :

Montant affecté au BP 2015 (fonctionnement)	Intitulé de la mission	Adjoint(e)s à la Maire référents
1,8 M€	Apporter un appui aux mairies d'arrondissement	Bruno JULLIARD
	Créer les conditions d'une nuit vivante à Paris et respectueuse de chacun	Frédéric HOCQUART
0,5 M€	Améliorer la qualité de service à l'utilisateur	Emmanuel GREGOIRE
24,1 M€	Optimiser le fonctionnement et l'organisation du Conseil de Paris	Mao PENINO
1,5 M€	Promouvoir la participation citoyenne et soutenir la vitalité de la vie associative	Pauline VERON
4,9 M€	Concevoir et mettre en œuvre la politique de la ville et développer les conditions d'intégration des parisiens d'origine étrangère	Colombe BROSSEL
0,5 M€	Lutter contre les discriminations et assurer le respect des droits de l'Homme.	Hélène BIDARD
1,3 M€	Développer les coopérations et les partenariats entre Paris et les collectivités d'Ile de France	Jean-Louis MISSIKA
-	Assurer un soutien fonctionnel aux services opérationnels	Ensemble des Adjoint(e)s référents

DIRECTION de la DÉMOCRATIE, des CITOYENS et des TERRITOIRES
Contrat d'objectifs et de performance

Mission 1 : Relations avec les mairies d'arrondissement		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Développer et consolider les téléservices à la population					
Ind. NP 1	Part des inscriptions par internet sur les listes électorales	13,2% (révision 2012/13)	40,9% (révision 2013/14)	40%	
Ind.	Part des actes d'état civil délivrés suite à des demandes internet	31%	32%	33%	L'atteinte de cet objectif dépend essentiellement de l'organisation des services d'état civil et des effectifs qui leur sont alloués. Il dépend également du niveau de développement de la polycompétence des agents et de modalités de recrutement (seuls les agents titulaires peuvent être agents d'état civil).
	Part des demandes internet d'actes d'état civil traitées dans un délai inférieur ou égal à 3 jours (en moyenne annuelle)	96%	94%	98%	
Commentaires : L'indicateur "Part des actes d'état civil délivrés suite à des demandes internet" figurera dans le COP de la DDCT uniquement au titre de l'année 2015, compte tenu du passage à COMEDEC en 2016. La valeur cible de l'indicateur "Part des demandes internet traitées dans un délai inférieur à 3 jours" constitue un objectif pour les mairies d'arrondissement dans le cadre de la démarche QualiParis. La moyenne peut masquer des écarts significatifs entre mairies d'arrondissement.					
Ind.	Nombre d'actes d'état civil anciens saisis (cumul depuis janvier 2011)	755 621	1 081 000	1 450 000	L'atteinte de l'objectif cible dépend, d'une part, de la productivité des agents qui fait l'objet d'un suivi individuel détaillé et, d'autre part, de la capacité à mobiliser 8 ETP sur l'ensemble de l'année.
	Part des actes d'état civil anciens saisis par rapport au volume total	42%	60%	80%	
Commentaires : Dans la perspective du projet COMEDEC, une équipe dédiée a été mise en place en janvier 2011 afin de procéder à la saisie des actes d'état civil anciens (agents des services d'état civil des mairies d'arrondissement par roulement). Le volume total des actes d'état civil à saisir s'élève à 1 788 552. Les objectifs annuels théoriques de saisie sont fixés sur la base des hypothèses suivantes : saisie de 20 actes par heure et par agent pour une équipe de 8 ETP par semaine.					

Ind.	Recensement de la <u>population parisienne</u> : Part des feuilles de logement non enquêté (FLNE)	7,2%	8,1%	8%	Les bilans de collecte établis par l'APUR recommandent une meilleure exploitation du suivi hebdomadaire de la collecte par agent recenseur. Ce suivi, permis par l'application INSEE, est adressé aux mairies d'arrondissement et aux services centraux de la DDCT.
	Nombre d'arrondissements ayant un taux de FLNE supérieur à 8%	5	5	3	
Commentaires : A Paris, l'objectif fixé par l'INSEE pour la part des FLNE lors du recensement annuel de la population est de 8%. Une amélioration sensible a été constatée ces dernières années. Ce taux varie cependant assez sensiblement selon les arrondissements. Pour mémoire, le taux de FLNE pour les petites communes (moins de 10 000 habitants) est d'environ 2% contre 5% pour les communes de plus de 10 000 habitants, avec des taux sensiblement plus élevés dans les grandes zones urbanisées. En 2015, tous les arrondissements bénéficieront du recensement par internet.					
Objectif 2 : Améliorer l'offre et la qualité des services aux usagers					
Ind.	Nombre de Relais Information Familles existants en mairies d'arrondissement (en cumul)	14	15	16	Projet d'ouverture d'un RIF dans le 20ème arrondissement.
Commentaires : 15 RIF ouverts (2ème, 3ème, 4ème, 6ème, 7ème, 8ème, 9ème, 10ème, 11ème, 12ème, 13ème, 14ème, 15ème, 16ème et 18ème arrondissements).					
Ind.	Nombre de mairies d'arrondissement labellisées QualiParis	13	17	19	

Mission 2 : Qualité de service aux usagers, Médiation		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 2 : Poursuivre le développement du programme QualiParis					
Ind.	Nombre de secteurs labellisés (cumul)	7	16	Programmation 2015 en cours	En 2014 et depuis le lancement de la démarche en 2010, 16 secteurs auront été entièrement labellisés sur un total de 28 secteurs : - Fin 2013, 5 nouveaux secteurs labellisés (soit 502 sites dont 479 pour les parcs et jardins) : sections d'arrondissement du CASVP, Maison départementale des personnes en situation de handicap, Parcs et jardins, Bureau de la protection des locaux d'habitation et Bureau des recrutement et des concours. - Fin 2014, 9 secteurs supplémentaires labellisés : Maisons des Associations (y compris le Bureau de la vie associative de la DDCCT), Lycée municipale d'adultes, MIE, Cimetières, Paris numérique, Piscines en régie, Déchetteries, PASU et Sections du stationnement payant sur la voie publique.
Ind.	Nombre de sites labellisés (cumul)	554	Non disponibles	Programmation 2015 en cours	
<p>Commentaires : Le nombre de secteurs et de sites labellisés fait l'objet d'une programmation précise dans le cadre du programme QualiParis. Chaque secteur comprend 1 ou plusieurs sites à labelliser. L'équipe du programme QualiParis met actuellement en place un tableau de bord de performance permettant de mesurer l'impact de la labellisation sur l'amélioration de la qualité de service à l'utilisateur. Ces indicateurs pourraient être suivis dans le cadre du contrat d'objectifs et de performance 2015. La DDCCT estime à 1 266 le nombre total de sites "labellissables". La programmation 2015 est en cours d'actualisation.</p>					

Objectif 3 : Favoriser la résolution des litiges avec les services municipaux par le recours à la mission médiation					
Ind.	Nombre annuel de dossiers traités	1 375	Données disponibles début 2015	N/A	17 permanences des représentants du Médiateur existent au sein des mairies d'arrondissement, auxquelles s'ajoutent les permanences tenues dans les PAD et les MJD (soit au total 24 points de proximité).
	Part des saisines réalisées dans les permanences des représentants du Médiateur	72%			
Ind.	Délai moyen de traitement d'un dossier (en mois)	1,6	1,2	<1	
Commentaires : Les données sont issues des rapports annuels d'activité du Médiateur de la Ville de Paris. Les dossiers traités incluent les dossiers dits irrecevables (dossiers reçus sans réclamation préalable du service municipal concerné ou dossiers ne concernant pas la Ville de Paris et réorientés ou dossiers ne relevant pas d'un litige avec une administration).					
Mission 3 : Organisation et fonctionnement du Conseil de Paris		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Développer l'ouverture du conseil de Paris et renforcer la transparence des débats pour favoriser l'implication des parisiens					
Ind.	Nombre de connexions aux vidéos des séances du Conseil de Paris sur paris.fr	53 699 (8 séances)	45 975 (10 séances)	N/A	
	Nombre de posts sur Twitter/ Facebook les jours des séances du conseil	Non disponibles	Non disponibles	N/A	
	Nombre de connexions aux rapports MIE sur paris.fr	Non disponibles	Non disponibles	N/A	
Commentaires : Les séances du Conseil de Paris sont retransmises sur paris.fr en temps réel. Les archives comprennent les séances depuis 2008. L'internaute a la possibilité d'envoyer des posts sur Twitter et sur Facebook. Cet indicateur permet de mesurer l'audience des séances du Conseil de Paris auprès des parisiens.					
Ind.	Nombre d'actions d'information réalisées auprès des publics	26	27	N/A	
Commentaires : Le Service du Conseil de Paris organise des événements institutionnels à destination de différents publics : élus (conseillers d'arrondissement et conseillers de Paris, élus d'autres communes françaises), délégations étrangères, agents de la collectivité, parisiens.					

Objectif 2 : Améliorer la qualité des délibérations et l'organisation des débats					
Ind.	Nombre de sessions de formation organisées	7	5	9	
	Nombre d'agents formés	132	114	150	
<p>Commentaires : Les séances de formation relatives à l'organisation et au fonctionnement du Conseil de Paris sont inscrites au catalogue de la DRH. Elles permettent aux agents de la Ville, notamment ceux en relation avec le Conseil de Paris (traitement des délibérations) de comprendre le fonctionnement du conseil et les règles d'organisation des débats. Une meilleure formation des agents doit contribuer à accroître la qualité des délibérations instruites par les directions et la compréhension des contraintes des acteurs. 3 modules de formation concernent spécifiquement le Conseil de Paris : "Le conseil de Paris", "Optimiser la rédaction des délibérations" et " Le système d'information des documents de séance et la recherche documentaire".</p>					
Ind. NP 5	Durée moyenne des séances du Conseil de Paris (en heures)	19,45	23,67 (de mai à octobre)	(
Mission 4 : Vie associative, démocratie locale et participation citoyenne		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Programme 1 : Démocratie locale et participation citoyenne					
Objectif 1 : Développer la participation citoyenne					
Ind.	Nombre de propositions déposées dans le cadre du Budget Participatif Parisien (BPP) et traitées par la Mission Participation Citoyenne (MPC)	-	-	N/A	
	Nombre de propositions soumises au vote des parisiens	-	-	N/A	
<p>Commentaires : Dans le cadre de l'édition 2015 du Budget Participatif Parisien, la Mission Participation citoyenne traitera les projets proposés par les parisiens pour la Ville et pour chaque arrondissement. Les propositions retenues seront soumises au vote des parisiens en septembre 2015. A ce stade (lancement de l'édition 2015), la DDCI n'est pas en mesure de définir des objectifs cibles pour l'année 2015.</p>					

Ind.	Nombre de votants dans le cadre du BPP	-	40 745	100 000	
Commentaires : La première édition 2014 du Budget Participatif Parisien a permis aux parisiens de voter soit physiquement en déposant un bulletin de vote dans une urne (urnes situées dans les mairies d'arrondissement, les Maisons des Associations, des équipements de la DJS, de la DAC et de la DEVE, ainsi que des urnes mobiles), soit par internet. Le nombre de votants 2014 représente environ 2% de la population parisienne. Parmi les votants, plus de la moitié ont souhaité être tenus informés de la mise en oeuvre des projets retenus.					
Ind.	Nombre d'E-signataires (cumul)	3 336	N/A	N/A	
	Nombre d'E-Pétitions déposées (cumul)	183	N/A	N/A	
Commentaires : Jusqu'en 2013, la procédure de e-pétition permettait aux parisiens âgés de plus de 18 ans d'interpeler le Conseil de Paris sur des sujets relevant de la compétence municipale ou départementale, sous réserve que le nombre de signataires de la pétition soit au moins de 18 190 (soit 1% de la population majeure de Paris). Dans le cadre de la nouvelle mandature, le dispositif d'E-pétition est réformé : le nombre de signataires permettant d'imposer une demande citoyenne à l'ordre du jour de la Maire de Paris au Conseil de Paris est abaissé à 5 000. Un dispositif similaire devrait être actionné dans les arrondissements avec un seuil de 1% de la population de l'arrondissement.					
Ind.	Nombre de réunions des instances de démocratie locale	-	-	N/A	
Commentaires : Cet indicateur regroupe l'ensemble des réunions des conseils de quartier, des Assemblées des citoyens parisiens extra-communautaires (ACPEC) et du Conseil parisien de la jeunesse. La mise en place des conseils citoyens au sein de quartiers politique de la Ville s'appuie, notamment, sur les conseils de quartier. Ces indicateurs n'ont pas l'objet d'un suivi en 2013 et en 2014.					
Ind.	Nombre annuel de citoyens formés dans le cadre de l'UPCA	1 130	1550	1800	Le catalogue de l'UPCA est diffusé largement (forums associatifs, maries d'arrondissement, maisons des associations, paris.fr, newsletters). Depuis 2013, des formations sont ouvertes aux villes limitrophes de Paris (Paris Métropole). Ces formations sont réalisées en mobilisant des ressources internes à la direction (DGS des mairies d'arrondissement, CAP et partenariats associatifs).
Commentaires : L'Université Populaire de la Citoyenneté Active (UPCA) édite chaque année un catalogue de formation destinée aux parisiens, acteurs associatifs et membres des instances de démocratie locale.					

Objectif 2 : Favoriser la concertation					
Ind.	Nombre annuel d'agents de la ville formés à la méthodologie de la concertation	80	105	120	
<p>Commentaires : La Mission Participation Citoyenne propose aux agents de la Ville des formations à la méthodologie de la concertation. En 2013, une action de formation dite de "spécialisation" a été organisée à destination des agents de la DVD, avec un double objectif : d'une part, accompagner la direction dans le développement des démarches participatives réalisées dans le cadre de "Paris Piéton" et, d'autre part, favoriser l'émergence d'une culture commune entre les services centraux et les services déconcentrés (STV).</p>					
Programme 2 : Vie associative					
Objectif 1 : Optimiser les modalités et les conditions de financement des associations					
Ind.	Nombre annuel de FER traitées	2 500	2 330 (à fin oct. 2014)	2 500	Un travail de réflexion sera engagé sur les indicateurs financiers d'alerte contenus dans les FER afin de prendre en compte les spécificités des associations financées (montant total du budget de l'association, secteur d'intervention, etc.) et de circonstancier les avis.
	Part des FER avec avis réservés	75%	81% (à fin oct. 2014)	Ø	
<p>Commentaires : Les avis figurant sur les FER visent à informer des risques encourus par la collectivité. Le suivi de cet indicateur permet de mesurer le travail réalisé auprès des associations par le BSA et par les directions afin de lever les risques juridiques ou financiers encourus (accroître la solidité des dossiers). Cependant, le contexte économique actuel et le désengagement de certains partenaires institutionnels contribuent à détériorer la situation financière des associations, ce qui explique que la part des avis réservés n'ait pas diminué en 2014.</p>					
Ind.	Nombre annuel de sessions de formation réalisées par le BSA	-	-	10	Une programmation est en cours d'élaboration pour l'année 2015.
	Nombre de contrats de service signés par la DDCI avec les directions instructrices (en cumul)	2	2	4	
<p>Commentaires : La réforme de la procédure d'instruction des subventions a confié au BSA une mission d'appui, de conseil et de contrôle. Dans ce cadre, le BSA élaborera et mettra en oeuvre en 2015 une programmation des formations et des contrôles a posteriori réalisées auprès des associations subventionnées. Il est prévu de cibler en priorité les associations régulièrement subventionnées et posant des difficultés récurrentes. En outre, le BSA a conçu en 2012 un contrat de service opposable aux directions. Deux contrats de service sont à ce jour signés avec la DJS et la DAC.</p>					

Ind.	Taux réel des délibérations hors fonds des MA votées en Conseil de Paris au mois de juillet (sur la base du nombre total de délibérations en N)	57%	Non disponible	70%	Dans le cadre de la création de la DDCT en juillet 2014, une nouvelle organisation sera mise en œuvre en 2015 avec la constitution d'une cellule centralisée Paris Délib' et la dématérialisation complète des visas internes de la direction.
Commentaires : Le secrétariat général a fixé à 70% la part des délibérations votées en Conseil de Paris au mois de juillet. Pour la DDCT, ce taux est calculé en ne retenant que les subventions hors fonds des maires d'arrondissement (compte tenu du calendrier spécifique qui régit l'emploi de ces fonds).					
Objectif 2 : Soutenir la vitalité associative					
Ind.	Nombre total d'associations inscrites en MDA	7 215	> 7 500	&	
Commentaires : Les associations référencées sont les associations utilisatrices régulières des MDA, à la date de production de l'indicateur.					
Objectif 3 : Développer les services numériques aux associations et favoriser l'innovation sociale					
Commentaires : Le développement du portail associatif SIMPA devrait permettre le développement des téléservices offerts aux associations parisiennes. En outre, la mise en production de l'Infocentre SIMPA permettra dès 2015 de consolider les travaux réalisés en 2014 concernant l'Observatoire de la vie associative. Dans le cadre du Schéma Directeur Informatique de la DDCT et de la Mission Ville Intelligente, un projet de plate-forme associative pourrait être développé, permettant la mise en relation des associations entre elles et des associations avec les citoyens parisiens.					
Mission 5 : Politique de la ville et intégration		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Programme 1 : Conduire et mettre en œuvre le Contrat de Ville					
Ind.	Nombre de conventions inter directionnelles signées par la Mission Politique de la Ville	-	3	5	
Commentaires : Dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat de Ville, la Mission Politique de la Ville et la Mission Expertise Thématique travaillent en étroite collaboration avec les directions opérationnelles de la Ville. Les conventions inter directionnelles doivent également permettre de garantir l'attention portée aux quartiers prioritaires dans la mise en œuvre des politiques municipales. 3 conventions ont déjà été signées avec la DAC, Paris Musées et la Mission Cinéma					

Ind.	Nombre de conventions pluriannuelles signées avec les partenaires associatifs	-	-	N/A	La Mission Politique de la Ville met en oeuvre un appel à projets permet d'identifier des actions susceptibles de contribuer aux objectifs du Contrat de Ville, en fonction des axes définis dans les projets de territoire. Les EDL accompagnent les associations dans le montage de leurs actions et dans le dépôt de leurs demandes de subvention en relation avec les partenaires financiers (Etat, Région, ACSE, ANRU) et les directions de la Ville.
Ind.	Nombre annuel de projets soutenus dans les quartiers de veille active	-	-	N/A	
Ind.	Nombre annuel de projets soutenus dans le cadre de la programmation annuelle	745	745	N/A	
Commentaires : Les projets soutenus par la DDCT au titre de la Politique de la Ville sont d'une grande diversité, ils s'inscrivent dans le cadre des axes prioritaires du Contrat de Ville. Les indicateurs relatifs à ces axes, objectifs et projets ne pourront figurer dans le COP de la direction qu'après la signature définitive du Contrat de Ville au 1er trimestre de l'année 2015.					
Programme 2 : Favoriser l'intégration des populations étrangères non-communautaires					
Objectif 1 : Favoriser l'apprentissage du français et l'accès aux droits des étrangers					
Ind.	Nombre d'associations partenaires de la Ville	-	-	N/A	
Commentaires :					
Objectif 2 : Favoriser l'insertion des parisiens étrangers non-communautaires dans leur quartier					
Ind.	Nombre de conseils de concertation réalisés à la suite des élections des comités de résidents des foyers de travailleurs migrants	20	20	&	
Commentaires : Des élections sont organisées dans les foyers de travailleurs migrants (FTM) en concertation avec les gestionnaires. Ces élections doivent être suivies de conseils de concertation réguliers, ce qui garantit l'effectivité du fonctionnement démocratique au sein des foyers. Les élections ont lieu tous les trois ans.					
Ind.	Nombre de cafés sociaux ouverts (en cumul)	6	7	8	
Commentaires : Un café social est porté par une association. Il poursuit 3 missions : lien social (activités visant à créer un lieu de sociabilité), accès aux droits et mémoire (actions de valorisation de l'histoire).					

Mission 9 : Performance de la gestion des ressources humaines et financières		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Programme 1 : Ressources humaines					
Ind.	Taux de formation des agents de la direction	duct:71,4% sgcp:40% dpvi: 87,9%	70%	"	
Ind.	Taux d'absence compressible de la direction	duct:3,99% sgcp:1,58% dpvi: 2,43%	3,71%	"	
Commentaires : Ces indicateurs doivent être appréciés en évolution annuelle. Cela étant, compte tenu de la création récente de la DDCT en juillet 2014, cette appréciation s'avèrera difficile. Il pourra être utile de décliner ces indicateurs par entité ayant rejoint la DDCT dans le cadre des COSUI : ex-DUCT / ex-DPVI / ex - SGCP / ex-DPMC.					
Programme 2 : Budget - Finances					
Ind.	Fiabilité des prévisions d'exécution = écart entre la 2ème prévision d'exécution et le CA définitif : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	N/A	N/A	< à 5% < à 10 %	Nouvelle direction
Ind.	taux d'exécution des crédits : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	N/A	N/A	95% 90%	Nouvelle direction

Soutien fonctionnel

Direction des Affaires Juridiques

Depuis 2002, la Direction des Affaires Juridiques exerce plusieurs missions :

- La **représentation juridique de la collectivité parisienne** devant les tribunaux, afin d'en **défendre au mieux et au meilleur coût** les intérêts (indicateurs 1,2 et 3);
- le **conseil, la veille et l'assistance juridique**, la mise en place et le suivi des **montages contractuels complexes** afin de **sécuriser la mise en œuvre du contrat de mandature et les actes juridiques qui en découlent et de prévenir les contentieux** (indicateurs 4,5);
- l'**assistance juridique et contentieuse des agents** de la collectivité parisienne, dans la cadre de la protection fonctionnelle ;
- l'**organisation efficace** la commission d'appel d'offres (indicateur 6) ;
- la **facilitation de l'accès au droit** pour les Parisiens qui en sont le plus éloignés (indicateur 7 et 8) par la **gestion et l'optimisation des dispositifs de points d'accès au droit** (PAD), de **relais d'accès au droit** (RAD), par le soutien aux maisons de la justice et du droit (MJD) et à des actions favorisant l'accès au droit (permanences d'avocats, d'avocats fiscalistes...);

La DAJ veille par ailleurs :

- à assurer une modernisation continue de son activité par le développement de son action, notamment dans le domaine de la propriété intellectuelle (marques, noms de domaine), la dématérialisation des dossiers de CAO, le développement du logiciel EPM pour les marchés publics,
- ainsi qu'à favoriser la diffusion de la culture juridique au sein de la collectivité parisienne par l'animation d'un réseau des correspondants juridiques.

La DAJ en quelques chiffres

BP 2015			
BF	BI	Masse salariale (CA2014 prévisionnel)	Nombre d'agents
Dépenses : 4,3 M€ Recettes : 0,4 M€	Dépenses : 0,03 M€ Recettes : Ø	4 M€	67

En 2014 (*estimations*) :

- 1 500 contentieux ouverts en 2014.
- 1 250 formalisés et non formalisés rendus.
- 375 consultations examinées par le SGCAO.

Structure du contrat d'objectifs et de performance de la DAJ :

Montant affecté au BP 2015 (fonctionnement)	Intitulé de la mission	Adjoint à la Maire référent
1,8 M€	Assurer le conseil, la représentation juridique et le fonctionnement de la CAO	Emmanuel GRÉGOIRE
2,2 M€	Permettre l'accès au droit	Emmanuel GRÉGOIRE
0,2 M€	Fonctionnement des services	Emmanuel GRÉGOIRE

Quelques données et faits marquants

- Une activité contentieuse soutenue en 2014 (1 500 nouveaux contentieux devraient être ouverts fin 2014 contre 1 399 en 2013, en hausse de 7,6 %).
- Plus de 80 % de décisions contentieuses positives ou neutres en moyenne par an depuis 2009 et 85 % en 2014.
- Délai de réponse aux demandes d'avis en moyenne de 15 jours en 2014.
- Nombre d'utilisateurs accueillis dans les différents dispositifs d'accès au droit estimé à 197 000 en 2014, avec un coût par usager en légère diminution pour la Collectivité parisienne.

DIRECTION des AFFAIRES JURIDIQUES
Contrat d'objectifs et de performance

Mission 1 : Assurer le conseil, la représentation juridique et le fonctionnement de la CAO		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Programme 1 : Assurer une représentation juridique efficace					
Objectif 1 : Assurer la représentation juridique					
Ind.	Nouveaux contentieux ouverts	1 399	1 500	NA	
<p>Commentaires : Après une forte baisse en 2013 (-9,5 % par rapport à 2012), le nombre de contentieux ouverts repart à la hausse, avec une estimation de 1 500 dossiers ouverts sur l'année, soit une augmentation de 7,6 %, sur la base de 1 245 nouveaux contentieux ouverts au 28 octobre 2014. A cette même date, les nouveaux contentieux ouverts se répartissent ainsi : droit privé : 64 %; droit public : 20 %; droit de l'urbanisme, de l'aménagement urbain et de l'environnement : 13 %; droit de la commande publique : 2 %.</p>					
Objectif 2 : Améliorer l'efficacité de la représentation juridique					
Ind.	Proportion de décisions contentieuses positives ou neutres / total	86%	85%	> 80%	Sensibilisation des différents services pour une meilleure association de la DAJ à certaines procédures afin d'éviter certains contentieux de masse
Programme 2 : Assurer le conseil juridique et la diffusion de l'information juridique					
Objectif 3 : Apporter des conseils juridiques conformes aux besoins des services de la Ville					
Ind.	Nombre d'avis formalisés et non formalisés ouverts	1 456	1 250	NA	Mise en place d'un outil permettant de prendre en compte des conseils et avis donnés lors de réunions.
<p>Commentaires : Le nombre d'avis devrait être en forte diminution par rapport à 2013 (-14 %). Au 27 octobre 2014, 37 % des avis concernent le droit public général, 28 % le droit privé, 17 % le droit de la commande publique, 11 % le droit de l'urbanisme, de l'aménagement urbain et de l'environnement et 6 % le patrimoine immatériel. 71 % des saisines sont faites par mèl et 15 % par note; les autres demandes d'avis (14 %) sont faites en réunion, par oral ou par fax.</p>					

Objectif 4 : Apporter des conseils juridiques dans des délais optimaux pour les services de la Ville					
Ind.	Délais de réponse aux demandes d'avis (en jours)	17 j	15j	< 20 j	- Sensibilisation des juristes pour clôturer les avis dans DIRAJ - Modification des processus internes d'attribution des avis afin de réduire les délais globaux de traitement
Programme 3 : Secrétariat Général de la Commission d'Appels d'Offres					
Objectif 5 : Assurer le fonctionnement de la CAO					
Ind.	Nombre de consultations examinées par le SGCAO	638	375	NA	Assurer et améliorer le fonctionnement dématérialisé de la CAO
Mission 2 : Permettre l'accès au droit		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 6 : Permettre l'accès par le plus grand nombre d'usagers					
Ind.	Nombre d'usagers accueillis dans les différents dispositifs (point d'accès au droit, MJD, Réseaux d'accès au droit, permanences en mairie)	190 954	197 400	200 000	Mieux adapter l'offre aux besoins des usagers Augmenter le nombre de demandes traitées par les services d'accueil et le ratio de fréquentation en permanence (nombre de personnes reçues par permanence). Diminuer le taux de désistement des usagers.
Commentaires : <u>A périmètre constant</u> , la fréquentation du dispositif d'accès au droit devrait augmenter sensiblement par rapport à 2013, avec une hausse estimée à 3,4 % (+ 6 500 usagers) en 2014 et à + 4,7 % en 2015 (par rapport à 2013, soit + 9 000 usagers)					
Objectif 7 : Assurer cet accès au moindre coût					
Ind.	Coût par usager	13,22 €	12,9 €	12,9 €	Stabiliser le coût par usager
Commentaires : Malgré une hausse du coût moyen du dispositif PAD lié à la hausse du montant de deux loyers, le coût par usager du dispositif accès au droit diminue de 2,2 % en raison de la baisse du coût unitaire en MJD, accentuée par un fort effet volume sur ce dispositif.					

Mission 3 : Performance de la gestion des ressources humaines et financières		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Assurer un haut niveau de formation continue pour les agents					
Ind.	Pourcentage d'agents formés dans l'année par rapport aux effectifs sur emplois permanents	85,5%	85%	70%	Mise en place d'un plan de formation spécifique pour les agents allant rarement en formation.
<p>Commentaires : La DAJ mène une politique particulièrement active et incitative de formation de ses agents afin qu'ils actualisent leurs connaissances. Elle a également mis en place un suivi particulier afin de réduire l'absentéisme aux formations. Le taux d'absence aux formations du catalogue de la DRH se décompose entre 6,6 % liés aux impératifs professionnels ou dates de sessions proposées durant les congés d'agents et 7 % liés aux maladies de deux agents.</p>					
Objectif 2 : Prévenir l'absentéisme					
Ind.	Taux d'absence compressible	1,12%	0,70%	≤2,0%	
<p>Commentaires : indicateur satisfaisant de prime abord mais qui doit nous alerter dans le sens où il peut traduire une culture du présentéisme, et qui doit d'ailleurs être couplé à l'augmentation du taux d'absence en formation en forte hausse, pour raison de service essentiellement.</p>					
Objectif 3 : Elaborer et exécuter le budget					
Ind.	Fiabilité des prévisions d'exécution (écart dernière prévision / CA) :				
	- budget de fonctionnement :	6,9%	en cours	< 5%	CA 2014 en cours
	- budget d'investissement :	162,7%		< 10%	écart entre la 2ème prévision d'exécution et le CA définitif
Ind.	taux d'exécution des crédits :				
	- budget de fonctionnement :	76,8 %	en cours	86,8%	CA 2014 en cours
	- budget d'investissement :	98,9%		99,9%	Indicateur permettant de mesurer le degré de fiabilité de la budgétisation : cible 2015 à + 1 point par rapport au CA 2013

Direction des Finances et des Achats

Les missions de la DFA : la politique financière

- **Éclairer les décisions ayant un impact financier et assurer la gestion efficiente et durable des ressources et des actifs de la collectivité**
 - **Intégrer l'approche économique et pluriannuelle dans la préparation budgétaire** Pour favoriser une procédure budgétaire basée sur une logique de programmation de projets, intégrant une perspective pluriannuelle et l'ensemble des coûts induits, le rôle de la DFA est d'accompagner et de conseiller les directions opérationnelles, le SGVP et les élus dans le déroulement du processus budgétaire.
 - **Identifier et maîtriser les risques au sein de la Ville et de ses opérateurs.** La gestion des risques prend une place croissante dans la gestion des politiques publiques. La DFA doit contribuer à la gestion des risques de la collectivité parisienne dans les champs et domaines relevant de ses compétences.

- **Contrôler et optimiser l'exécution des dépenses et des recettes**

Si l'exécution budgétaire relève d'une responsabilité partagée entre les directions opérationnelles et la DFA, cette dernière doit en offrir une vision de synthèse et être en mesure d'émettre les alertes nécessaires et de proposer des mesures correctives.

A ce titre, la DFA doit notamment être en capacité d'assurer un suivi des principales opérations d'investissement au regard de la programmation initiale qui en a été faite, de produire pour les instances de pilotage les indicateurs clés de suivi et de mesure des impacts de ces opérations sur les équilibres financiers de la Ville, de concourir à la réduction des délais de paiement des fournisseurs par la professionnalisation de la fonction comptable et la bonne marche des CSP comptables, et plus largement l'optimisation des processus d'exécution budgétaire, en lien avec les directions opérationnelles et le comptable public

- **Optimiser la gestion de la dette et de la trésorerie**

La performance financière de la ville repose également sur sa stratégie financière, traduite notamment dans la gestion active de sa dette et l'optimisation de sa situation de trésorerie.

La complexité croissante des instruments financiers et des modes de financement des investissements publics rend indispensables :

 - Une stratégie financière solide, adossée à une vision pluriannuelle des projets de la collectivité,
 - Une connaissance pointue des mécanismes financiers susceptibles d'être mobilisés, afin d'assurer leur mise en œuvre à bon escient.

- **Jouer un rôle d'expertise, de soutien opérationnel et de contrôle des partenaires directs de la collectivité parisienne** et assurer une gestion économique du patrimoine de la capitale par la valorisation de son domaine public.

- **Animer le dispositif du contrôle de gestion.** La mesure des coûts de production des services publics et de leur efficacité est un enjeu important qui doit permettre aux élus d'effectuer les arbitrages politiques sur la base d'éléments objectifs.

Les missions de la DFA : la politique des achats

- **Améliorer la performance de l'achat en termes d'économies achats et de qualité de service,** tout en respectant les obligations réglementaires du Code des marchés publics
- **Fournir des services de qualité aux directions et donc *in fine* aux parisiens**
- **Mieux prendre en compte les possibilités de développement durable et d'insertion sociale dans les achats de la collectivité**
- **Définir des stratégies d'achat adaptées aux secteurs d'activités**

La DFA en quelques chiffres

La DFA contribue à l'élaboration et au pilotage d'un budget de près de 7,5 milliards d'euros en fonctionnement et de 1,6 milliards en investissement.

BP 2015		
BF	BI	Nombre d'agents
Dépenses : 5,9 M€ Recettes : 113 M€	Dépenses : 0,2M€	566

Quelques faits marquants sur l'année en cours

- **La direction des Finances et la direction des Achats se sont rapprochées en 2014 pour donner naissance à la Direction des Finances et des Achats (DFA).**
La DFA offre un point d'entrée unique aux fournisseurs de la collectivité, que ce soit pour l'accès aux marchés ou pour le paiement des factures. Ce rapprochement renforce également la capacité de la direction à mieux maîtriser de bout en bout la chaîne de la dépense, de la programmation budgétaire jusqu'à la commande et au paiement. Il permet enfin d'unifier les différents instruments de la commande publique : marchés publics, délégations de service public, conventions d'occupation du domaine public, ...

- **Préparation du budget 2015 dans un contexte budgétaire nouveau**, l'évolution spontanée de nos dépenses et de nos recettes (donc avant toute mesure corrective) ayant conduit à l'identification d'un besoin de financement de 400 M€ pour 2015.
- **Un nouveau portail a été mis à la disposition des fournisseurs de la Ville et du Département ainsi que des Mairies d'arrondissement depuis le 8 septembre 2014.**
- **Poursuite des projets de 2013 :**
 - Modernisation de la chaîne de la dépense et du circuit de la recette
 - Déploiement du SI Achats auprès de 2000 utilisateurs
- **Co-animation du réseau innovation, avec la DDEEES et la DSTI.**

DIRECTION des FINANCES et des ACHATS
Contrat d'objectifs et de performance

SOUS-DIRECTION DES ACHATS				
N° nouvel indicateur	Libellé indicateur	Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015
Ind. 1	Taux de satisfaction des directions opérationnelles	80%	80%	80% des DO satisfaits ou très satisfaites
	<u>Commentaire</u> : Une enquête de 2012 a initialisé la démarche, elle est reproductible annuellement sur un mode simplifié. Il s'agit d'améliorer les processus collaboratifs avec les autres directions.			
Ind. 2	Gains achats bruts réalisés	68,9 M€	61 M€	50M€ sur les marchés exécutés en 2015
	<u>Commentaire</u> : L'indicateur mesure la performance économique des acheteurs. La définition des gains achats a été arrêtée en 2009. Est mesuré l'écart entre l'estimation du marché et le montant attribué ainsi que la part d'économie réalisée par le biais des éventuelles négociations. Indicateur prépondérant pour la SDA, calculé sur la base des fiches économies achats établies à chaque fin de procédure. Le gain brut réalisé en année N correspondant à une valeur d'économie achats pour l'ensemble des marchés exécutés en cette année N. Certains contrats ont été notifiés en 2012, d'autres en 2013 etc. Les économies achats constatées après attribution d'un contrat ont un impact pendant la durée totale du contrat (très souvent 4 ans pour les marchés récurrents).			

Ind. 3	CA réalisé avec les PME titulaires (hors sous-traitants)	Indicateur redéfini pour 2015	Indicateur redéfini pour 2015	à déterminer (février 2015)
	<u>Commentaire</u> : Cet indicateur mesure les performances de la Ville de Paris, notamment de la SDA, pour favoriser l'accès des PME à notre commande publique. Il est calculé à partir du cumul des montants des contrats attribués directement aux PME, c'est-à-dire en occultant les prestations sous-traitées. L'indicateur étant complètement redéfini, nous ne disposons pas de valeur de référence.			
Ind. 4	Nombre de nouveaux entrants dans le TOP 20	18	6	7 nouveaux entrants
	<u>Commentaire</u> : L'indicateur permet de mesurer le niveau de renouvellement des prestataires les plus importants économiquement. Les marchés de travaux sont évalués séparément des autres afin de tenir compte de leurs spécificités concurrentielles. Indicateur de mesure des démarches de la SDA vers les PME et les nouveaux prestataires potentiels.			
Ind. 5	Nombre moyen d'offres reçues par marché	F&S : 4,4 Travaux : 5,6	F&S : 3,9 Travaux : 4,4	Fournitures et services : 5 Travaux : 5
	<u>Commentaire</u> : L'indicateur permet de mesurer la performance de stimulation concurrentielle accomplie par les acheteurs ainsi que l'attractivité de nos cahiers des charges. Indicateur important également pour évaluer la vitalité des marchés fournisseurs.			

Ind. 6	Effectif en insertion sur les marchés	320	Non disponible	400 ETP
	<u>Commentaire</u> : L'indicateur permet de mesurer la performance des clauses et des critères favorisant l'insertion sociale à travers notre commande publique. Il est calculé en additionnant les ETP des personnes en situation d'insertion, exécutant des prestations sur nos contrats. Indicateur important pour le COSUI inter-directions associé à l'insertion.			
Ind. 7	Montant des marchés passés par la collectivité aux ESAT et EA	1,9 M€	Non disponible	2M€
	<u>Commentaire</u> : L'indicateur permet de mesurer l'importance économique des contrats confiés aux structures spécialisées dans l'insertion, par le biais des outils spécifiques autorisés par le code des marchés publics. Indicateur important pour le COSUI précité.			
Ind. 8	Nombre de marchés ayant des clauses ou des critères environnementaux en pourcentage du total des marchés passés par an par la DA	48%	Non disponible	55% des marchés passés/an/SDA
	<u>Commentaire</u> : L'indicateur permet de mesurer la performance environnementale de nos achats qui intègrent de nombreuses dispositions (éco-label, matériaux inertes, matières recyclées, énergies propres, économies d'énergie, constructions durables, cibles HQE, éco-gestion des déchets, optimisation des livraisons, motorisation propres des véhicules, etc.). Ces achats contribuent notamment à l'atteinte des objectifs du plan climat de la collectivité parisienne.			
Ind. 9	Nombre total de marchés passés par ETP à la SDA	9,6	Non disponible	9 marchés passés / ETP
	<u>Commentaire</u> : L'indicateur permet de mesurer la capacité de prise en charge des achats de la collectivité par la SDA. A terme, il permettra de mesurer des gains de productivité.			

SOUS-DIRECTION DU BUDGET				
N° nouvel indicateur	Libellé indicateur	Valeur 2013	Estimation 2014 (si disp.)	Cible 2015
Ind. 10	Taux de satisfaction sur les travaux prospectifs (études, pluriannuels,...)	Non disponible (nouvel indicateur)	Non disponible (nouvel indicateur)	90% de satisfaction
	<u>Commentaire</u> : Un questionnaire sera envoyé aux directions pour recueillir leur appréciation de l'action de la DFA			
Ind. 11	Taux de satisfaction des DO sur la qualité du dialogue de gestion			
	<u>Commentaire</u> : Un questionnaire sera envoyé aux directions pour recueillir leur appréciation de l'action de la DFA			

SOUS-DIRECTION DE LA COMPTABILITE				
N° nouvel indicateur	Libellé indicateur	Valeur 2013	Estimation 2014 (si disp.)	Cible 2015
Ind. 12	Délai global moyen de paiement	23 jours	23 jours	30 jours
Ind. 13	Nombre de liquidations / ETP	Non disponible (nouvel indicateur)	Non disponible (nouvel indicateur)	4 500 liquidations /ETP

SERVICE DES CONCESSIONS				
N° nouvel indicateur	Libellé indicateur	Valeur 2013	Estimation 2014 (si disp.)	Cible 2015
Ind. 14	Taux de satisfaction par rapport à la qualité du support apporté par le Service de Concessions	Non disponible (nouvel indicateur)	Non disponible (nouvel indicateur)	75%
	<u>Commentaire</u> : Un questionnaire sera envoyé aux directions pour recueillir leur appréciation de l'action de la DFA			

PERFORMANCE DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES				
N° nouvel indicateur	Libellé indicateur	Valeur 2013	Estimation 2014 (si disp.)	Cible 2015
Ind.15	Pourcentage d'agents formés dans l'année par rapport aux effectifs sur emplois permanents	DA: 89% DF: 78%	DA: 80% DF: 70%	75%
	<u>Commentaire</u> :			
Ind.16	Taux d'absence compressible	DA: 1,69% DF: 3,23%	DA: 2,9% DF: 4,2%	3,2%
	<u>Commentaire</u> :			

INDICATEURS DE SUIVI DE LA PREVISION ET DE L'EXECUTION BUDGETAIRE SUR L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS DE LA VILLE				
N° nouvel indicateur	Libellé indicateur	Valeur 2013	Estimation 2014 (si disp.)	Cible 2015
Ind.17	Marge d'erreur dans les prévisions d'exécution	0,9%	Non disponible	≤ 2%
	<u>Commentaire</u> : Cet indicateur ne dépend pas uniquement de la performance de la DFA car il mesure également de la qualité de la prévision budgétaire des directions. Numériquement, il correspond à l'écart moyen entre la prévision d'exécution et les crédits mandatés en fonctionnement (somme des écarts par direction, exprimée en pourcentage de la prévision d'exécution totale).			
Ind.18	CP mandatés / CP ouverts en budget d'investissement	95,5%	Non disponible	≥ 90%
	<u>Commentaire</u> : Cet indicateur ne dépend pas uniquement de la performance de la DFA, car il dépend davantage de l'activité des DO. Numériquement, il correspond au total des crédits mandatés en 2013 ramené au total des crédits ouverts en BI.			

Direction de l'Information et de la Communication

Depuis juillet 2014, date du rapprochement entre la DICOM et la DGEP, la direction de la communication a élargi son champ de compétences et compte aujourd'hui huit départements et trois missions :

- *Quatre départements se rapportent à l'évènementiel* : le département du Protocole et des Salons de l'hôtel de Ville, le département des Grands Evénements, le département de l'Occupation du Domaine Public et celui des expositions,
- *Quatre départements visent à mettre en œuvre l'information et le développement de services aux parisiens* : le département Information dans la Ville, le Département Paris Numérique, le département Paris Média, le département Marketing et Communication des marques,
- *A ceux-ci viennent s'ajouter* le service de presse, la mission Supports et Ressources, la mission Communication interne.

Occupant une position transversale au sein de la ville, la DICOM a un rôle d'expertise dans le domaine de la communication. Elle doit approfondir sa capacité à créer de nouveaux outils de communication, à innover et à s'adapter continuellement aux évolutions techniques. Elle privilégie la relation à l'utilisateur notamment à travers les services développés par Paris Numérique et la communication via les nouveaux modes d'information : aribus dotés d'écrans numériques, renouvellement des panneaux lumineux, etc.

Par ailleurs, la direction poursuit sa recherche de nouvelles sources de financement, ou de co-financement de ses activités :

- En développant des partenariats (expositions, événements)
- En s'assurant des recettes de locations des salons de l'Hôtel de Ville par des partenaires privés,
- Enfin en générant des revenus additionnels par la diffusion et la commercialisation des produits Vélib', ou dérivés de marques portant l'histoire de Paris, tout en protégeant et en promouvant le patrimoine immatériel de la Ville.

La DICOM en quelques chiffres :

- Des supports de communication connus et reconnus du public : le journal *àParis* diffusé à 1500 000 ex, le site Paris.fr (4,3 millions de visiteurs par mois, 180 000 abonnés sur Twitter, 2,3 millions de fans sur facebook,), le 39 75.

- Des autorisations temporaires d'occupation du domaine public accordées ou pour l'organisation de manifestations festives, culturelles, sportives ou associatives: plus de 4 000 dossiers étudiés par an.
- De nombreux évènements sont organisés par la DICOM et rassemblent un large public. Nuit Blanche, Paris plages (*soit 4 270 226 visiteurs en 2013*) et les expositions de l'hôtel de ville qui ont accueilli en 2014 plus de 300 000 visiteurs.

- La direction compte 280 agents depuis l'arrivée de la DGEP. Le BP de la DICOM, en fonctionnement pour 2014, est de 7 235 500 €.

BP 2015			
BF	BI	Masse salariale (CA2014 prévisionnel)	Nombre d'agents
Dépenses : 7,9 M€ Recettes : 0,7 M€	Dépenses : 0,1 M€ Recettes : 0	11,4 M€	273

Montant affecté au BP 2015 (fonctionnement)	Intitulé de la Mission	Adjoint à la Maire référents
7,7 M€	Nourrir l'image d'une ville créative grâce à une communication cohérente, maîtrisée et professionnelle	M. Emmanuel GRÉGOIRE Bruno JULLIARD

DIRECTION de l'INFORMATION et de la COMMUNICATION
Contrat d'objectifs et de performance

Mission 1 : Nourrir l'image d'une ville créative grâce à une communication cohérente, maîtrisée et professionnelle		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Donner accès aux parisiens et aux agents à l'information et aux services					
Ind.	Taux d'appels répondus (taux d'appel du 3975 et des mairies)	95%	> 95%	> 95%	Suivre la disponibilité du 3975 et des standards qui sont les principaux points de contact des parisiens avec la ville par téléphone. <i>Le 3975 représente 35% de l'effectif de la DICOM</i>
Ind.	Nombre de visiteurs uniques sur Paris.fr (en moyenne par mois)	3 500 000	4 300 000	4 500 000	Faire de Paris.fr un média de la Ville
Ind.	Nombre de visiteurs sur quefaire.paris.fr ?	/	350 000	450 000	Création d'un évènement social média avec une campagne de communication autour du que faire à Paris pour accroître sa notoriété
Ind.	Nombre de visiteurs à Paris Rendez- vous	100 900	78 029	150 000	2013 : dont 43 670 visiteurs pour l'exposition "absolument excentrique" du 01/10/2013 au 09/11/2013 2014 : année en cours - espace fermé de mi-fevrier à mi-mai pour travaux. 10 000 visiteurs lors des journées du Patrimoine. 2015 : une augmentation de 15% de visiteurs prévus
Objectif 2 : Offrir des moments de découverte, de plaisir et de cohésion aux parisiens et aux agents					
Ind.	Nombre de visiteurs aux expositions de l'hôtel de ville	600 000	300 000	à	Organiser des expositions populaires, apportant un éclairage sur Paris et ses habitants. 3 à 4 expositions par an environ (par ex, Paris vu par Hollywood, Paris haute Couture, Brassai...)
Ind.	Nombre de jeunes ayant bénéficié du Pass jeunes	18 593	20 000	19 000	Favoriser l'ouverture à des évènements culturels et de loisirs envers le jeune public (démocratiser l'accès)

Mission 2 : Développer l'action de la DICOM et de son réseau		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Programme 1 : Structurer le fonctionnement de la direction et de son réseau, et mieux cibler l'information					
Objectif 1 : Mieux partager l'information en interne, renforcer les collaborations internes et externes					
Ind.	Nombre de contributeurs aux outils digitaux de la DICOM (pour Paris.fr)	70	65	60	Renforcer la logique de co-production avec le réseau de communicants de la Ville (prise en compte des besoins, partage d'expertises, valorisation des contributeurs)
Objectif 2 : Développer l'écoute des parisiens, des agents et la relation personnalisée aux publics					
Ind.	Nombre d'abonnés à Paris Connect (base relation usagers)	100 000	150 000	180 000	Développer la gestion de la relation usagers à la ville (développer l'écoute des parisiens pour mieux répondre à leurs besoins)
Ind.	Nombre de connexions par chats	604	1 025		Développer l'écoute des agents pour mieux répondre à leurs attentes
Commentaires : Mode de calcul : 2013 : 5 chats et 320 connexions globales soit en moyenne 604 connexions par chat. 2014: 3 chats à ce jour et 3076 connexions globales, soit en moyenne 1025 connexions par chat.					
Programme 2 : Développer des partenariats					
Objectif 1 : Dégager de nouvelles recettes et nouer des partenariats pour poursuivre les actions de communication					
Ind.	Montant des recettes générées par des partenariats (mécénats, catalogues, licensing...)	694 195	675 000	à	Développer le co-financement des actions de communication de la Ville. Ces recettes évoluent en fonction du nombre d'expositions organisées sur l'année et donc des partenaires sollicités

Mission 3 : Performance de la gestion des ressources humaines et financières		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Programme 1 : Améliorer l'adéquation des ressources humaines aux missions actuelles et futures de la direction					
Objectif 1 : Doter la direction des compétences utiles					
Ind.	Pourcentage d'agents formés dans l'année par rapport aux effectifs des emplois permanents	51,3%	en cours	ä	Conduire une politique de formation adaptée aux besoins des services et des agents
Objectif 2 : Prévenir l'absentéisme					
Ind.	Taux d'absence compressible	5,51%	4,19%	æ	Favoriser le bien-être au travail (qualité du management d'équipe, suivi des agents, aménagement de postes...)
Programme 2 : Elaborer et exécuter le budget					
Objectif 1 : Fiabilité des prévisions d'exécution (écart dernière prévision / CA) :					
Ind.	- budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	3,2% 4,2 %	en cours	< à 5% < à 10 %	CA 2014 en cours écart entre la 2ème prévision d'exécution et le CA définitif
Objectif 2 : Taux d'exécution des crédits :					
Ind.	- budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	96,7% 92,4 %	en cours	97,7 % 93,4 %	CA 2014 en cours Indicateur permettant de mesurer le degré de fiabilité de la budgétisation: cible 2015 à + 1 point / au CA 2013

Direction des Ressources Humaines

Le présent contrat d'objectifs et de performance se veut une illustration des objectifs fixés par la Maire de Paris aux élus de référence de la direction. Il se place également dans la continuité du précédent contrat d'objectif et de performance.

La Direction des ressources humaines a la responsabilité de conduire la politique de ressources humaines, dans ses différentes composantes, pour l'ensemble des personnels de la Commune et du Département de Paris. A ce titre, elle assume trois fonctions majeures qui structurent le présent contrat d'objectifs et de performance :

- Elle est le garant des grands équilibres (réglementaires, financiers et sociaux) relatifs aux personnels et propose les orientations en matière de politique de ressources humaine ; elle exerce à ce titre les compétences pour la collectivité en matière statutaire, salariale, de suivi des effectifs, d'accompagnement social des agents et garantit la qualité du climat social par un dialogue social structuré ;
- Elle accompagne les directions de la collectivité dans leurs projets de modernisation sous l'angle notamment de la gestion des carrières, de la mobilité des agents, de leur formation et en faisant évoluer les systèmes d'information RH ;
- Elle met en œuvre les actions favorisant le bien-être au travail des agents (coordination des actions de prévention, d'hygiène et de sécurité, médecine statutaire et de prévention, mais aussi meilleure information des agents, appui aux encadrants...).

La DRH en quelques chiffres :

BP 2015			
BF	BI	Masse salariale (CA 2014 prévisionnel)	Nombre d'agents
Dépenses : 60,2 M€ Recettes : 18,7 M€	Dépenses 0,7 M€ Recettes : Ø	78,9 M€	583

Quelques données tirées du bilan social 2013

- **51 645** agents permanents gérés.
- **346** métiers recensés et **130 corps** ou emplois fonctionnels gérés.
- **2 154** agents détachés, **1 192** agents accueillis en détachement, **974** agents titulaires partis en retraite.
- **2 201 M€** de masse salariale, soit 33 % des charges de fonctionnement de la collectivité.
- **10 255** candidats présents aux 1ères épreuves des concours et recrutements sur commission.
- **5,6** journées de formation par agent formé en moyenne.
- **788** agents relogés en logement social,
- **3 130** personnes en dispositif d'insertion professionnelle
- Plus de **170 CAP**, **191** audiences syndicales au niveau central dont **82** à l'initiative de l'administration.
- Près de **2 millions** de repas servis aux agents de la Ville.

Structure du contrat d'objectifs et de performance de la DRH :

Montant affecté au BP 2015 (fonctionnement)	Intitulé de la mission	Adjoint(e)s à la Maire référents
57,1 M€	Mission 1 : Poursuivre la politique de progrès et de dialogue social	Emmanuel GRÉGOIRE
	Obj 1 : Veiller au bien-être au travail	
	Obj 2 : Assurer l'égalité de traitement de l'ensemble des agents	
	Obj 3 : Développer les dispositifs d'action sociale au service des agents	
	Obj 4 : Accompagner chaque agent tout au long de sa carrière	
	Obj 5 : Approfondir le dialogue social	
	Mission 2 : Piloter l'évolution de la masse salariale dans le respect des contraintes budgétaires	
3,1 M€	Mission 3 : Contribuer activement à l'insertion professionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi	Pauline VERON
	Obj 7 : Augmenter le nombre de bénéficiaires des dispositifs d'insertion professionnelle	
	Obj 8 : Assurer une insertion réelle et durable des personnes bénéficiaires des dispositifs mis en place par la collectivité	
	Mission 4 : Optimiser la gestion de la direction	Emmanuel GRÉGOIRE Pauline VERON
	Obj 9 : Indicateurs RH transversaux appliqués à la DRH	
	Obj 10 : Indicateurs RH spécifiques à la DRH	
	Obj 11 : Exécution du budget	

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Contrat d'objectifs et de performance

Mission 1 : poursuivre la politique de progrès et de dialogue social		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Veiller au bien-être au travail					
Ind.	Taux d'agents dont la dernière visite médicale est inférieure à 2 ans Taux d'agents dont la dernière visite médicale est supérieure à 3 ans.	55,7% 35,2%	53,5% 35,7%	↗ ↘	- Améliorer le taux de présence aux rendez-vous. - Augmenter le nombre de créneaux offerts. - Proposer des visites de surveillance infirmière. - Améliorer la surveillance médicale des personnels handicapés.
Commentaire : Il s'agit des visites de médecine préventive.					
Ind.	Nombre d'agents ayant suivi dans l'année une formation en matière de santé et sécurité au travail	3 385	3 645	→	L'objectif est de maintenir l'effort de formation actuel dans le domaine de la santé sécurité au travail, ces formations représentant aujourd'hui une part significative de l'ensemble des formations dispensées aux agents de la direction.
Ind.	Prévenir les absences au travail : taux d'absence compressible	6,18%	6,74%	↘	- Mise en place de plates formes pluridisciplinaires pour les directions les plus impactées (DPE, DFPE, DPP, DEVE, DPA) - Retour d'expérience sur les plans d' actions en cours dans les directions (DPE, DFPE)
Objectif 2 : Assurer l'égalité de traitement de l'ensemble des agents					
Ind.	Proportion de femmes dans les emplois supérieurs et dirigeants à la VDP	39,45%	36,54%	↗	L'objectif est de promouvoir davantage l'égalité hommes/femmes au sein de l'encadrement supérieur de la collectivité parisienne.
Commentaire : Ce ratio porte sur les emplois suivants: SG, SGA, Directeurs généraux/directeurs, sous-directeurs (y compris les faisant-fonctions), les chefs de service techniques. Sont exclus: les emplois de DGS/DGAS, inspecteur et inspecteur général, EHN, directeur de projet					

Ind.	Indicateur comparant les rémunérations globales moyennes brutes des femmes et des hommes en catégorie C	0,92	0,92	↗	Consciente de son devoir d'exemplarité en tant qu'employeur, la collectivité parisienne continue d'approfondir sa politique d'égalité professionnelle. Un nouveau plan est en cours d'élaboration mais, d'ores et déjà, la collectivité a prévu une harmonisation entre les corps des ratios promus/promouvables (RPP) pour la période 2013-2015, en accordant une attention toute particulière à certains corps particulièrement féminisés. Ainsi, plus de 700 promotions supplémentaires par rapport à la campagne précédente sont prévues pour les agents spécialisés des écoles maternelles, les agents techniques des écoles, les agents techniques de la petite enfance et les auxiliaires de puériculture et de soins.
Ind.	Proportion d'agents relevant de l'obligation d'emploi au sein de l'ensemble de la collectivité parisienne	7,10%	7,15%	7,15%	En juillet 2003, la Mairie de Paris a conclu avec les partenaires sociaux un protocole pour le développement de l'emploi des travailleurs en situation de handicap de la collectivité parisienne. Des mesures concrètes d'amélioration des conditions de travail des agents en situation de handicap ont été entreprises, que ce soit sous l'aspect de l'insertion ou celui de la reconversion professionnelle. La Ville de Paris a notamment mis en place une mission dédiée à cette politique, au sein de la DRH, et constitué un réseau handicap et reconversion au sein des directions. Elle s'est engagée en 2008 dans un partenariat avec le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), qui lui a permis de renforcer son dispositif. La Ville de Paris est sur le point de signer une troisième convention avec le FIPHFP pour la période 2015-2017, laquelle prévoit un plan d'actions renforcé en faveur de l'insertion des travailleurs en situation de handicap.

Objectif 3 : Développer les dispositifs d'action sociale au service des agents					
Ind.	Nombre total de repas servis (dans les restaurants de l'ASPP et dans les restaurants conventionnés)	1 990 020	1 969 491	↗	La DRH et l'ASPP s'efforcent de proposer à tous les services un restaurant de proximité (ASPP ou conventionné). La cartographie permettant de localiser les services et les restaurants est en cours de finalisation.
Commentaire : La fréquentation ASPP début 2014 est en baisse par rapport aux années précédentes mais semble se redresser avec l'ouverture du 121 avenue de France, celle des restaurants conventionnés est en forte baisse sans doute du fait du reste à charge important pour l'agent.					
Ind.	Nombre d'agents bénéficiaires des prestations vacances "séjours vacances"	4 702	4 875	à préciser	Les objectifs cibles résulteront des arbitrages à rendre sur la renégociation de la convention entre la Mairie et l'AGOSPAP
Commentaire : Il s'agit du nombre d'agents quelque soit le nombre de prestations dont il a bénéficié					
Ind.	Nombre d'agents (re)logés au titre du logement social	788	800* * cible dlh cop 2014	à préciser	De nombreux agents peuvent bénéficier d'un logement social grâce à la décision prise par le Maire de Paris en 2004 de réserver un sixième de l'offre de logement social disponible au personnel de la collectivité parisienne. Ces attributions tiennent notamment compte des objectifs de rapprochement domicile/lieu de travail, du métier exercé et de la situation sociale.
Objectif 4 : Accompagner chaque agent tout au long de sa carrière					
Ind.	Nombre d'agents ayant suivi au moins une formation dans l'année	30 812	28 500	↗	- Sensibiliser les cadres à la promotion de la formation. - Identifier les agents non formés depuis plusieurs années et développer des mécanismes d'incitation pour qu'ils bénéficient de formations.

Ind.	Taux de présence en formation	81,55%	82,49%	↗	A l'échéance 2015 et 2016, l'objectif est d'atteindre un taux d'absentéisme global pour l'ensemble des formations DRH et crédits délégués respectif de 17,25% et 17%. En effet, les agents voulant suivre des actions qui, traditionnellement, présentent le taux d'absentéisme le plus élevé – les formations promotionnelles – se verront soumis d'une part à une règle de non réinscription en cas d'absentéisme récurrent (20%) et de l'autre devront signer un « contrat pédagogique » au démarrage de la formation. Le contrat pédagogique les engagera à être plus assidus.
Ind.	Nombre d'agents reçus en entretien mobilité conduits par les directions / nombre d'agents susceptibles d'être reçus (agents ayant acquis la qualité de fonctionnaire il y a 15 ans et contractuels depuis 15 ans)	ns	ns	70%	Ce résultat de 70% pourra être obtenu par la mise en place et la professionnalisation du réseau mobilité dans les 20 directions de la Ville et au sein du CASVP. Pour autant, ce dispositif s'appuyant sur le volontariat des agents concernés, le résultat obtenu pourra être inférieur. Il convient également de souligner que l'année 2015 constitue une année expérimentale pour ce dispositif d'entretiens de mobilité carrière ; à ce titre, un bilan sera réalisé en fin d'année 2015, permettant le cas échéant d'adapter le dispositif.
Objectif 5 : Approfondir le dialogue social					
Ind.	Nombre de jours de grève pour un mot d'ordre propre à la Ville de Paris	11252	à préciser	↘	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir un agenda social ville. - Développer la concertation et la négociation d'accords sur les grands sujets RH. - Sensibiliser les cadres dirigeants aux problématiques RH pour mieux prévenir les risques sociaux. - Accompagner les directions dans l'élaboration d'outils de veille sociale individualisés, en vue de structurer le dialogue social déconcentré et de formaliser un dispositif proactif de relais et d'alerte. L'idée est de favoriser, au moyen d'indicateurs partagés, l'analyse performante du climat social catégoriel et transversal. - Amplifier les actions engagées pour structurer et élargir les formes et modalités du dialogue social.
Ind.	Nombre de réunions consacrées au dialogue social et pilotées par la DRH	183	103* *janvier à octobre	à préciser	Le nombre de réunions sera essentiellement fonction de l'agenda social actuellement en cours de finalisation.

Mission 2 : Piloter l'évolution de la masse salariale dans le respect des contraintes budgétaires		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 6 : Piloter l'évolution de la masse salariale					
Ind.	Respect du cadrage de la masse salariale: crédits consommés (CA) sur crédits inscrits au BP sur le périmètre des budgets principaux de la commune et du département	98,99%	hypothèse basse: 99% hypothèse haute: 101%	100%	La DRH, en lien avec l'ensemble des directions de la Ville, perfectionne ses outils de pilotage de la masse salariale afin de toujours mieux maîtriser son évolution.
Commentaire : Périmètre de ce ratio: les budgets principaux qui constituent véritablement le cœur de la masse salariale de la collectivité et représentent 96% du volume total tous budgets confondus. Il traduit le taux d'exécution sur les budgets principaux.					
Mission 3 : Contribuer activement à l'insertion professionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 7 : Augmenter le nombre de bénéficiaires des dispositifs d'insertion professionnelle					
Ind.	Nombre total d'agents accueillis à la Ville de Paris dans le cadre du dispositif Emplois d'avenir	290	400	500	En application du programme de mandature, l'objectif est de recruter 100 emplois d'avenir supplémentaires en 2015
Ind.	Nombre total d'agents accueillis à la Ville de Paris dans le cadre de l'apprentissage	597	601	616	En application du programme de mandature, l'objectif est d'augmenter de 15 le nombre total d'agents accueillis dans le cadre de l'apprentissage

Objectif 8 : Assurer une insertion réelle et durable des personnes bénéficiaires des dispositifs mis en place par la collectivité					
Ind.	Indicateur d'insertion concernant les bénéficiaires de l'ensemble des dispositifs (contrats aidés, emplois d'avenir et apprentis)	taux de retour en emploi: -CUI: 18,1%	taux de retour en emploi: -CUI: 26,19% -EA: 28,57%	taux de retour en emploi: -CUI: ↗ -EA: ↗	Les personnes recrutées dans le cadre de ces dispositifs d'insertion professionnelle bénéficient d'actions de formation et d'accompagnement professionnel indispensables pour optimiser leurs chances d'insertion durable.
		taux de réussite au diplôme préparé des apprentis: 88%	taux de réussite au diplôme préparé des apprentis: 88%	taux de réussite au diplôme préparé des apprentis: ↗	
Mission 4 : Performance de la gestion des ressources humaines et financières		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 9 : Indicateurs RH transversaux appliqués à la DRH					
Ind.	Taux d'agents de la DRH formés dans l'année.	64,3%	65%	→	Pour l'année 2015, la DRH a prévu de retenir en priorité les formations permettant notamment de poursuivre la professionnalisation de la fonction support de la DRH (consolidation des compétences en techniques d'accueil, d'information et d'organisation, et actualisation des connaissances juridiques et RH) ; d'accompagner les évolutions de la direction par des actions collectives favorisant le renforcement de la cohésion d'équipe ; de poursuivre le développement des compétences managériales et de sensibiliser les encadrants, comme les acteurs de la santé au travail, à la prévention des risques psychosociaux et à l'appréhension de la pénibilité au travail.
Ind.	Taux d'absence compressible du personnel de la DRH	3,03%	3,84% (taux provisoire de janvier à septembre)	↘	Le plan de prévention de la DRH: maintien des ERA, formations en management, développement de la convivialité, effort significatif sur les conditions de travail (rénovation de locaux, achats de matériel et mobilier) et une étude de la filière RH qui a pour vocation d'optimiser les process.

Ind.	Mobilité: nombre d'agents de la DRH reçus en entretien mobilité /nombre d'agents de la DRH susceptibles d'être reçus (agents ayant acquis la qualité de fonctionnaire il y a 15 ans et contractuels depuis 15 ans)	ns	ns	70%	Ce dispositif s'appuyant sur le volontariat des agents concernés, un taux de participation de 70% parait une estimation raisonnable. Il convient également de souligner que l'année 2015 constitue une année expérimentale pour ce dispositif d'entretiens de mobilité carrière; à ce titre, un bilan sera réalisé en fin d'année 2015, permettant le cas échéant d'adapter le dispositif.
Objectif 10 : Indicateurs RH spécifiques à la DRH					
Ind.	Egalité femmes/hommes: proportion d'hommes et de femmes pour les niveaux d'encadrement N à N-2 de la DRH	40%	53,5%	→	La situation de la DRH étant équilibrée, l'objectif est le maintien de ce taux.
Ind.	Conditions de travail: nombre d'agents de la DRH ayant suivi une formation dans le domaine de la santé sécurité au travail	81	90* * estimation	→	L'objectif de la DRH est de maintenir l'effort de formation actuel dans le domaine de la santé sécurité au travail, ces formations représentant aujourd'hui un fort pourcentage de l'ensemble des formations dispensées aux agents de la direction.
Objectif 11 : Exécuter et suivre le budget					
Ind.	Fiabilité des prévisions d'exécution (écart dernière prévision / CA) : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	1,7 % 5,9 %	en cours	< à 5% < à 10 %	CA 2014 en cours écart entre la 2ème prévision d'exécution et le CA définitif
Ind.	taux d'exécution des crédits : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	97,4 % 92,1 %	en cours	98,4 % 93,1 %	CA 2014 en cours Indicateur permettant de mesurer le degré de fiabilité de la budgétisation : cible 2015 à + 1 point par rapport à 2013

Soutien logistique

Direction de l'Immobilier, de la Logistique et des Transports

La DILT est chargée de fournir des services et des moyens à l'ensemble des services municipaux et départementaux :

- elle propose des actions stratégiques de rationalisation et d'optimisation des implantations administratives du parc immobilier de la Ville, dans une logique de regroupement des services et de mutualisation des moyens ; elle prévoit les moyens nécessaires à la gestion immobilière et logistique
- elle assure la responsabilité des programmations d'aménagement de bureaux pour les services, leur financement et leur mise en œuvre ;
- elle met en œuvre et actualise le référentiel d'aménagement de bureaux pour guider la mise en œuvre des projets et garantir de bonnes conditions de travail ;
- elle assure la gestion immobilière et logistique des implantations administratives et des sites dont elle est affectataire.
- elle assure la gestion locative et technique des sites dont elle a la responsabilité ; elle assure le service aux occupants
- elle apporte expertise et appui logistique en matière de nettoyage, de dotations de copieurs, d'archivage, de déménagement. Elle assure la gestion des circuits de diffusion interne du courrier, et en pilote le projet de dématérialisation. Elle est également en charge de la fonction affranchissement ;
- elle participe à la définition des priorités en matière d'habillement du personnel et est chargée de fournir aux agents qui en bénéficient, les dotations vestimentaires ;
- elle met également en œuvre la politique de transport automobile de la municipalité dans le respect du plan de déplacement de l'administration parisienne et du plan climat ;
- enfin, elle intervient pour la logistique des manifestations événementielles (Paris Plages, Nuit Blanche, Marathon de Paris...) et aussi en situation d'urgence et de crise.

La DILT en quelques chiffres

BP 2015			
BF	BI	Masse salariale (CA2014 prévisionnel)	Nombre d'agents
Dépenses : 65,4 M€ Recettes : 4,1 M€	Dépenses : 16,5M€ Recettes : Ø	38,6 M€	1 422

- Gestion de 191 baux administratifs.
- 28 000 agents bénéficiant de dotations vestimentaires représentant 400 000 articles distribués sur 1 355 sites.
- 736 000 m² nettoyés quotidiennement.
- 2600 véhicules et autres engins.
- Réorganisation des circuits courriers : passage de 215 à 300 points desservis de mai 2013 à octobre 2014, 345 prévus en mai 2015
- 6 500 000 plis affranchis en 2012
- 2300 copieurs multifonctions déployés
- Environ 220 prêts annuels de matériel pour des manifestations événementielles

Structure du contrat d'objectifs et de performance de la DILT :

Montant affecté au BP 2015 (fonctionnement)	Intitulé de la mission	Adjoint à la Maire référent
0,3 M€	Mission 1 : rationaliser les occupations des Implantations Administratives	Emmanuel GRÉGOIRE
45,8 M€	Mission 2 : optimiser la gestion immobilière et logistique : la DILT au service des autres directions	
19,1 M€	Mission 3 : mettre à disposition des directions les moyens de transport et la logistique nécessaires à leurs déplacements et intervenir pour gérer les situations d'urgence et de crise	
0,2 M€	Mission 4 : assurer un soutien fonctionnel aux services opérationnels	

Quelques données et faits marquants

- Augmentation du nombre de sites en gestion technique du fait de l'évolution de la fonction immobilière
- 24 % de ménage effectué en journée sur les sites en régie en 2013.
- Accroissement des flux courriers en 2013 pour la mise en place de facil'familles
- Eradication du diesel sur les berlines et les citadines, électrification de l'auto-partage.

DIRECTION de l'IMMOBILIER, de la LOGISTIQUE et des TRANSPORTS
Contrat d'objectifs et de performance

Mission 1 : Rationaliser les occupations des Implantations Administratives		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Améliorer la connaissance du parc immobilier					
Ind.	poursuivre la réduction du nombre des implantations administratives centrales (IAC): évolution du nombre d'implantations	(mars 2013) 55 IAC + 6 IAC CASVP	(novembre 2014) 50 IAC+ 6 IAC CASVP	à préciser	L'installation de la DVD au 121 avenue de France a permis la libération des sites du 40 rue du Louvre et du 295 avenue Daumesnil. Le Bureau des cours municipaux d'adultes (BCMA) de la Dasco a quitté le 9 rue de la Perle pour le 100 rue Réaumur. Le BPI de la Dilt a rejoint le 227 rue de Bercy/11 rue Audubon. Le 1 bls place Mazas n'est donc plus une IAC. Le bail du 38 rue de Basfrois est résilié et le 15 rue de la Bûcherie n'es plus une IAC depuis l'ouverture du centre de mobilité carrière installé au 2 rue de Lobau.
Ind.	nombre d'implantations administratives déconcentrées (IAD) intégrées à la base de données		89 bâtiments sur 116, comprenant des IAD sont intégrés et renseignés dans Visit	100% des IAD	Le périmètre des IAD à intégrer dans la base de données a été décomposée en 3 phases. La première phase concerne les sites pour lesquels les plans étaient déjà intégrés dans la base de données. Seules les données ont été actualisées. La seconde phase concerne les sites pour lesquels les plans et données doivent être intégrés selon les documents fournis par Périgée/Socotec lors des visites organisées dans le cadre du marché d'assistance à la définition du périmètre des IAD. Le taux d'avancement de ces deux phases est de 75% ce qui représente 270 plans de niveaux. La troisième et dernière phase nécessitera une recherche de plans.
Objectif 2 : Rationaliser les occupations					
Ind.	taux d'actions réalisées dans les contrats de partenariat immobiliers (CPI)		54%		8 CPI sont signés (DF-DA-DRH-DLH-DPVI-DAJ-DASES-DAC) - 39 actions ont été fixées dont 28 en pilotage DILT - Sur ces 28 actions, 15 actions ont été réalisées en 2014 (54%) - Toutes les actions n'ont pas vocation à être réalisées en 2014.

Mission 2 : Optimiser la gestion immobilière et logistique : la DILT au service des autres directions		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Améliorer la gestion immobilière et locative					
Ind.	nombre de contrats de sites signés	0		41	contrats entre la DILT et les directions occupantes d'un site administratif sur la gestion immobilière et les modalités de mise en œuvre des services offerts aux occupants (accueil, nettoyage, reprographie, autopartage...) sur le site concerné
Objectif 2 : Rationaliser les moyens logistiques					
Ind.	nombre de Contrats de partenariat logistiques (CPL) signés	0		4	contrats entre la DILT et une direction portant sur les prestations immobilières et logistiques transverses: nettoyage, affranchissement, courrier, prêt de matériel, stockage, locations de véhicules, copieurs...)
Ind.	nombre de photocopies et % d'impression couleur	90 050 000 13,9%	75 000 000 17%	70 000 000 15%	Le plan de disparition des imprimantes individuelles qui prévoit leur remplacement par des copieurs mutualisés (avec les copies faites sur ces équipements) est porté par la DILT. Le déploiement progressif des systèmes de gestion par badges devrait permettre une maîtrise des quantités.
Objectif 3 : Offrir aux agents une prestation d'habillement de qualité au meilleur coût					
Ind.	Nombre d'agents dont la dotation a été rationalisée dans l'année (améliorée ou revue) / Nombre d'agents habillés à la ville	40%	24,80%	25%	Recueillir et prendre en compte les remarques relatives aux dotations vestimentaires des agents lors des CHS et des commissions d'habillement des directions. L'indicateur dénombre le % d'agents dont la dotation a été améliorée ou revisitée dans l'année.
Mission 3 : Mettre à disposition des directions les moyens de transport et la logistique nécessaires à leurs déplacements et intervenir pour gérer les situations d'urgence et de crise		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Optimiser les ressources de transport					
Ind.	Nombre de véhicules du parc automobile municipal (dont citadines et berlines)	2661 (576)	2612 (537)	2582 (517)	

Objectif 2 : Assurer une gestion des moyens de transport respectueuse du plan climat					
Ind.	- % de véhicules diesels dans le parc mun. (décomposer entre citadines et berlines d'une part et utilitaires d'autre part) - % de véhicules électriques et hybrides dans le parc municipal.	33,4% (resp. 5,7% et 27,8 %) 2,4%	32,5% (resp. 3,8% et 28,7 %) 3,8 %	27,1% (resp. 0% et 27,1 %) 6,0 %	Le % d'augmentation du diesel entre 2013 et 2014 est du à la forte diminution du parc municipal
Mission 4 : Performance de la gestion des ressources humaines et financières		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Objectif 1 : Assurer un haut niveau de formation continue pour les agents					
Ind.	Pourcentage d'agents formés dans l'année par rapport aux effectifs sur emplois permanents	48,1%	45%	48	
Objectif 2 : Diminuer l'absence au travail					
Ind.	Taux d'absence compressible	5,68	6,31* *janvier à octobre 2014	5,20	
Objectif 1 : Garantir la santé et la sécurité et travail					
Ind.	nombre de locaux sociaux réalisés ou rénovés au bénéfice d'agents de la DILT	6	6	6	

Objectif 3 : Elaborer et exécuter le budget					
Ind.	Fiabilité des prévisions d'exécution (écart dernière prévision / CA) : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	0,5 % 7,5%	en cours	< à 5% < à 10 %	CA 2014 en cours écart entre la 2ème prévision d'exécution et le CA définitif
Ind.	taux d'exécution des crédits : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	98 % 95,3%	en cours	99% 96,3 %	CA 2014 en cours Indicateur permettant de mesurer le degré de fiabilité de la budgétisation : cible 2015 à + 1 point par rapport au CA 2013

Direction des Systèmes et Technologies de l'Information

La Direction des Systèmes et Technologies de l'Information, a pour vocation de développer, mettre en œuvre et maintenir, au bénéfice de l'ensemble des services de la Ville et du Département, les systèmes de traitement et de transmission de l'information. Prestataire de services auprès des directions de la ville, généralement responsables de la Maîtrise d'Ouvrage, la DSTI assure, sur la base du schéma directeur informatique, une mission de pilotage et de cohérence des différents projets. Elle oriente sur les évolutions techniques, assure une mission de contrôle des moyens humains et financiers affectés aux différents projets ainsi qu'une mission d'évolution, à long terme, des applications des directions.

En outre, la DSTI propose aux directions de nouveaux outils numériques pour mieux servir les Parisiens. Elle doit jouer à cet égard un rôle majeur dans l'avènement de la Ville Numérique et la réalisation des projets figurant dans la feuille de route de nombreux adjoints.

L'ensemble des ressources humaines et financières ci-dessous rappelées permettent à la DSTI de réaliser le Schéma Directeur Informatique de la Ville Numérique (SDVN), dont le montant total est de 180,4 M€. A titre indicatif, la répartition des crédits par grand domaine d'intervention est la suivante :

Maintien en condition opérationnelle des Infrastructures : 42,2 M€

Maintenance des applications : 40 M€

Projets : 67,2 M€

Équipements d'extrémités : 31 M€

Les projets envisagés dans le cadre de ce SDVN sont majoritairement orientés vers les usagers et l'espace public et visent globalement à améliorer la réactivité, la visibilité et la lisibilité des actions de la ville dans le cadre du programme Ville Intelligente et durable.

Cette orientation primordiale du SDVN s'articule autour de trois orientations majeures :

- Projets Ville connectée ;
- Projets services aux usagers;
- Projets appui à la réforme de l'administration.

La DSTI en quelques chiffres :

BP 2015			
BF	BI	Masse salariale (CA 2014 prévisionnel)	Nombre d'agents
Dépenses : 20 M€ Recettes : 2 M€	Dépenses : 12,5 M€ Recettes : 0,1M€	19,8 M€	323

- 30 000 postes téléphoniques fixes et 5 700 téléphones mobiles
- 32 000 postes de travail.
- 67 000 boîtes aux lettres électroniques
- 2 200 sites desservis par le THD sur 600 km de réseau

Structure du contrat d'objectifs et de performance de la DSTI :

Montant affecté au BP 2015 (fonctionnement)	Intitulé de la mission	Adjoint à la Maire référent
19,8 M€	Assurer la performance des systèmes d'information de la Ville de Paris	Emmanuel GRÉGOIRE
0,3 M€	Assurer un soutien fonctionnel aux services opérationnels de la DSTI	

DIRECTION des SYSTÈMES et TECHNOLOGIES de l'INFORMATION
Contrat d'objectifs et de performance

Mission 1 : Assurer la performance des systèmes d'information de la Ville de Paris		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Programme 1 : Construire et maintenir le patrimoine applicatif					
Objectif 1 : Réaliser le Schéma Directeur Informatique					
Ind.	Taux de réalisation des projets du Schéma Directeur Informatique (SD -VN - 2015/2020)	Sans objet	Sans objet	à préciser	<ul style="list-style-type: none"> - Piloter l'exécution des projets financés dans le cadre du budget d'investissement de la DSTI à travers, notamment, le Comité Stratégique des Systèmes d'Information (CSSI). - Faire partager par les directions maîtres d'ouvrage la nécessité de respecter les délais et les montants initialement prévus. - Optimiser l'utilisation des crédits inscrits dans le cadre de la répartition décidée par le CSSI.
Objectif 2 : Respecter le coût de construction des projets (budget d'investissement)					
Ind.	Part des projets et des plans de maintenance lourds finalisés dans l'année dont l'écart de coût n'excède pas 10% du coût initial	80%	80%	82%	<ul style="list-style-type: none"> - Systématiser les comités d'arbitrage pour traiter des évolutions survenues après le lancement du projet (hors évolution réglementaire). - Faire adhérer les comités d'arbitrage au respect du coût initial de chaque projet - Afficher l'objectif de respect du coût initial et systématiser la validation des dépassements supérieurs à 10% du coût initial en CI@p ou en CSSI.
Objectif 3 : Renforcer la qualité des applications					
Ind.	Pourcentage, au regard du parc applicatif, des applications ayant fait l'objet dans l'année d'une intervention d' évolution (au sens MCO) en production pour modification)	NC.	NC.	25%	Mettre en œuvre les mesures adaptées pour faire évoluer les applications et éviter l'obsolescence .

Programme 2 : Maintenir et exploiter les infrastructures informatiques et réseaux					
Objectif 4 : Rationaliser les infrastructures téléphoniques					
Ind.	Taux de déploiement Téléphonie sur IP et Voix sur IP	41,0%	57,5%	81%	- Disposer des ressources prévues au PIM pour respecter le plan de déploiement et le plan d'économies associé. - Renforcer l'industrialisation des modes opératoires avec l'opérateur télécom. - Réalisation nécessaire du câblage intérieur de chaque site.
Objectif 5 : Fournir aux utilisateurs le service attendu					
Ind.	Nombre mensuel moyen d'utilisateurs du service Wifi public	35 000	45 000	45 000	Analyser les outils de reporting mensuel fournis pas le titulaire du marché
Commentaires : L'objectif est de mesurer l'utilisation par les parisiens, professionnels ou particuliers, du service de Wifi public ainsi que d'appréhender les lieux les plus propices aux connexions: lieux extérieurs (parcs et jardins, rues ...) ou lieux intérieurs (bureaux, médiathèques notamment,). Il s'agit du nombre d'utilisateurs uniques.					
Programme 3 : Développer la démarche partenariale					
Objectif 6 : Mesurer la satisfaction des usagers					
Ind.	Taux de satisfaction des utilisateurs des outils informatiques et téléphoniques	67%	70%	70%	Plan d'action établi chaque année au vu des résultats de l'année N-1.
Objectif 7 : Exécuter les engagements partenariaux					
Ind.	Nombre de jeux de données Open data publiés	100	120	130	- Inciter toutes les directions à publier davantage de jeux de données et à les mettre à jour. - Automatiser la publication afin de rendre chaque direction autonome dans la mise en ligne de jeux de données

Mission 2 : Performance de la gestion des ressources humaines et financières		Valeur 2013	Estimation 2014	Cible 2015	Plan d'action
Programme 4 : assurer le soutien fonctionnel aux services de la DSTI					
Objectif 8 : Développer les compétences et optimiser les ressources humaines					
Ind.	Pourcentage d'agents formés dans l'année par rapport aux effectifs sur emplois permanents	75%	80%	80%	- Adapter au plus près des besoins des services les formations proposées aux agents. - Assurer un suivi quantitatif et qualitatif des formations.
Ind.	Taux d'absences compressibles	2,7%	2,5%	2,5%	Définition et mise en œuvre d'un plan d'action de prévention contre l'absentéisme conforme aux prescriptions de la DRH.
Objectif 9 : Elaborer et exécuter le budget					
Ind.	Fiabilité des prévisions d'exécution (écart dernière prévision / CA) : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	0,1 % 1,4 %	en cours	< à 5% < à 10 %	CA 2014 en cours écart entre la 2ème prévision d'exécution et le CA définitif
Ind.	taux d'exécution des crédits : - budget de fonctionnement : - budget d'investissement :	99,9 % 98,3%	en cours	100 % 99,3%	CA 2014 en cours Indicateur permettant de mesurer le degré de fiabilité de la budgétisation : cible 2015 à + 1 point par rapport au CA 2013